

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

Diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants



Edition 2020



L'essentiel & plus encore



Avec le concours de la CNSA

SOMMAIRE

Introduction	5
I. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	7
1.1 Territoire.....	7
1.2 Données démographiques.....	10
1.3 Projection de population jusqu'en 2050, avec un taux de variation le plus faible de la région et un vieillissement important.....	16
1.4 Situation des ménages.....	21
1.5 Emploi.....	24
1.6 Revenus	25
1.7 Pauvreté.....	29
1.8 Vulnérabilité	31
1.9 Organisation territoriale en réponse aux besoins des sarthois.....	33
II. HABITAT-LOGEMENT.....	37
2.1 Logement.....	37
2.2 Un soutien au logement par le Département	43
2.3 Une forte augmentation des aides de l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) dans une logique de prévention	44
2.4 Un soutien continu pour l'accès et le maintien dans le logement grâce au Fonds de Solidarité pour le Logement.....	44
2.5 Un engagement fort du Département avec une implication dans le dispositif national Logement d'abord et le PDALHPD	46
2.6 Habitat inclusif.....	47
2.7 Offre commune pour personnes âgées et personnes handicapées.....	48
2.8 Une offre intermédiaire entre le domicile et le collectif.....	50
2.9 Hébergement Personnes âgées.....	51
2.10 Offre d'accueil en Résidences autonomie.....	59
III. REPONSES AUX BESOINS.....	63
3.1 Des structures d'aide à domicile couvrant tout le département	63
3.2 Bénéficiaires Aide Sociale : Services ménagers et portage de repas à domicile.....	63
3.3 Prestation APA.....	63
3.4 Technicothèque : une très forte croissance du nombre de bénéficiaires du dispositif	65
3.5 Aide aux aidants	65
3.6 Des actions de prévention développées grâce à la conférence des financeurs.....	67

IV. PARCOURS DE SOIN.....	69
4.1 Un taux de mortalité prématurée stable, mais toujours le plus élevé de la région.....	69
4.2 Une mortalité liée à la consommation d'alcool en baisse, mais toujours supérieure à la moyenne nationale	69
4.3 La Sarthe est particulièrement touchée par le suicide avec un taux multiplié par deux par rapport au niveau national	70
4.4 Un taux de personnes admises en affection de longue durée (ALD) dans les moyennes régionale et nationale	71
4.5 Chez les seniors, un non-recours aux soins dentaires augmentant avec l'avancée en âge	71
4.6 59 704 retraités de l'inter régime à risque de fragilité sociale en 2018.....	75
4.7 Un accès aux soins déficitaire chez les seniors, avec une absence de médecin traitant et de recours aux soins plus élevée que la moyenne régionale	76
4.8 Des réponses aux soins pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées	78
4.9 Un temps d'accès aux professionnels de santé de proximité inférieur à 7 minutes.....	78
4.10 Une pénurie de professionnels de santé en Sarthe et une densité très inférieure aux densités régionale et nationale	79
4.11 Une offre de soins répartie sur l'ensemble du territoire	82
4.12 Des contractualisations du Département avec des professionnels de santé très encourageantes.....	89
4.13 Un déploiement de la télémédecine	90
4.14 Prévention des chutes	91
4.15 Maladie Alzheimer.....	92
4.16 Nutrition	93
4.17 Perspectives.....	94
V. INSERTION SOCIALE.....	95
5.1 Isolement et solitude des personnes âgées	95
5.2 MONALISA	97
5.3 Charte de solidarité des aînés	97
5.4 Un portail de partages des initiatives de lutte contre l'isolement des personnes âgées	97
5.5 Accès aux numérique.....	98
5.6 Bien-être (loisirs, vie sociale, activités physiques)	99
5.7 Bénévolat.....	102
5.8 Une instance consultative : le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie	102
VI. MOBILITES	103
6.1 Offre en matière de transport : un réseau de transport public en étoile, sans ligne transversale.....	103

6.2	Des flux domicile-travail d'intensité variable sur les territoires, avec une mobilité professionnelle centrée sur Le Mans.....	105
6.3	Des enjeux de mobilité variables selon les EPCI.....	106
6.4	Des besoins de mobilité majoritairement locaux.....	106
6.5	Part des ménages avec voiture.....	107
6.6	Part du transport dans le budget des ménages	107
6.7	Un accès aux services publics centralisé sur le chef-lieu du département, avec un accès plus aisé au nord et au sud du département	107
6.8	Des seniors qui s'isolent faute de moyens de transports adaptés.....	108
6.9	Un diagnostic mobilité par le Département	109
6.10	Zones blanches identifiées dans le Diagnostic Mobilité Sarthe 2019	110
6.11	Des offres associatives à l'attention des personnes âgées	111
6.12	Une prise en compte réglementaire des besoins des personnes âgées : le plan d'actions commun en matière de mobilité solidaire.....	111
VII.	PROBLEMATIQUES REPEREES.....	113
	ANNEXES.....	115
1.	Cartes des actions de prévention 2019.....	115
2.	Liste des sigles	119

Introduction

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit la mise en place dans chaque département d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Installée le 6 juin 2016 en Sarthe et présidée par le Président du Conseil départemental, il s'agit d'une instance de coordination des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.

Ce dispositif est destiné à favoriser et approfondir la concertation entre le Département, qui en assure la présidence, et les autres acteurs intervenant dans le financement de la prévention de la perte d'autonomie, notamment l'Agence régionale de Santé, qui assure la vice-présidence de la Conférence.

S'appuyant sur un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants, la conférence est chargée d'établir chaque année un recensement des initiatives locales et un programme coordonné des financements des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires. De plus, elle participe à la programmation des aides relatives au forfait autonomie alloué par le Département aux résidences autonomes par la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Le financement est assuré par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

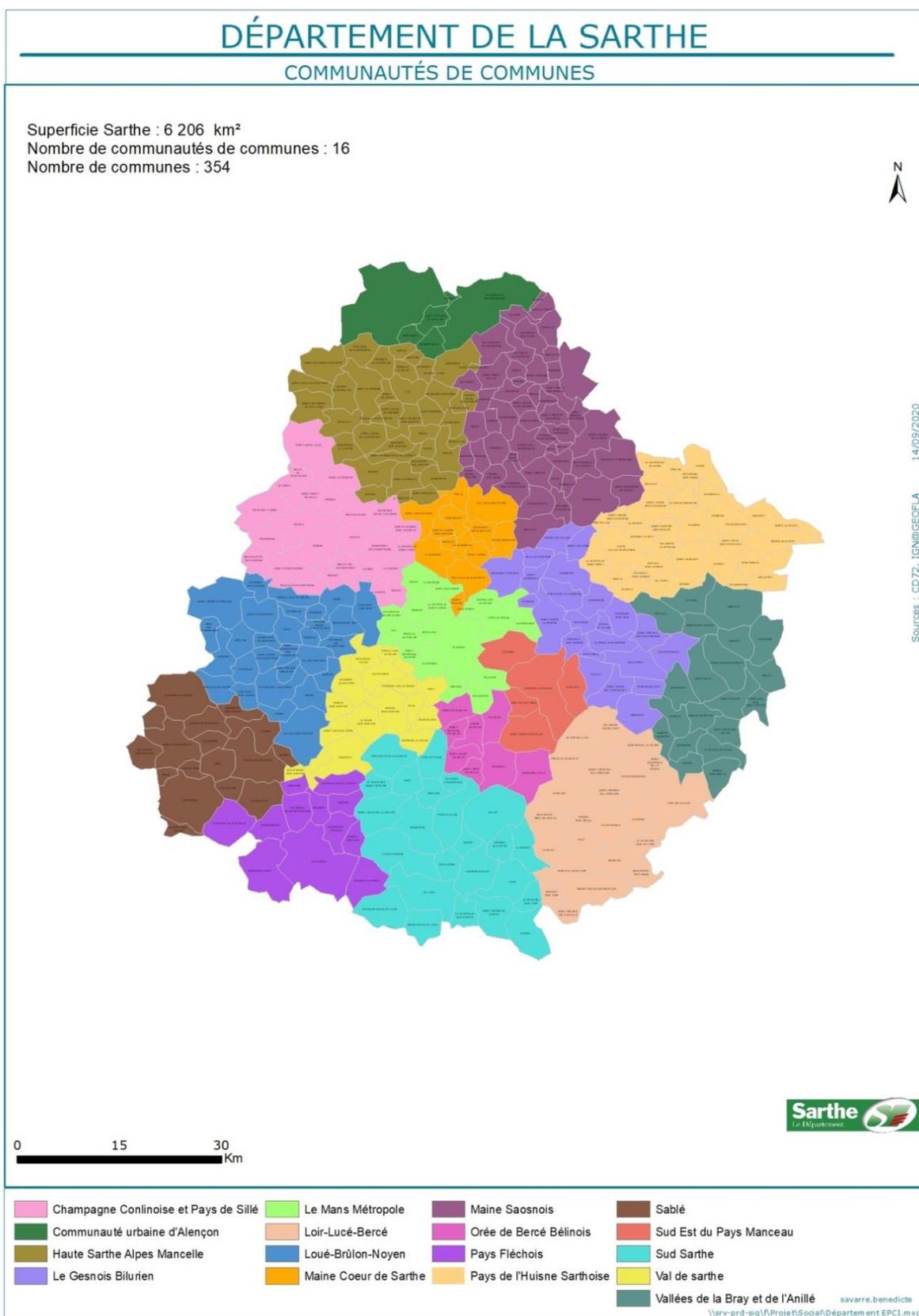
I. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

1.1 TERRITOIRE

Le département de la Sarthe est un territoire à dominante rurale avec une ville centre et 3 pôles urbains.

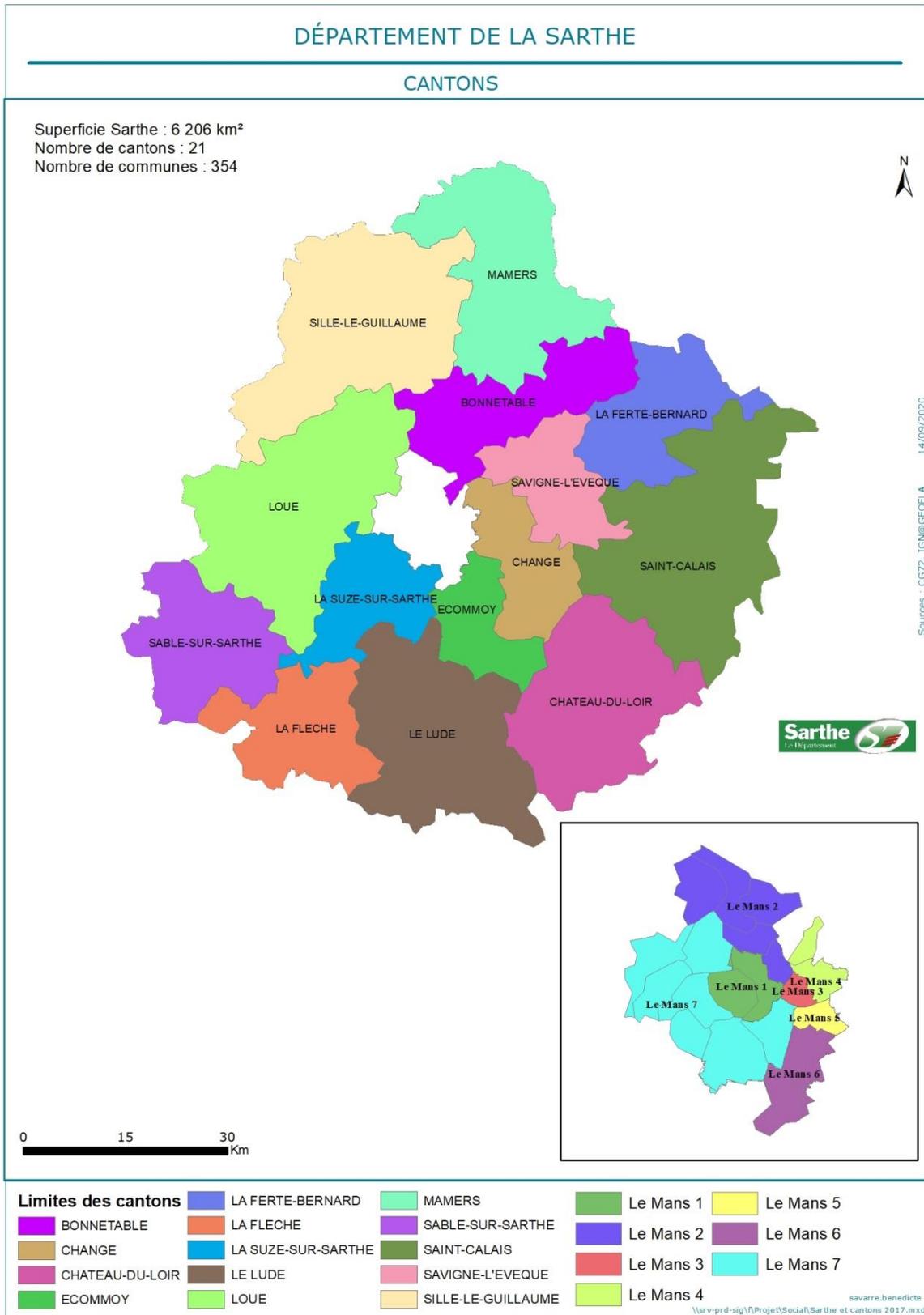
Il est situé dans le Grand Ouest français et au nord-est de la région Pays de la Loire, dont il fait partie. Il compte six départements limitrophes : le Maine-et-Loire et la Mayenne pour la région des Pays de la Loire, l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher pour la région Centre-Val de Loire, et l'Orne pour la Normandie.

Son territoire s'étend sur une superficie totale de **6 206 km²** et 19,3 % de la région, ce qui en fait le 37^e département français par sa superficie. Le territoire de la Sarthe regroupe **354 communes** réparties en 2 communautés urbaines et 15 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.



4 communes sarthoises font partie de la Communauté urbaine d'Alençon.

Le territoire de la Sarthe est composé d'une agglomération centrale et de trois pôles urbains (La Ferté-Bernard, La Flèche-Sablé-sur-Sarthe et l'agglomération limitrophe d'Alençon). Un maillage étroit du territoire est assuré par un ensemble de villes secondaires. Il est actuellement divisé en 3 arrondissements et au 1^{er} janvier 2016 de **21 cantons**, dont 7 sont situés sur l'agglomération mancelle.



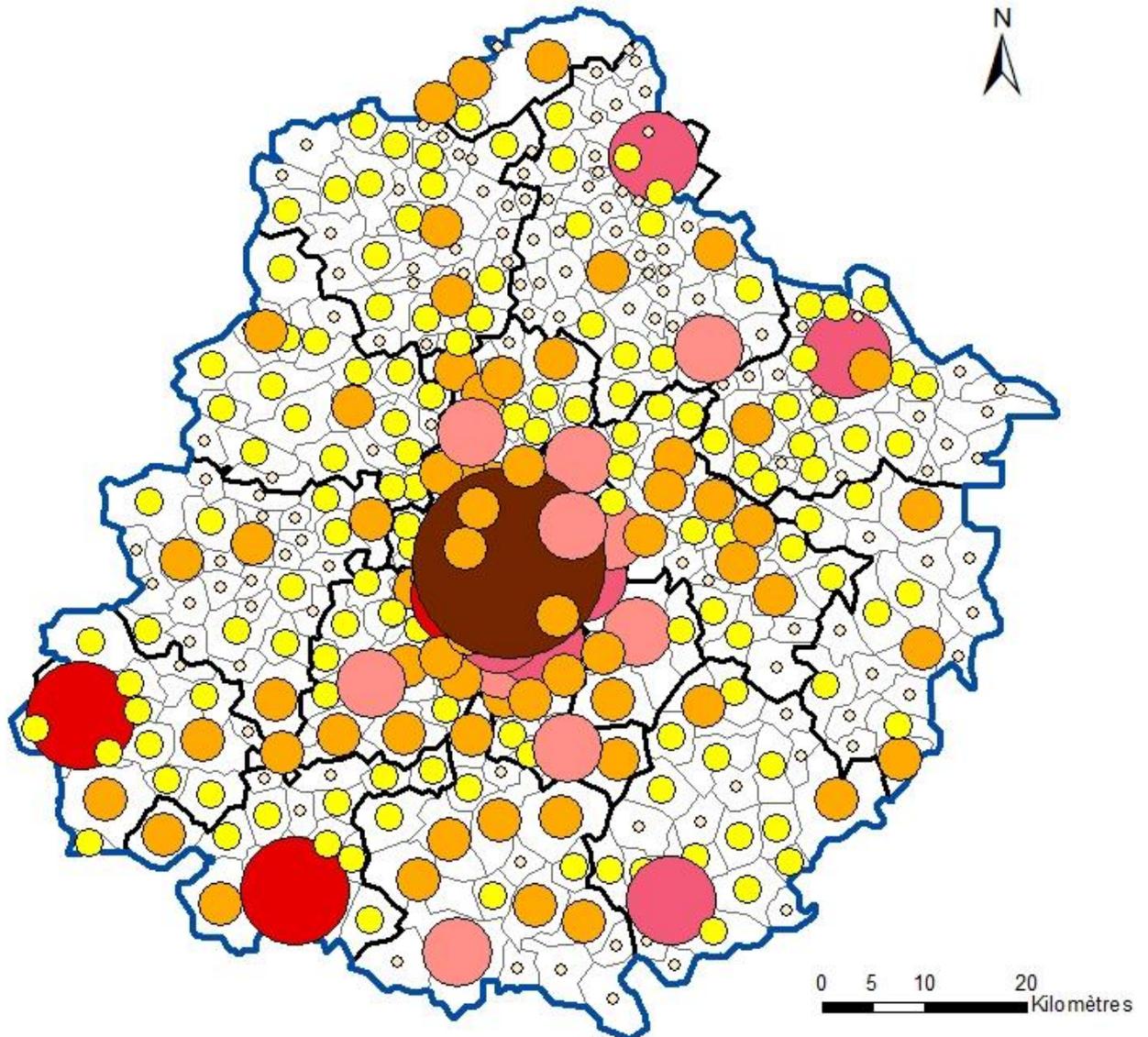
1.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

- a) 567 561 habitants en Sarthe, avec 25% de la population âgée de moins de 20 ans et plus de 27% âgée de 60 ans et plus

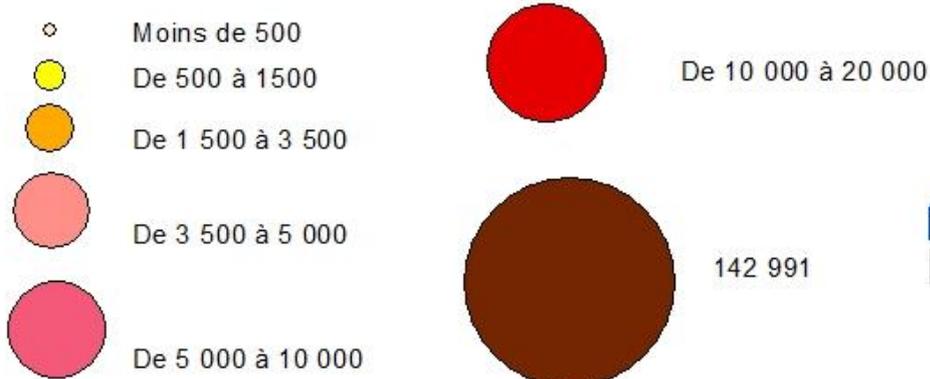
Tranches d'âge	2016	%
0 à 14 ans	105 930	18,7
15 à 29 ans	92 656	16,3
30 à 44 ans	100 812	17,8
45 à 59 ans	112 762	19,9
60 à 74 ans	95 009	16,7
75 à 89 ans	52422	9,2
90 ans ou plus	7968	1,4
Total	567 561	100
Tranches d'âge spécifique		
0 à 19 ans	141 299	24,9
20 à 64 ans	307 977	54,3
65 ans ou plus	118 286	20,8
Jeunes		
Personnes âgées de 16 à 25 ans	62 208	11
Personnes âgées		
Personnes âgées de 60 ans et plus	155 400	27,38
Personnes âgées de 75 ans et plus	60 390	10,64

(Source : INSEE RP 2016)

POPULATION MUNICIPALE AU 1ER JANVIER 2019



Nombre d'habitants



 Limites du département
 Limites des EPCI en 2019

Source: INSEE / RP 2016

b) Une baisse du taux de natalité

Taux de natalité en 2016	Sarthe	Loire Atlantique	Maine et Loire	Vendée	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
en ‰	10,7	11,7	11,2	9,4	10,5	10,9	11,5

(Source : INSEE RP 2016)

Le taux de natalité en Sarthe était de 11,6‰ en 2012.

c) Un taux de mortalité en Sarthe supérieur à la région et à l'échelle nationale

Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)	2012	2016
Sarthe	9,7	9,6
Pays de la Loire	8,7	8,6
France	8,7	8,6

(Source : INSEE)

Le taux de mortalité en Sarthe est le plus élevé après celui de la Vendée (9,7‰) dans la région des Pays de la Loire.

d) Une population sarthoise stable

Les Sarthois représentent 15,18% de la population régionale. Après la Mayenne, la Sarthe est le deuxième département le moins peuplé des Pays de la Loire et ayant un taux de variation annuel moyen le plus faible.

Contre 567 382 habitants en 2012, la population est stable.

Si la Sarthe a connu une croissance démographique entre 2006 et 2011, elle est entrée dans une phase de stabilité.

Ce ralentissement repose à la fois sur l'apparition d'un déficit migratoire et sur le recul du solde naturel.

Population par département en 2016	Sarthe	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Vendée	Mayenne	Région Pays de la Loire	France Métropolitaine
Nombre d'habitants	567 561	1 380 852	810 934	670 597	307 688	3 737 632	64 468 792
Densité de population (Hab/km ²)	90	207	115	101	59	118	119
Taux de variation annuel moyen (2011-2016) en %	0,1	1,3	0,5	0,9	0,0	0,7	0,4
Dû au mouvement naturel	0,2	0,5	0,4	0,1	0,2	0,3	0,4
Dû au mouvement migratoire	-0,1	0,8	0,1	0,8	-0,2	0,4	0,1

(Source : INSEE RP 2016)

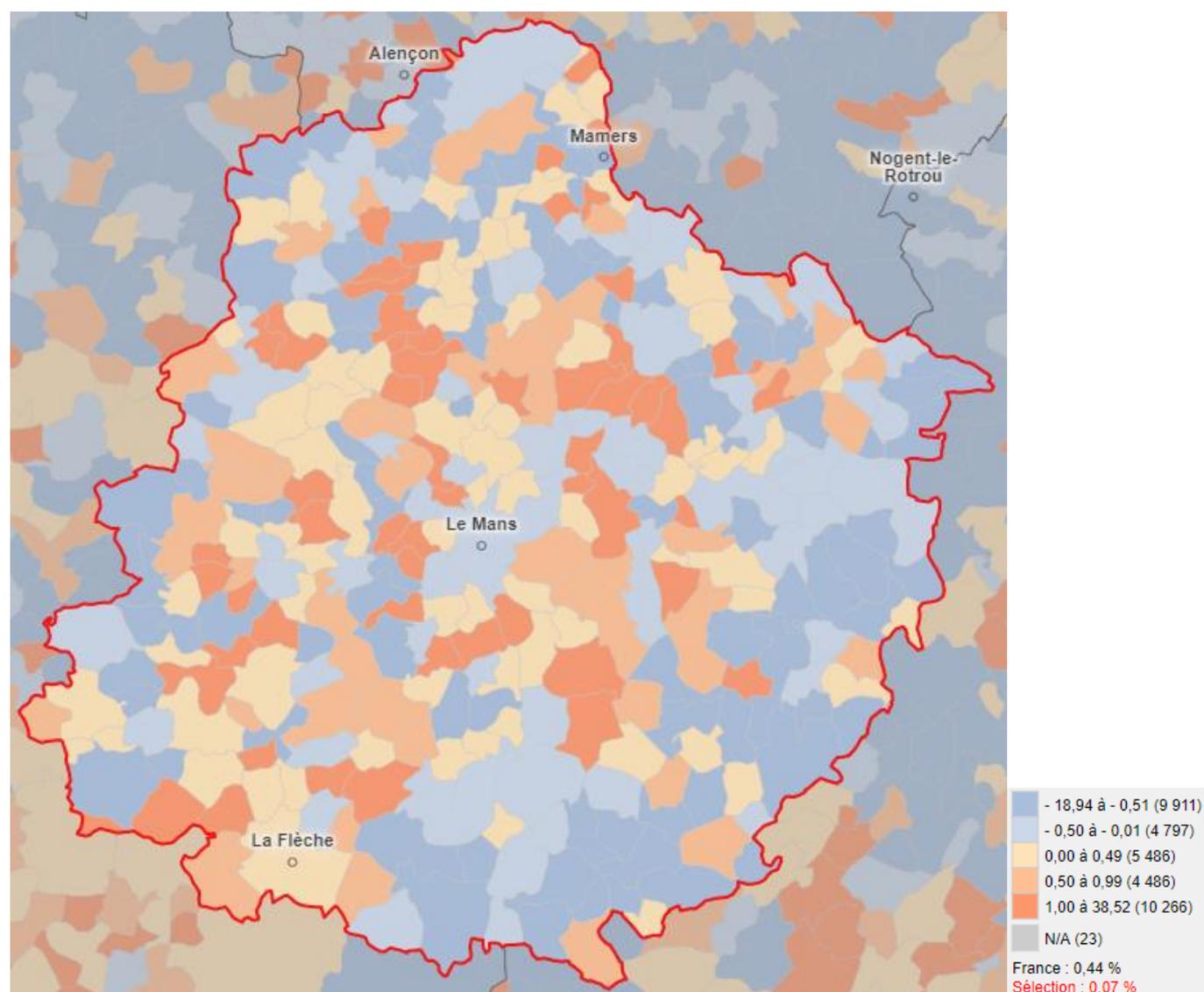
S'élevant à 0,3% sur la période 2006-2011, le solde naturel annuel, qui est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une même année, a baissé. La baisse du taux de natalité observé n'est pas compensée par une stabilité du taux de mortalité.

e) Densité communale et taux de variation annuel moyen

Un taux d'évolution annuel de la population est plus marqué dans la Couronne mancelle et au sud-ouest du département.

Taux d'évolution annuel de la population en % 2011-2016

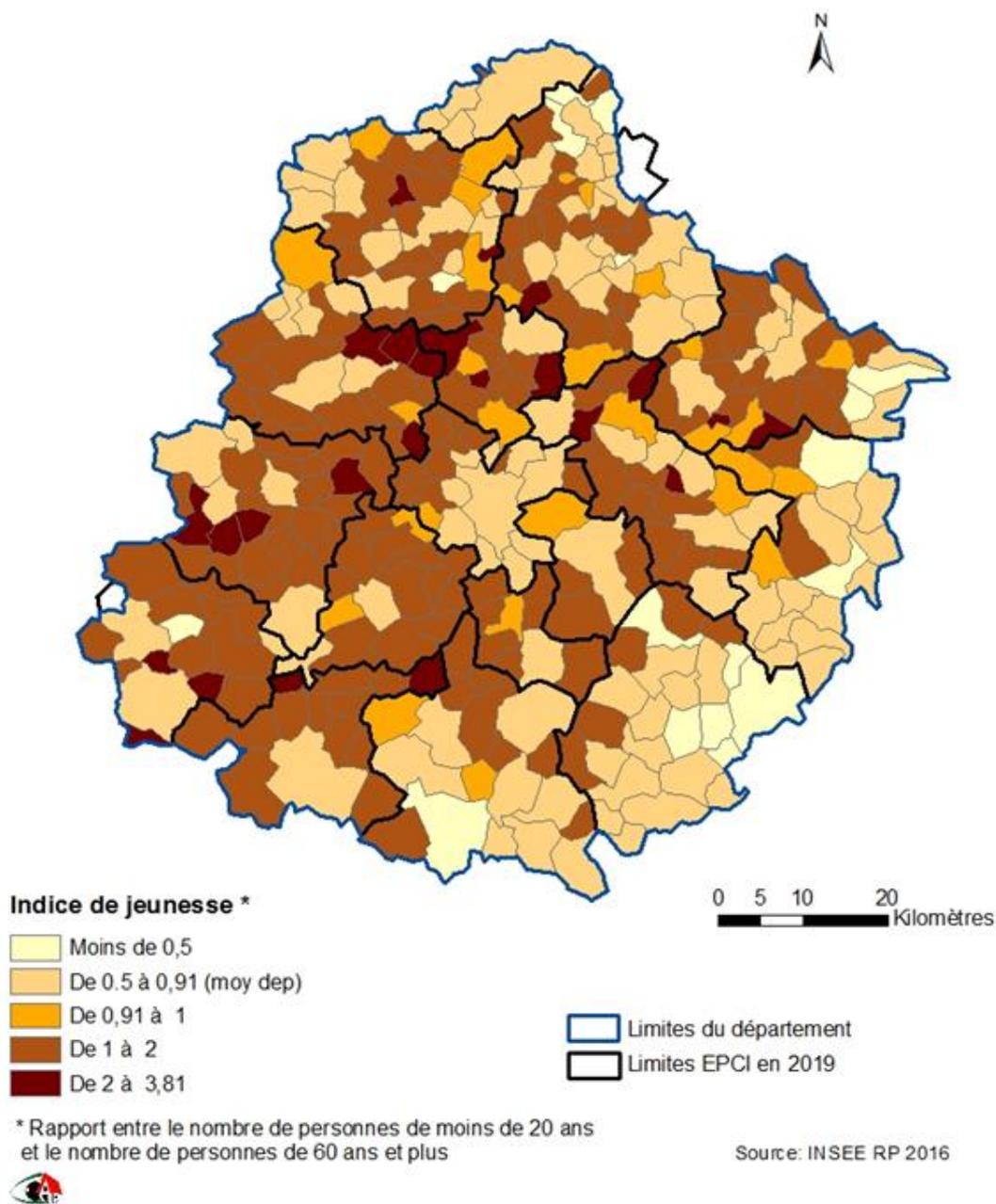
(Sources : INSEE, Observatoire des territoires)



f) Un indice de jeunesse de 0,91

L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus.

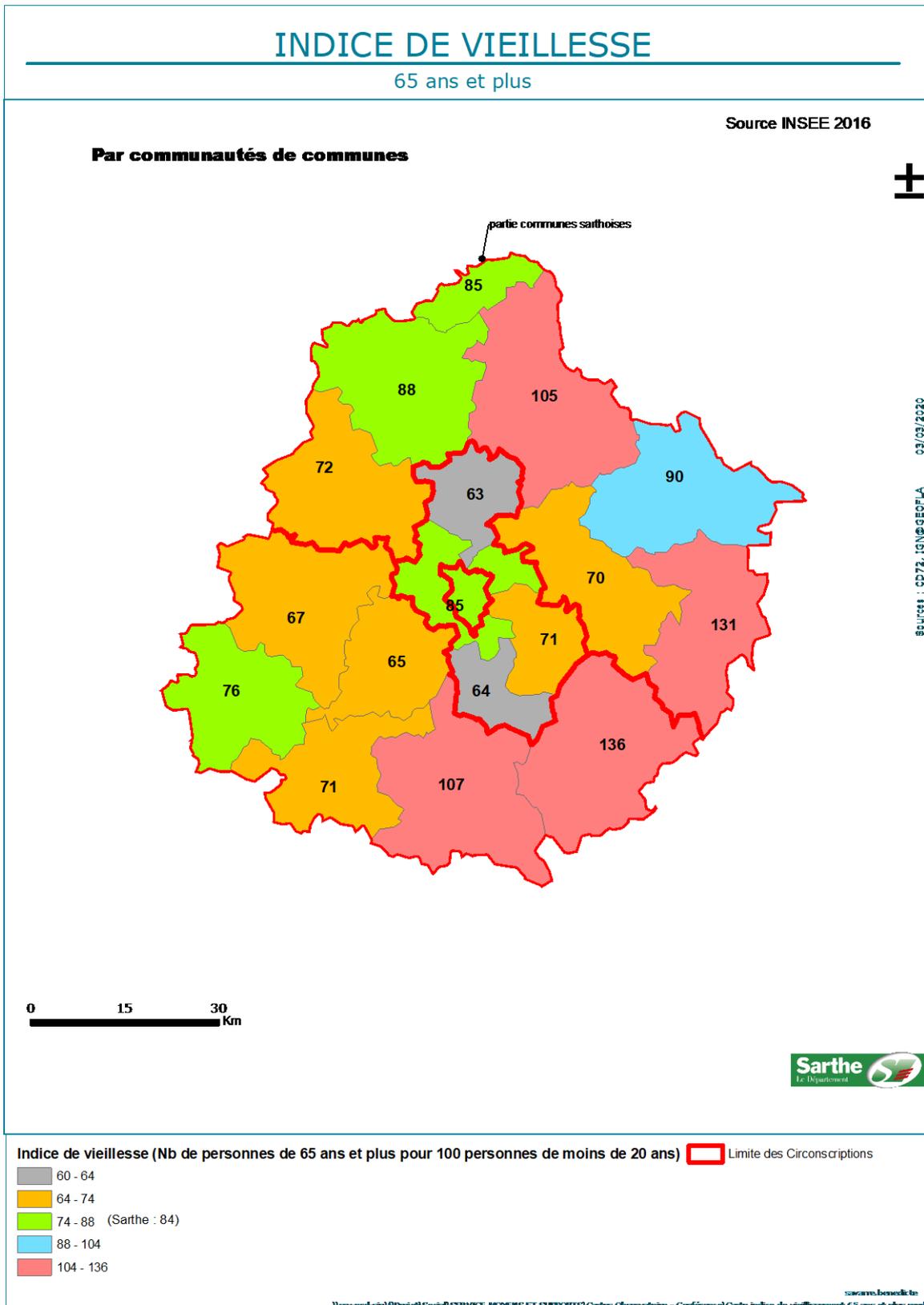
En Sarthe en 2016, il est de 0,91. Inférieur à 1, il témoigne d'une population sarthoise âgée.



g) Un vieillissement constant de la population avec un indice de vieillesse de 84 contre 77 au niveau des Pays de la Loire

L'indice de vieillissement ou indice de vieillesse est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

En 2010, l'indice de vieillesse en Sarthe était de 73,3. L'augmentation de l'indice sur les dernières années indique un vieillissement constant de la population sarthoise.



h) Une espérance de vie à la naissance qui augmente légèrement

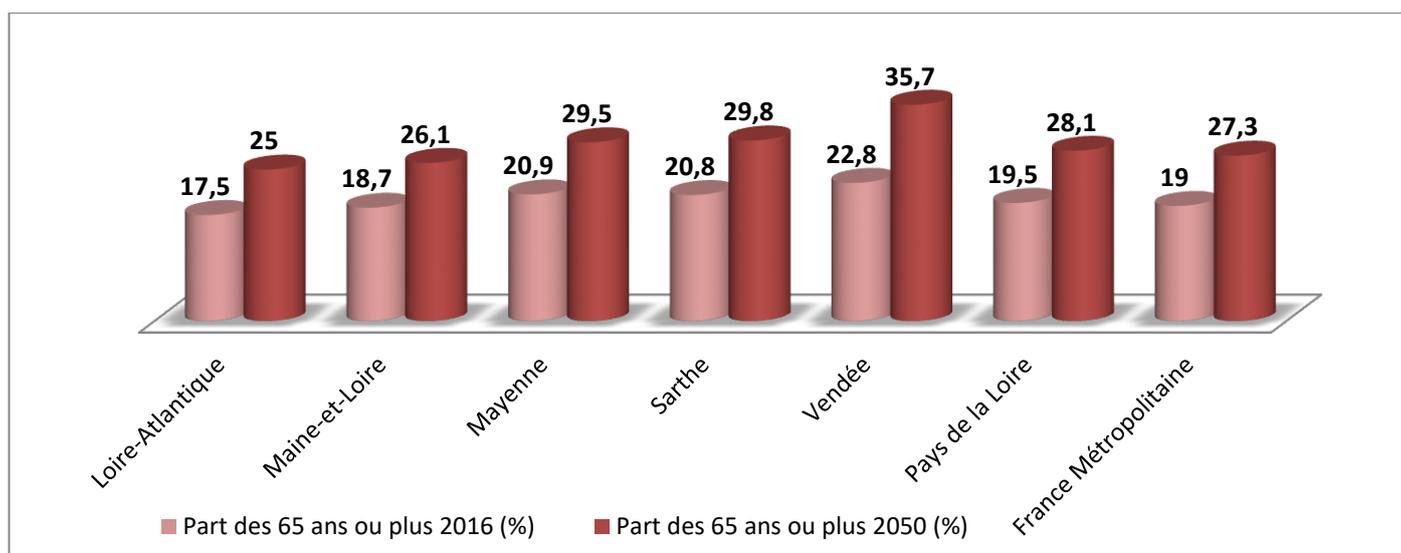
Espérance de vie à la naissance	Femmes		Hommes	
	2011	2016	2011	2016
Sarthe	85,2	85,6	78,5	78,9
Pays de la Loire	nd	85,8	nd	79,6
France	84,8	85,3	78,4	79,4

(Source : INSEE)

1.3 PROJECTION DE POPULATION JUSQU'EN 2050, AVEC UN TAUX DE VARIATION LE PLUS FAIBLE DE LA REGION ET UN VIEILLISSEMENT IMPORTANT

Évolution de la population, projections 2013-2050	Population 2050	Taux de variation annuel moyen 2008-2013 (%)	Taux de variation annuel moyen 2013-2050 (%)	dont solde naturel	dont solde migratoire	Part des 65 ans ou plus 2050 (%)
Loire-Atlantique	1 774 000	+1,13	+0,78	+0,37	+0,41	25
Maine-et-Loire	985 000	+0,65	+0,56	+0,34	+0,22	26,1
Mayenne	339 000	+0,30	+0,27	+0,11	+0,15	29,5
Sarthe	606 000	+0,34	+0,17	+0,06	+0,11	29,8
Vendée	796 000	+1,22	+0,53	-0,22	+0,75	35,7
Pays de la Loire	4 500 000	+0,84	+0,56	+0,20	+0,36	28,1
France métropolitaine	71 628 000	+0,50	+0,32	+0,22	+0,10	27,3

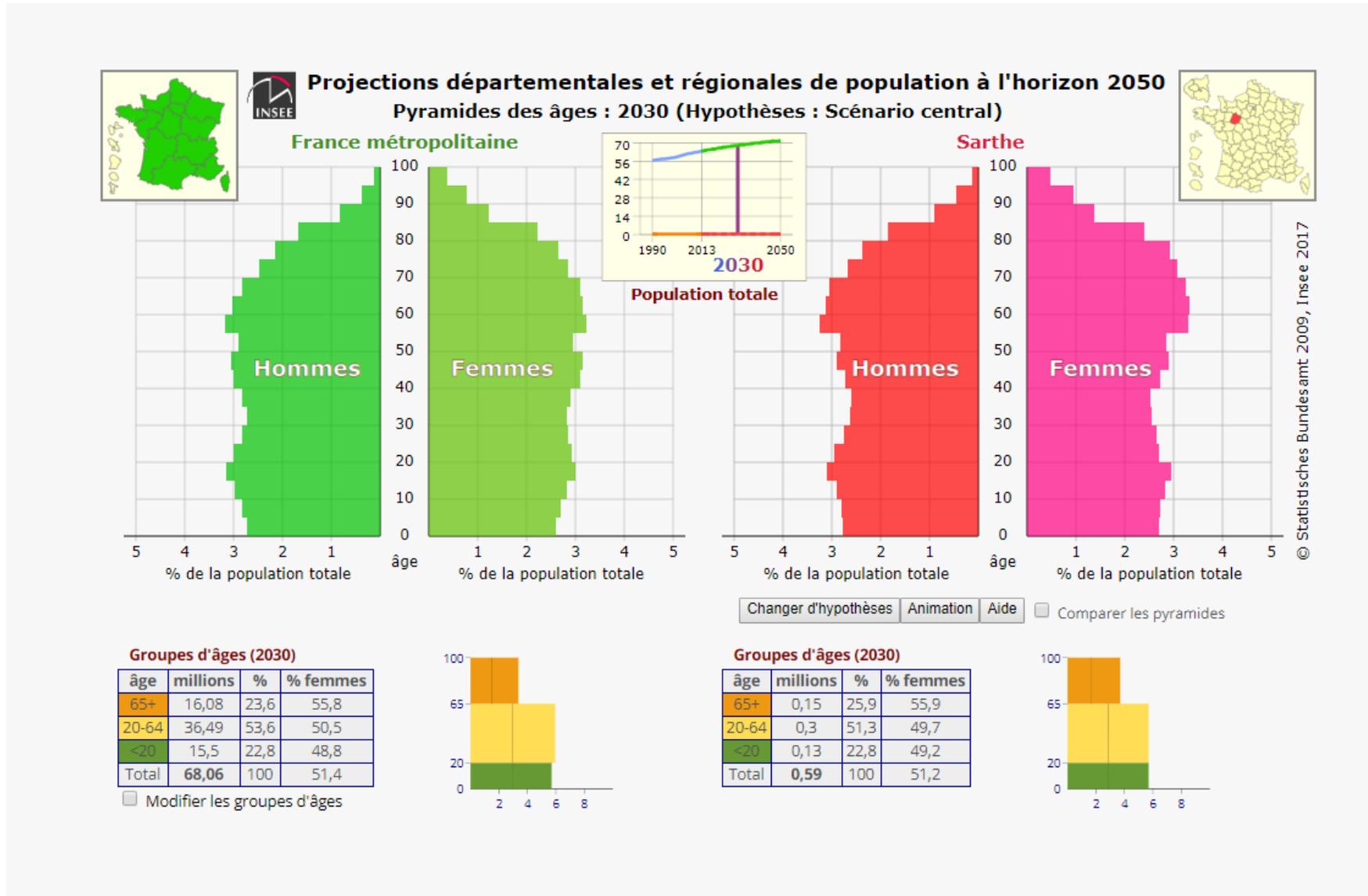
(Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central)

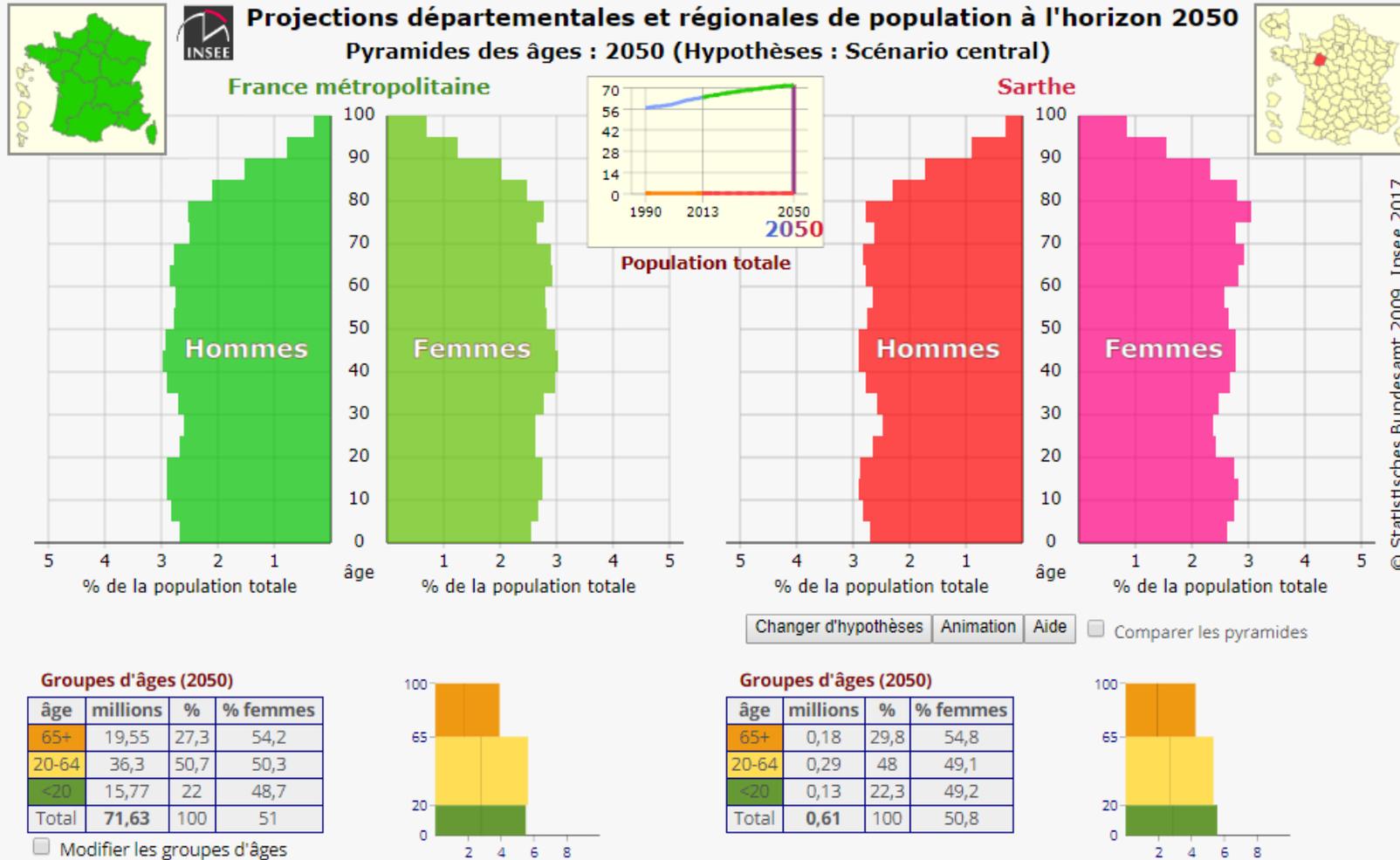


(Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central)

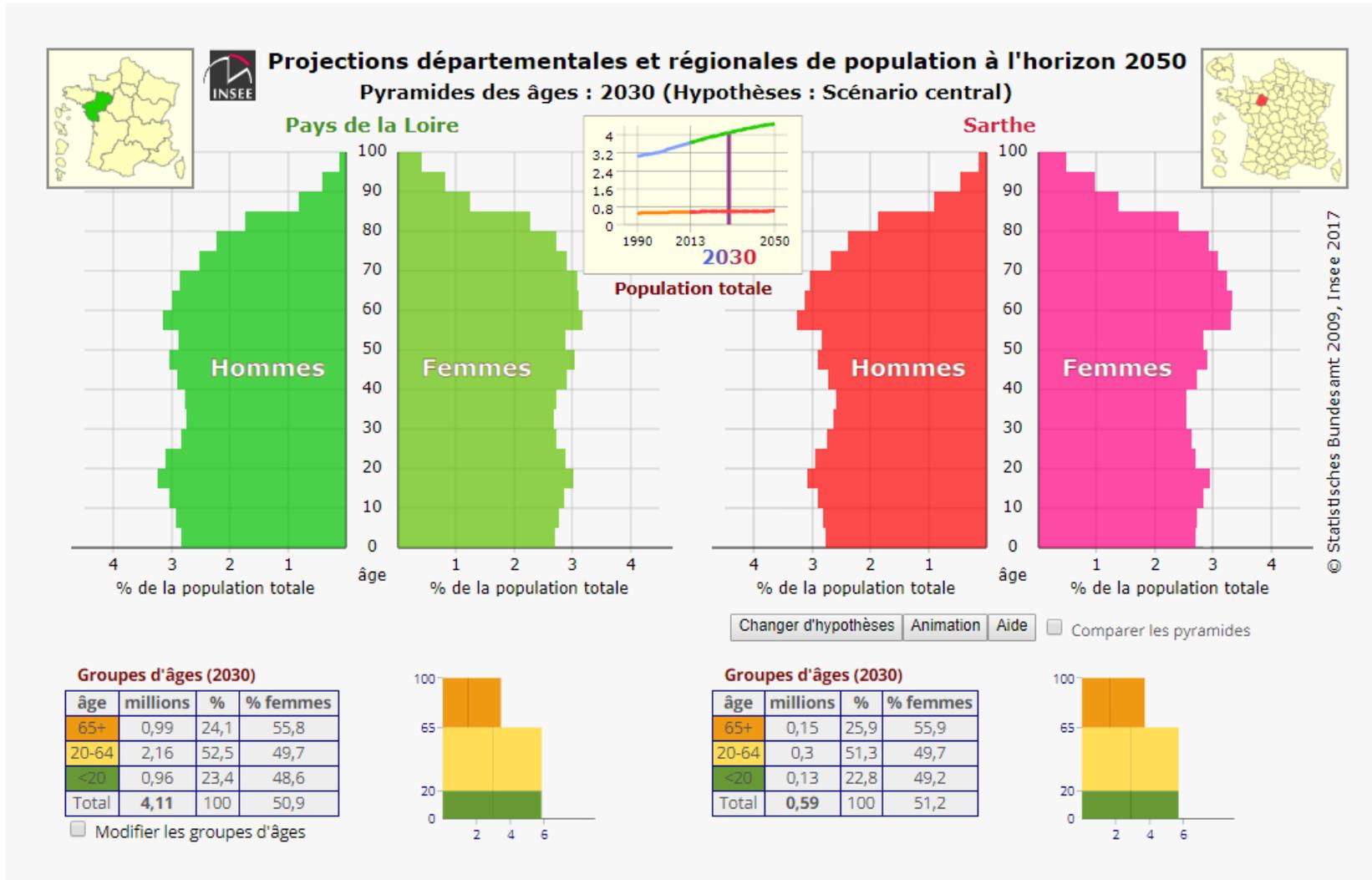
En 2030, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient près de 26% des Sarthois.

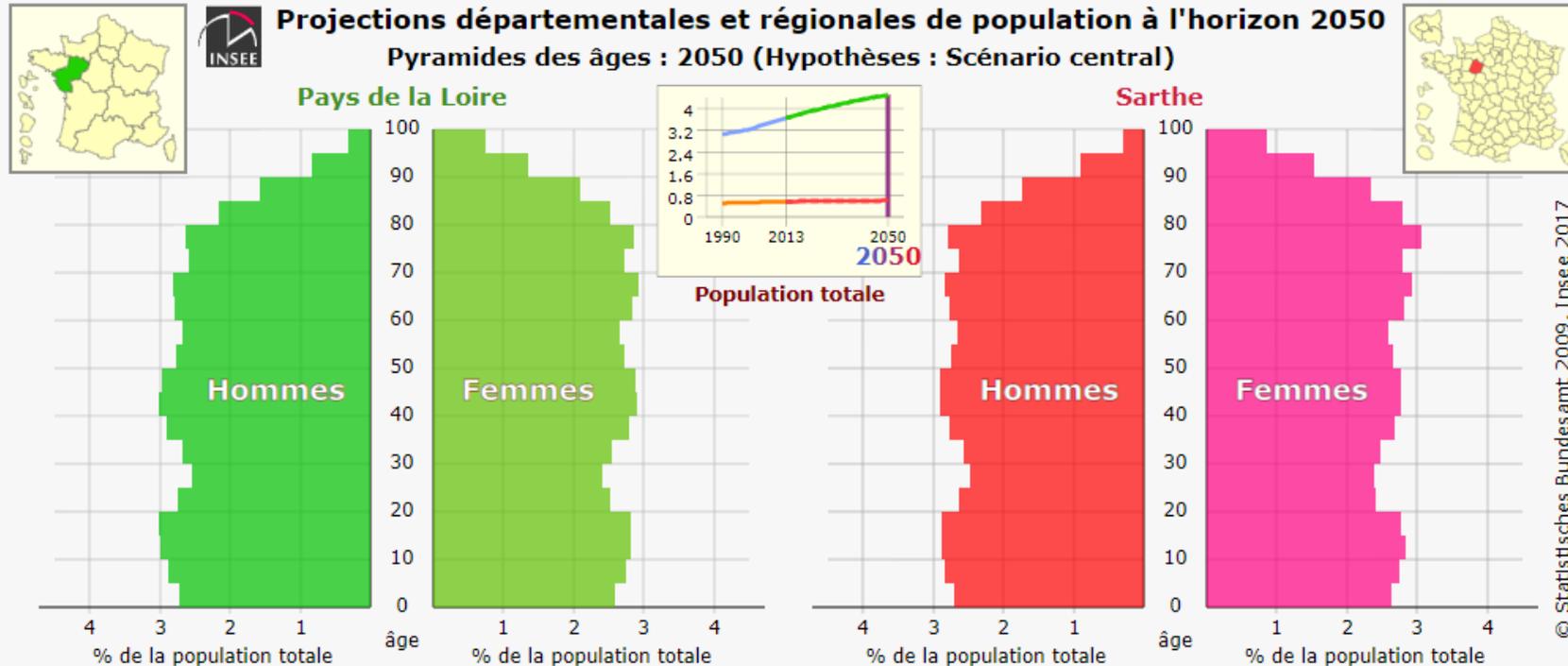
Comparaison France / Sarthe





Comparaison Pays de La Loire / Sarthe

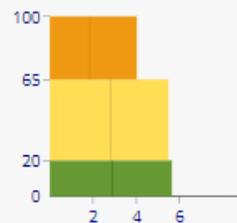




Groupes d'âges (2050)

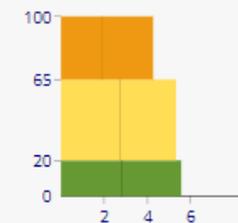
âge	millions	%	% femmes
65+	1,26	28,1	54,2
20-64	2,22	49,4	49,2
<20	1,01	22,5	48,5
Total	4,5	100	50,4

Modifier les groupes d'âges



Groupes d'âges (2050)

âge	millions	%	% femmes
65+	0,18	29,8	54,8
20-64	0,29	48	49,1
<20	0,13	22,3	49,2
Total	0,61	100	50,8



1.4 SITUATION DES MENAGES

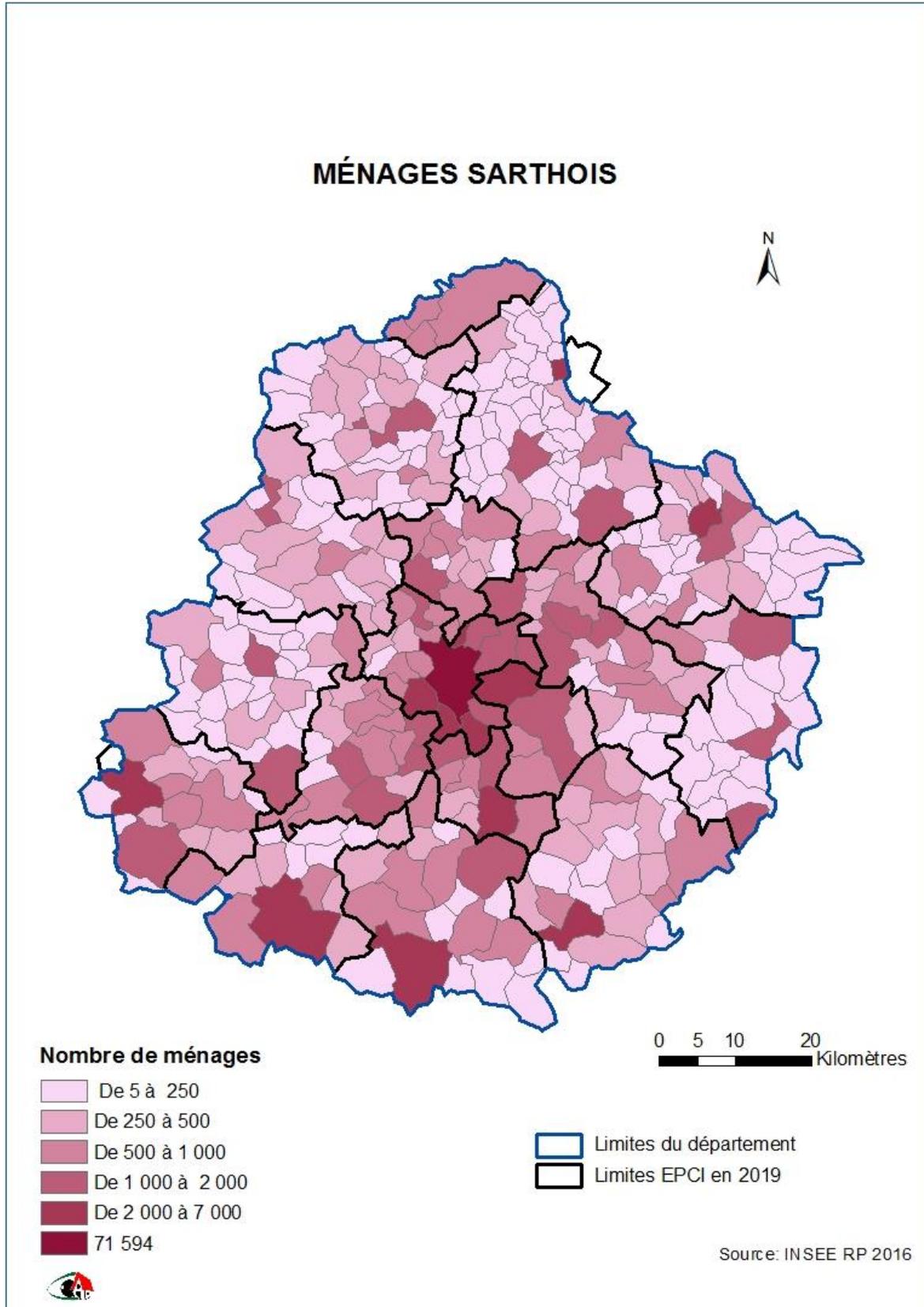
a) Une part majoritaire de personnes seules

Evolution du nombre de ménages en Sarthe	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2016	%	2011	%	2016	2011
Ensemble	249 843	100	244 602	100	552 994	551 332
Ménages d'une personne	86 441	34,6	80 457	33,3	86 441	80 457
Hommes seuls	37 930	15,2	34 553	14,1	37 930	34 553
Femmes seules	48 511	19,4	45 904	18,8	48 511	45 904
Autres ménages sans famille	3 826	1,5	3 981	1,6	9 235	9 820

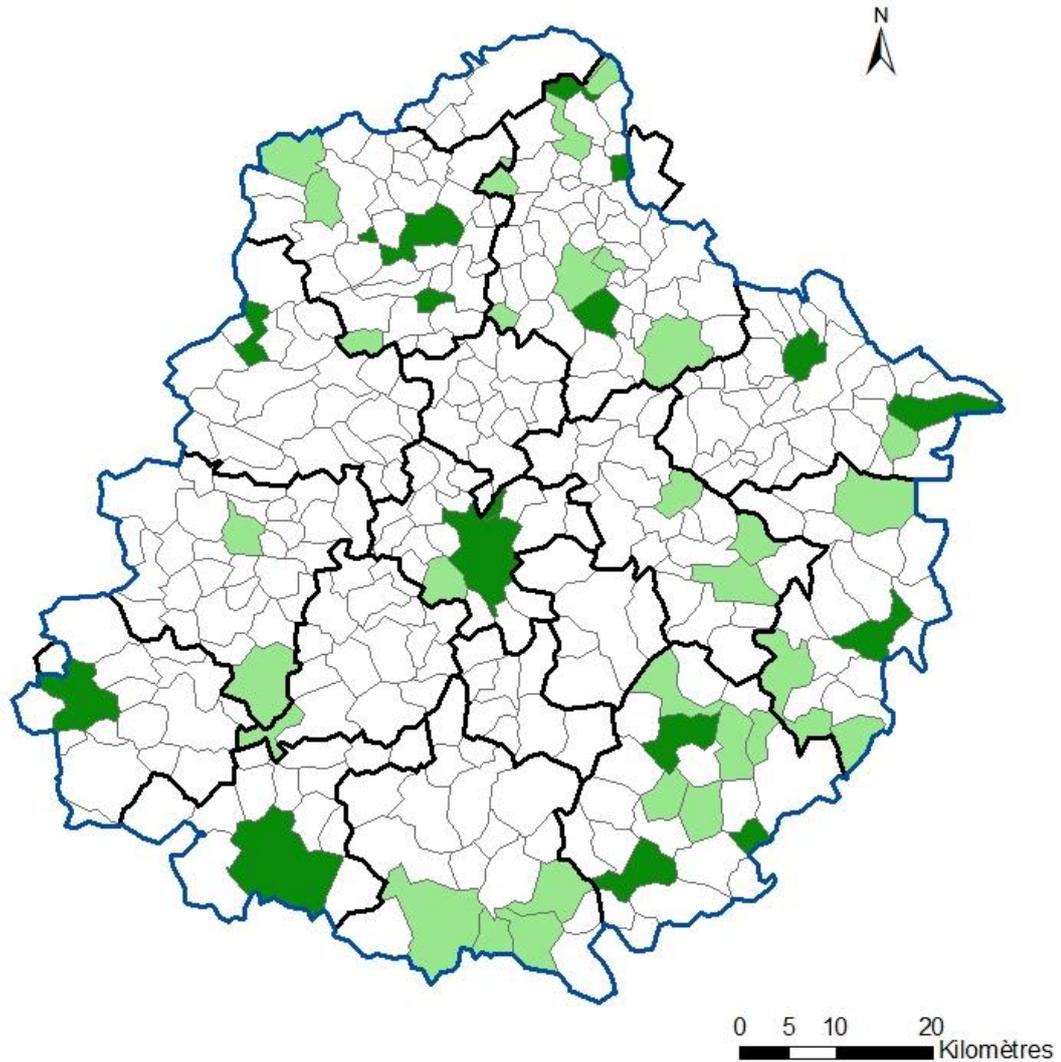
(Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019)

Evolution du nombre de ménages dans les Pays de la Loire	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2016	%	2011	%	2016	2011
Ensemble	1 640 347	100	1 549 539	100	3 649 103	3 509 565
Ménages d'une personne	569 651	34,7	511 233	33	569 651	511 233
Hommes seuls	248 554	15,2	218 975	14,1	248 554	218 975
Femmes seules	321 097	19,6	292 258	18,9	321 097	292 258
Autres ménages sans famille	29 355	1,8	31 048	2	69 989	73 477

(Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019)



PRÉPONDÉRANCE DES PERSONNES SEULES



Part des personnes seules

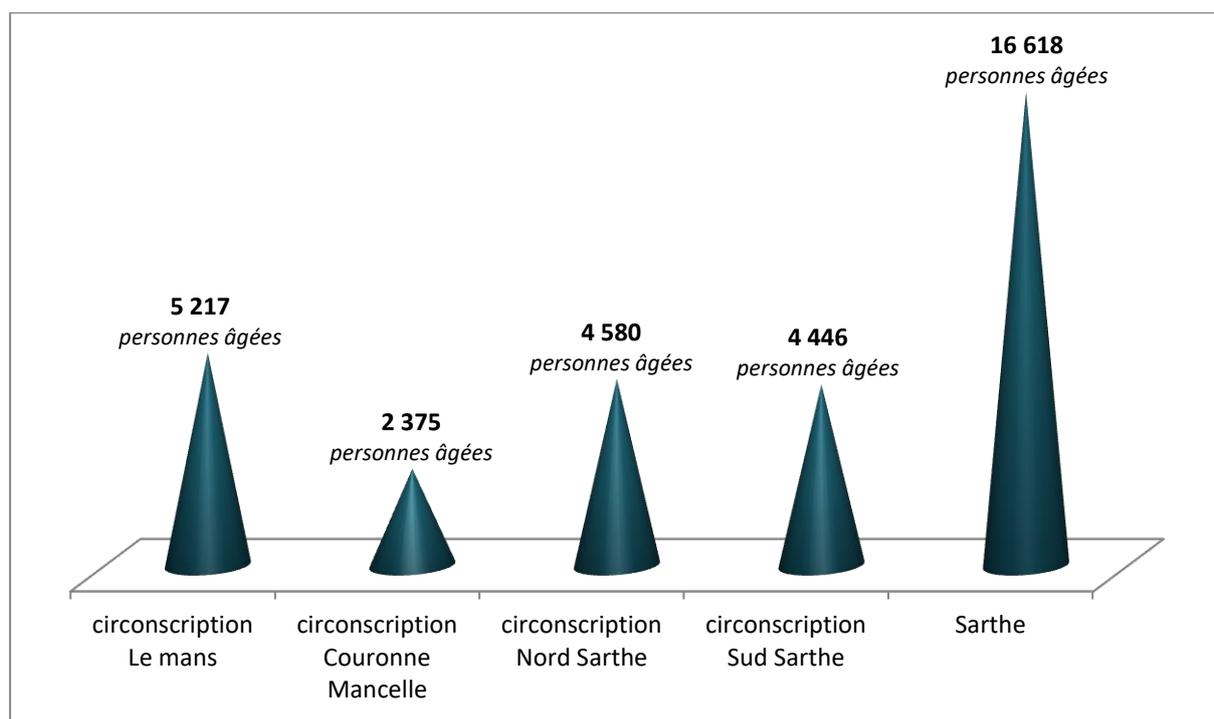
-  Moins de 34,6% (moy dep)
-  De 34,6% à 40%
-  De 40% à 47,5%

-  Limites du département
-  Limites EPCI en 2019



Source: INSEE RP 2016

b) 16 618 personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules



(Source : INSEE RP 2016)

1.5 EMPLOI

Les données concernant l'emploi et le chômage en Sarthe seront à tempérer à la suite des effets économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19.

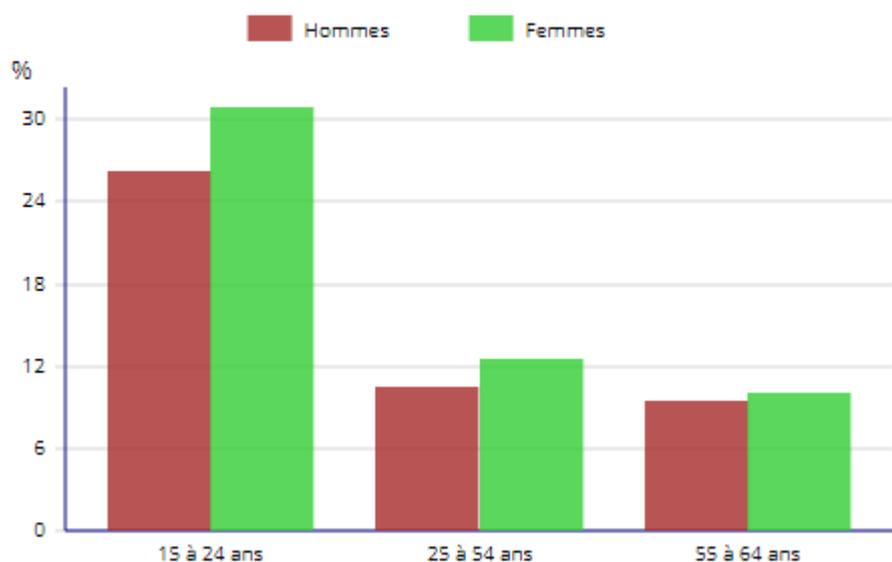
a) Une population active des 15-64 ans relativement stable, mais une chute du nombre d'actifs ayant un emploi

Evolution de la population active	Actifs		Evolution en %	Actifs ayant un emploi		Evolution en %
	2010	2016		2010	2016	
Population active 15 à 64 ans	258514	256 178	-0,9	230332	222 483	-3,4

(Source : INSEE)

b) Un taux de chômage plus élevé chez les 15-24 ans et majoritaire chez les femmes

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2016



(Source : INSEE RP 2016)

Le taux de chômage en Sarthe des 15-64 ans est de 13,2%, contre 12% à l'échelle régionale et 14,1% à l'échelle nationale.

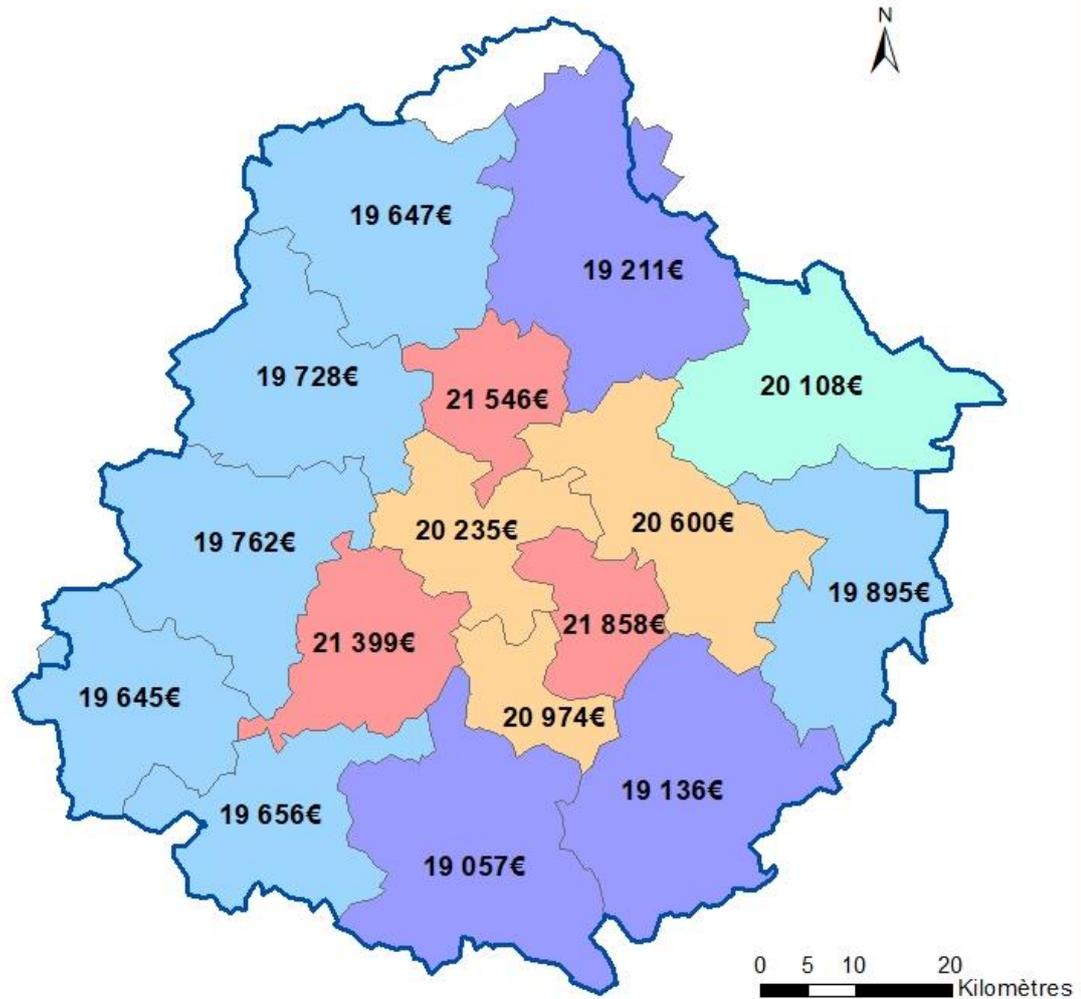
1.6 REVENUS

a) Une médiane du revenu disponible par unité de consommation en Sarthe en augmentation, mais inférieure aux médianes régionale et nationale

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	Sarthe	Pays de la Loire	France métropolitaine
2011	18 815	19 182	19 547
2016	20 169	20 642	20 809

(Sources : INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))

MEDIANE DU NIVEAU DE VIE EN 2016



Médiane du niveau de vie (en euros)

- De 19 057€ à 19 211€
- De 19 211€ à 19 900€
- De 19 900€ à 20 169€ (médiane dep)
- De 20 169€ à 20 975€
- De 20 975€ à 21 858€

- Limites du département
- Limites EPCI en 2019



Source : INSEE DGFIP Cnaf Cnav CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

b) Le montant mensuel moyen des retraites du régime général s'élève à 725€, supérieur à la moyenne régionale.

- Evolution du nombre de retraités

(Retraités du Régime Général résidant en Pays de la Loire et bénéficiant d'une retraite payée par l'une des Carsat de la métropole ou l'une des CGSS)

	Loire Atlantique		Maine et Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1
2012	238 196	1,7%	146 293	1,3%	56 721	1,3%	116 310	0,9%	143 906	2,2%	701 426	1,5%
2013	244 660	2,7%	150 001	2,5%	58 244	2,7%	118 697	2,1%	148 592	3,3%	720 194	2,7%
2014	250 169	2,3%	153 763	2,5%	59 737	2,6%	120 915	1,9%	153 237	3,1%	737 821	2,4%
2015	254 709	1,8%	156 639	1,9%	60 906	2,0%	122 286	1,1%	156 889	2,4%	751 429	1,8%
2016	259 592	1,9%	159 730	2,0%	62 130	2,0%	124 114	1,5%	161 348	2,8%	766 914	2,1%
2017	265 046	2,1%	162 768	1,9%	63 513	2,2%	126 032	1,5%	165 798	2,8%	783 157	2,1%
2018	271 061	2,3%	165 620	1,8%	64 717	1,9%	127 954	1,5%	170 305	2,7%	799 657	2,1%

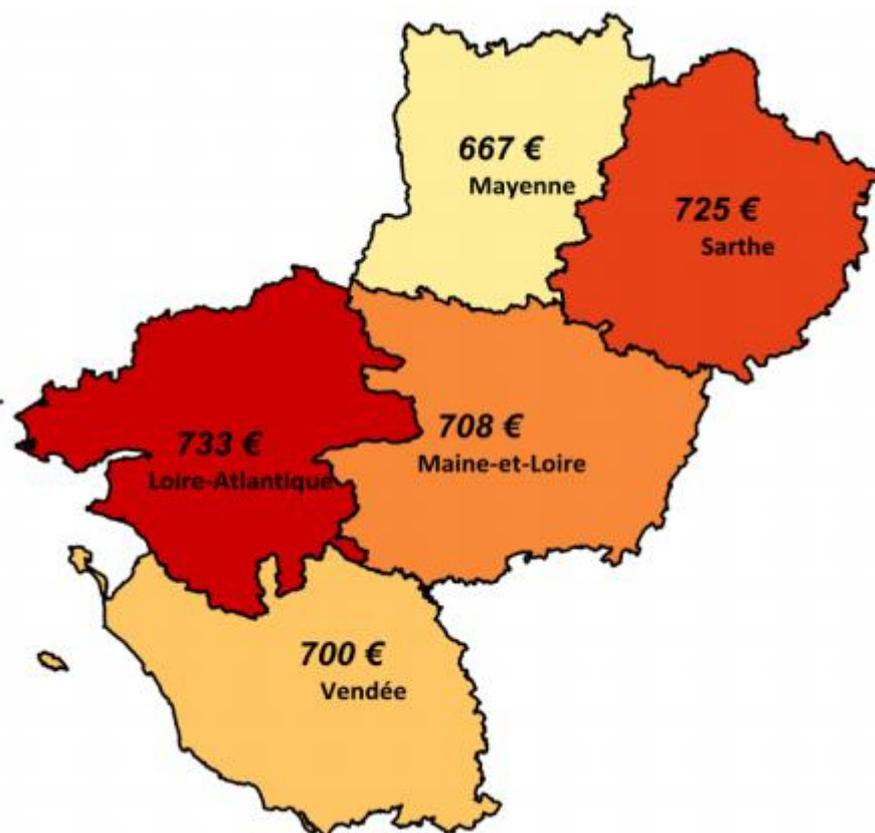
(Source : Abrégé statistique retraite 2018, Carsat Pays de la Loire, édition 2019)

- Montant mensuel moyen versé au 31 décembre 2018

	Titulaires du minimum vieillesse		Non titulaires du minimum vieillesse		Ensemble	
	Effectifs concernés	Montant moyen	Effectifs concernés	Montant moyen	Effectifs concernés	Montant moyen
Loire Atlantique	6 158	724,06 €	264 903	733,65 €	271 061	733,43 €
Maine et Loire	3 244	687,34 €	162 376	708,18 €	165 620	707,78 €
Mayenne	1 149	677,79 €	63 568	667,28 €	64 717	667,47 €
Sarthe	2 600	715,43 €	125 354	725,09 €	127 954	724,90 €
Vendée	2 720	667,85 €	167 585	700,25 €	170 305	699,73 €
Pays de la Loire	15 871	702,16 €	783 786	714,48 €	799 657	714,24 €

(Source : Abrégé statistique retraite 2018, Carsat Pays de la Loire, édition 2019)

Pour la Sarthe, le montant moyen mensuel était de 653€ en 2011.



(Source : Abrégé statistique retraite 2018, Carsat Pays de la Loire, édition 2019)

Les montants moyens ne sont pas représentatifs des ressources complètes des retraités, la plupart d'entre eux bénéficient également :

- d'une ou plusieurs retraites payées par d'autres régimes de base,
- de retraites complémentaires (ARRCO, AGIRC, etc...).

c) Une part de bénéficiaires du minimum vieillesse supérieure à la moyenne régionale

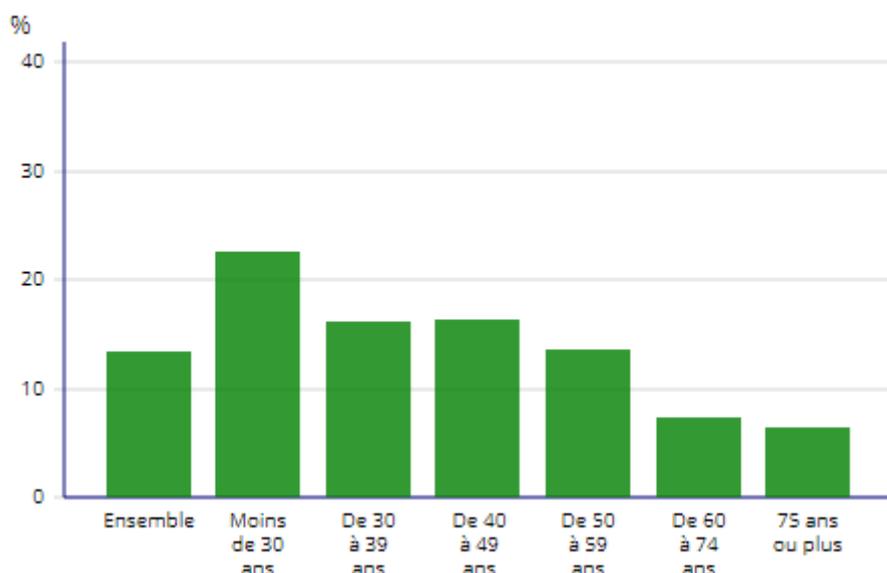
Minimum vieillesse au 31 décembre 2017	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Nombre d'allocataires	7 130	4 170	1 540	3 350	3 440	19 630	479 840
Taux pour 1000 personnes de 60 ans et plus	21,4	19,8	17,9	21,0	16,5	19,7	28,5

(Sources : Pôle Emploi, fichier national des ASSEDICS, DREES, CNAMTS, CCMSA, RSI)

1.7 PAUVRETE

Le taux de pauvreté de 13,4%, plus marqué chez les moins de 30 ans et le plus élevé de la Région Pays de la Loire

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016



(Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019)

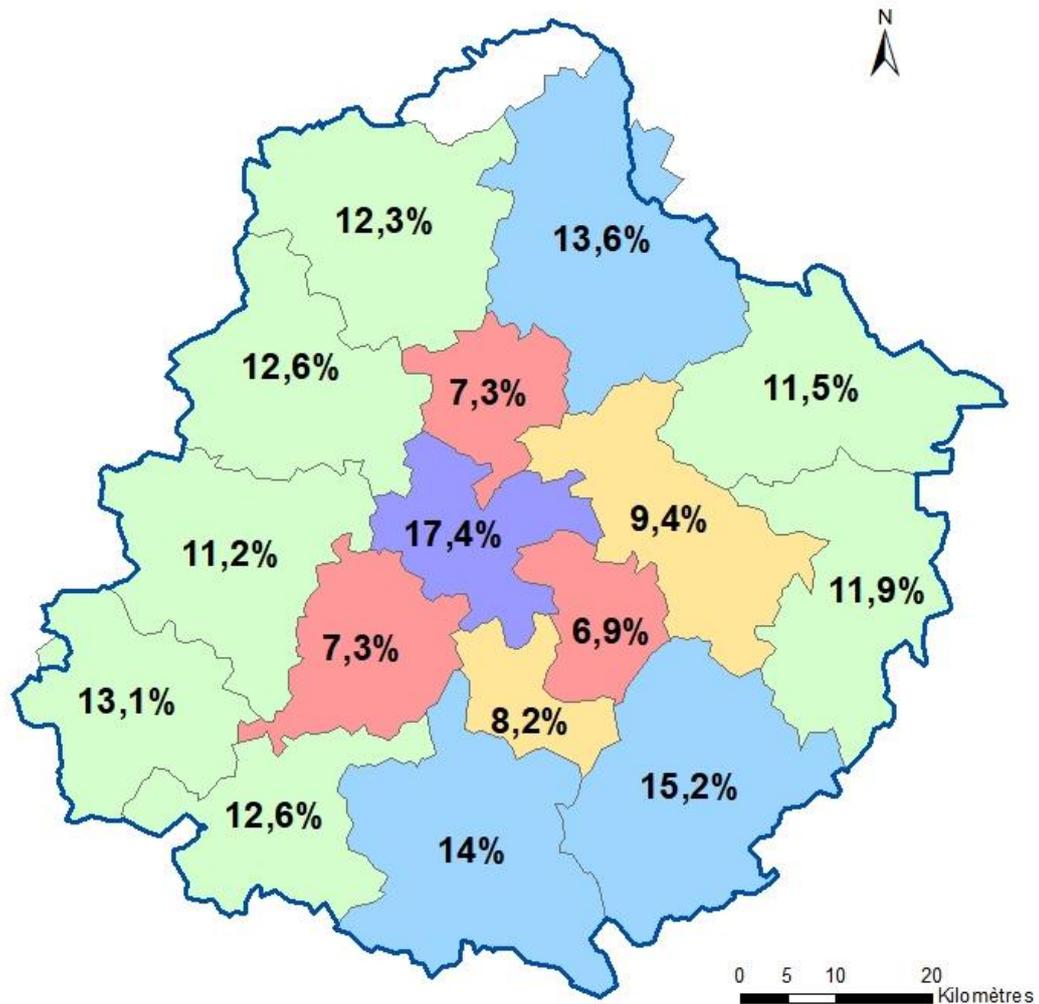
Pauvreté et précarité Année 2016	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (1)	10,2%	11,7%	11,7%	13,4%	9,6%	11,0%	14,7%
des ménages dont le réfèrent fiscal a moins de 30 ans	17,4%	19,5%	16,7%	22,5%	12,9%	17,9%	22,5%
des ménages dont le réfèrent fiscal a 75 ans ou plus	6,6%	6,8%	8,7%	6,4%	8,2%	7,1%	8,9%
Intensité de la pauvreté monétaire (2)	18,6	17,9	18,1	19,5	16,6	18,2	20,5
Taux de pauvreté monétaire (1) selon le type de ménage							
Hommes seuls	16,2%	17,7%	17,3%	18,1%	14,6%	16,6%	18,2%
Femmes seules	14,0%	14,1%	14,7%	14,7%	14,4%	14,2%	15,9%

(Sources : INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), Cnamts, MSA, DREES, Pôle emploi, FSV, CDC, OFII)

(1) Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population, soit 1 026 € par mois en 2016)

(2) Ecart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus le niveau de vie des plus pauvres est bas.

TAUX DE PAUVRETE EN 2016



Taux de pauvreté

- De 6,9% à 7,3%
- De 7,3% à 9,4%
- De 9,4% à 13,4% (moy dep)
- De 13,4% à 15,2%
- De 15,2% à 17,4%

- Limites du département
- Limites EPCI en 2019

Source : INSEE DGFIP Cnav Cnav CCMSA, Fichier localisé social et fiscal



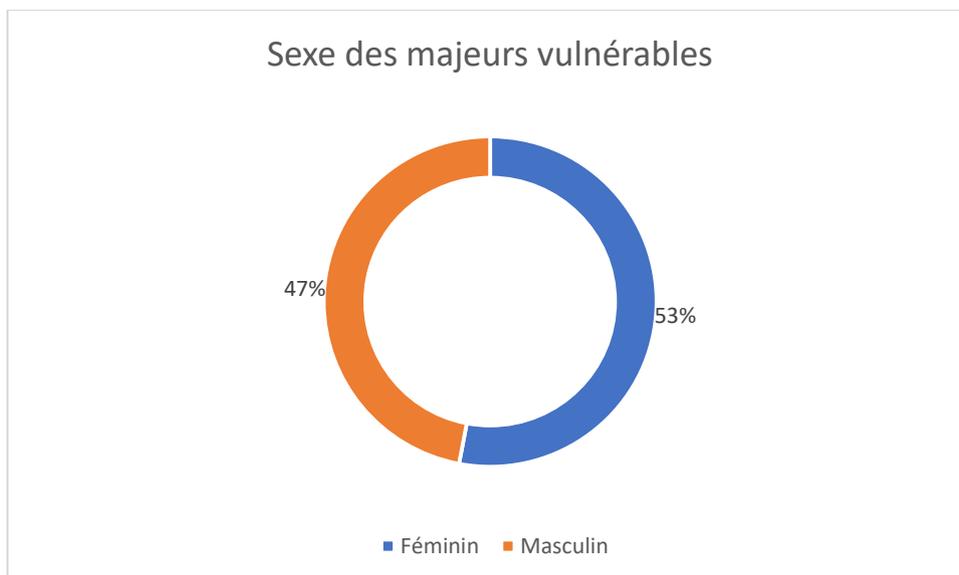
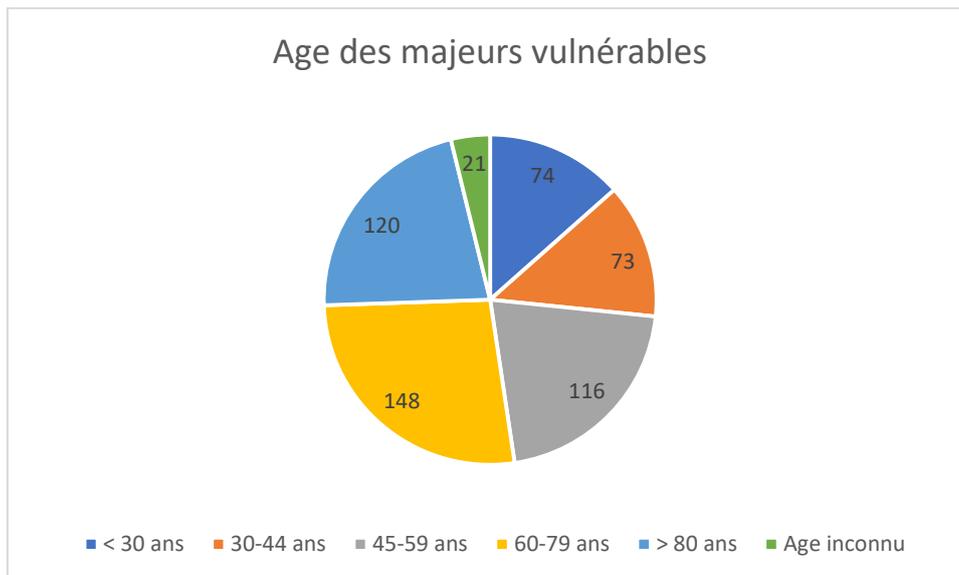
1.8 VULNERABILITE

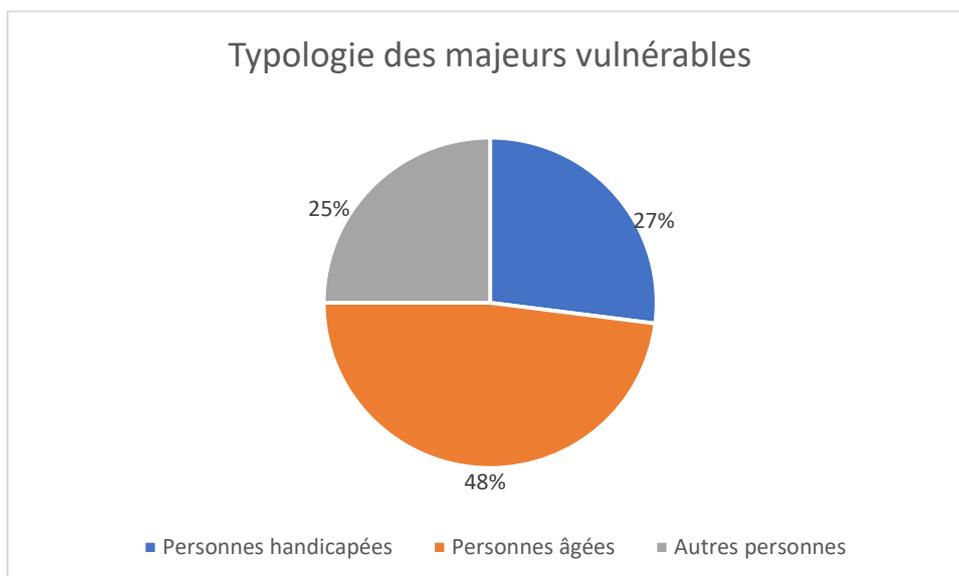
- a) Une forte augmentation du nombre d'informations reçues concernant les majeurs vulnérables

Nombre d'informations transmises concernant les majeurs vulnérables	2015	2019
Nombre d'informations transmises à la Cellule Majeurs Vulnérables concernant les majeurs vulnérables	332	552

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

- **Caractéristiques des majeurs vulnérables**





- **Signalements concernant les majeurs vulnérables**

Les signalements concernant les majeurs vulnérables correspondent à une suspicion de mise en danger, de mauvais traitements, d'abus, de violences ou de toute infraction pénale.

Les signalements directs sont les signalements transmis directement au Parquet par le signalant et adressés en copie à la Cellule Majeurs Vulnérables du Département.

Les signalements indirects sont les signalements transmis par la Cellule Majeurs Vulnérables du Département au Parquet.

Signalements concernant les majeurs vulnérables	Nombre de signalements directs	Nombre de signalements indirects
Année 2019	94	143

(Source : Département de la Sarthe)

b) **Événements indésirables**

Les événements indésirables, exceptionnels et dramatiques survenus dans les établissements de santé et médico-sociaux, pourraient menacer la santé ou compromettre la sécurité des personnes accueillies au sein de la structure.

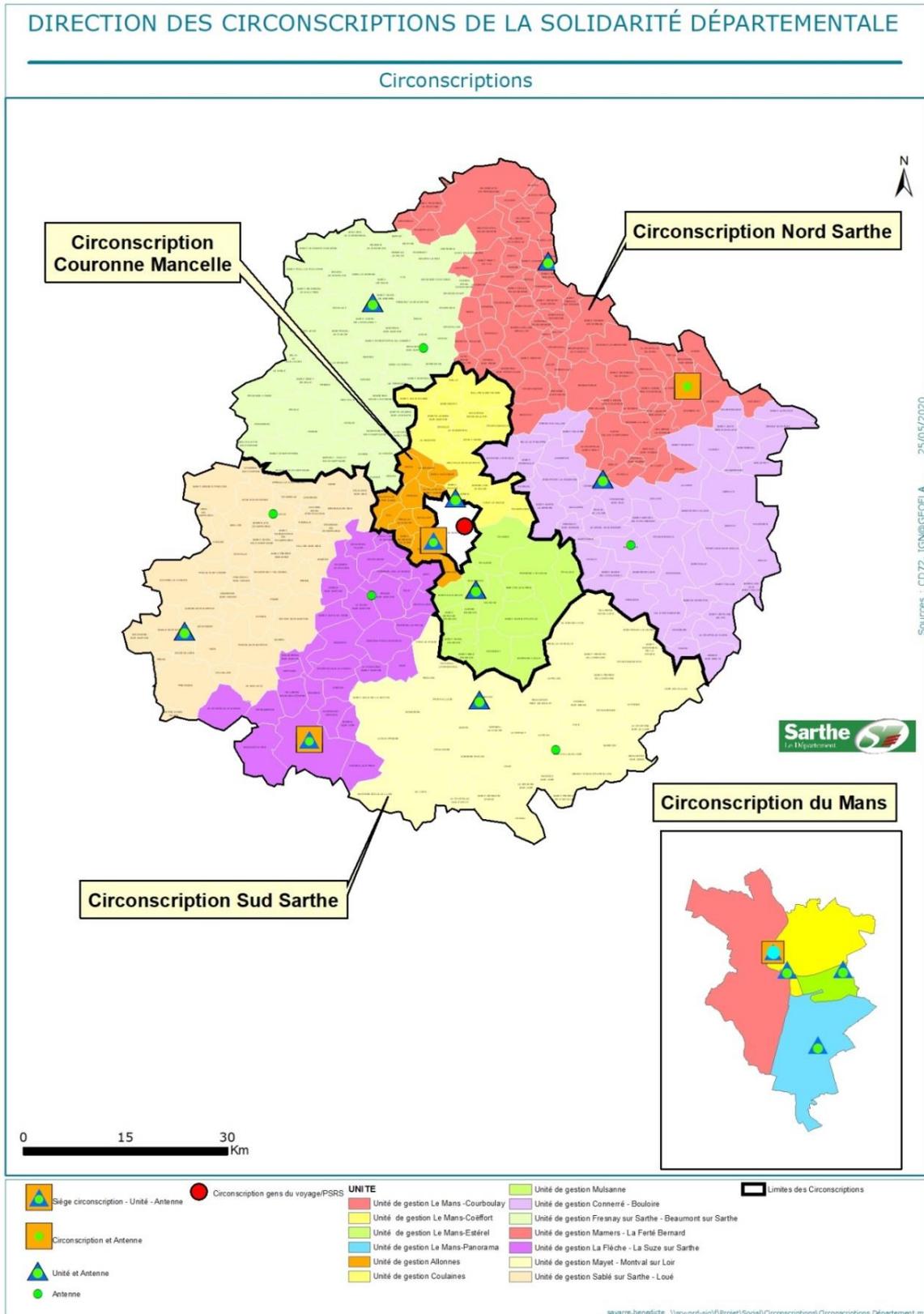
Leur nombre est en baisse dans le secteur personnes âgées.

Evolution des événements indésirables en établissements pour adultes	2015	2019
Nombre d'événements indésirables en établissements PA	46	24

(Source : ARS DT72)

1.9 ORGANISATION TERRITORIALE EN REPOSE AUX BESOINS DES SARTHOIS

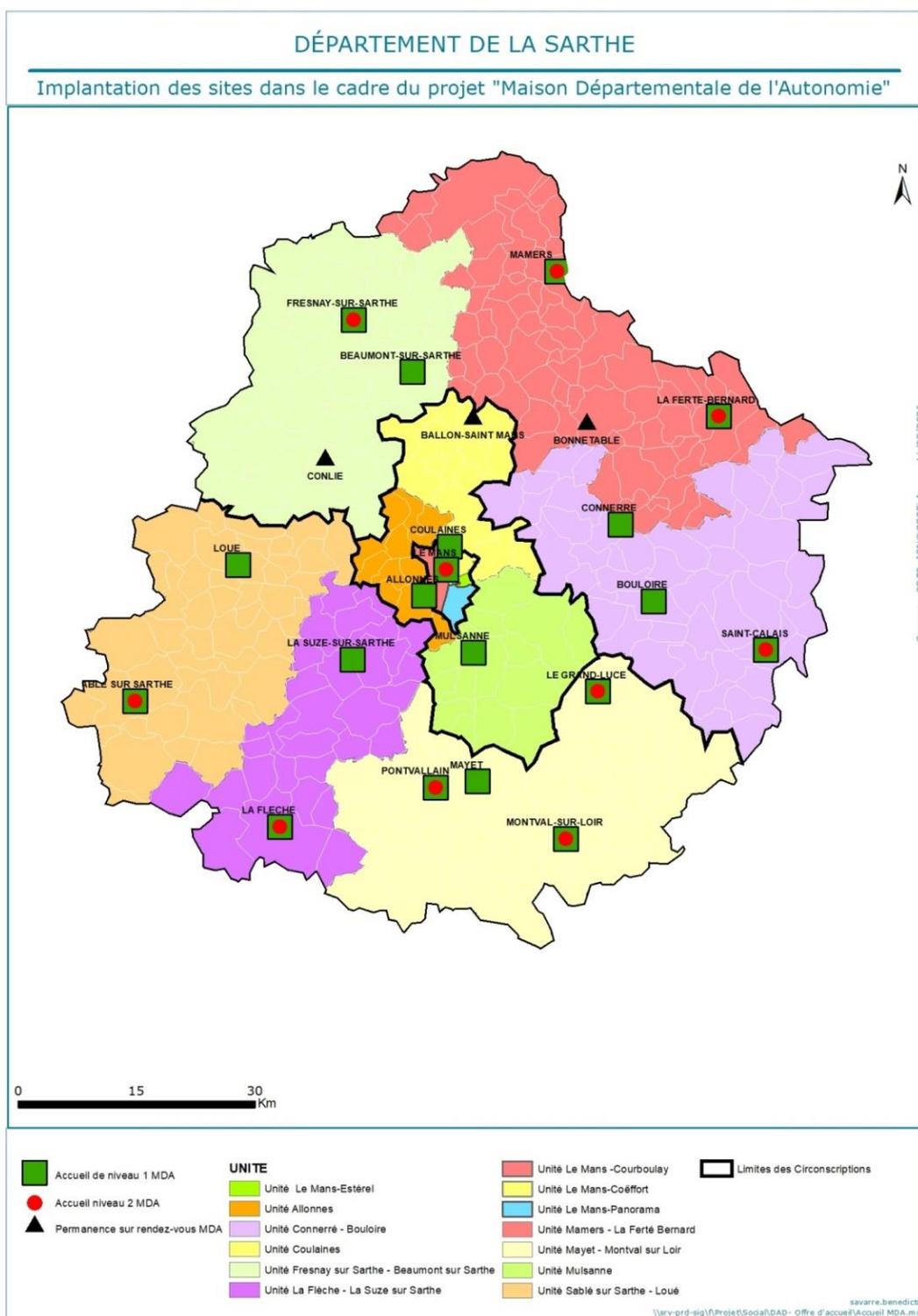
- a) Une couverture départementale grâce aux Circonscriptions de la solidarité départementale



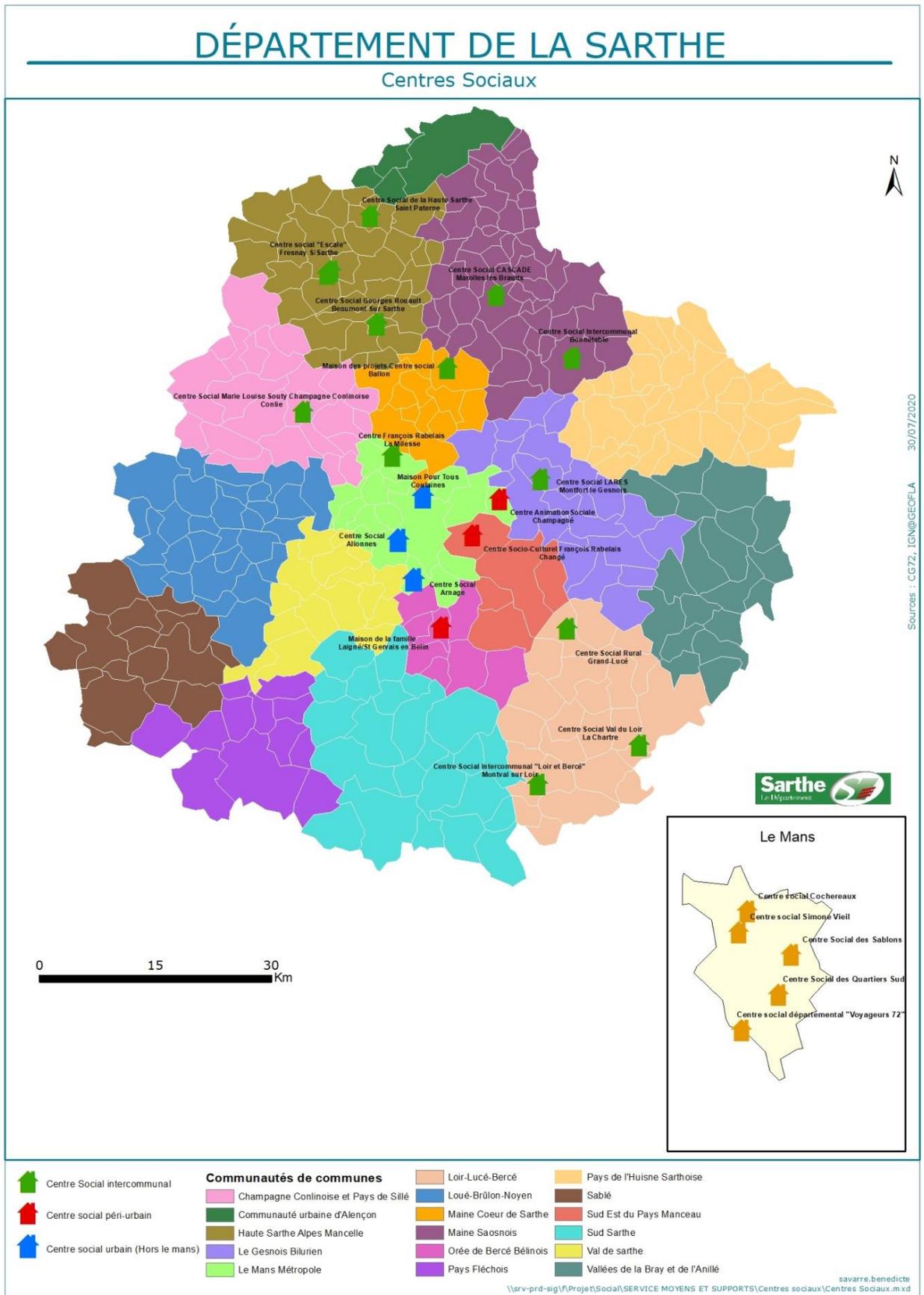
On observe une augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans accompagnées par les circonscriptions :

- 23 % en 2017 et 2018 contre 13 % en 2016.
- En soutien pour des problématiques financières/budgétaires.
- Auprès le plus souvent de personnes atteintes de troubles voire de pathologies dites psychiatriques.

b) Sarthe Autonomie, en faveur des publics handicapés et/ou âgés, mise en œuvre le 1er novembre 2020



c) Centres sociaux



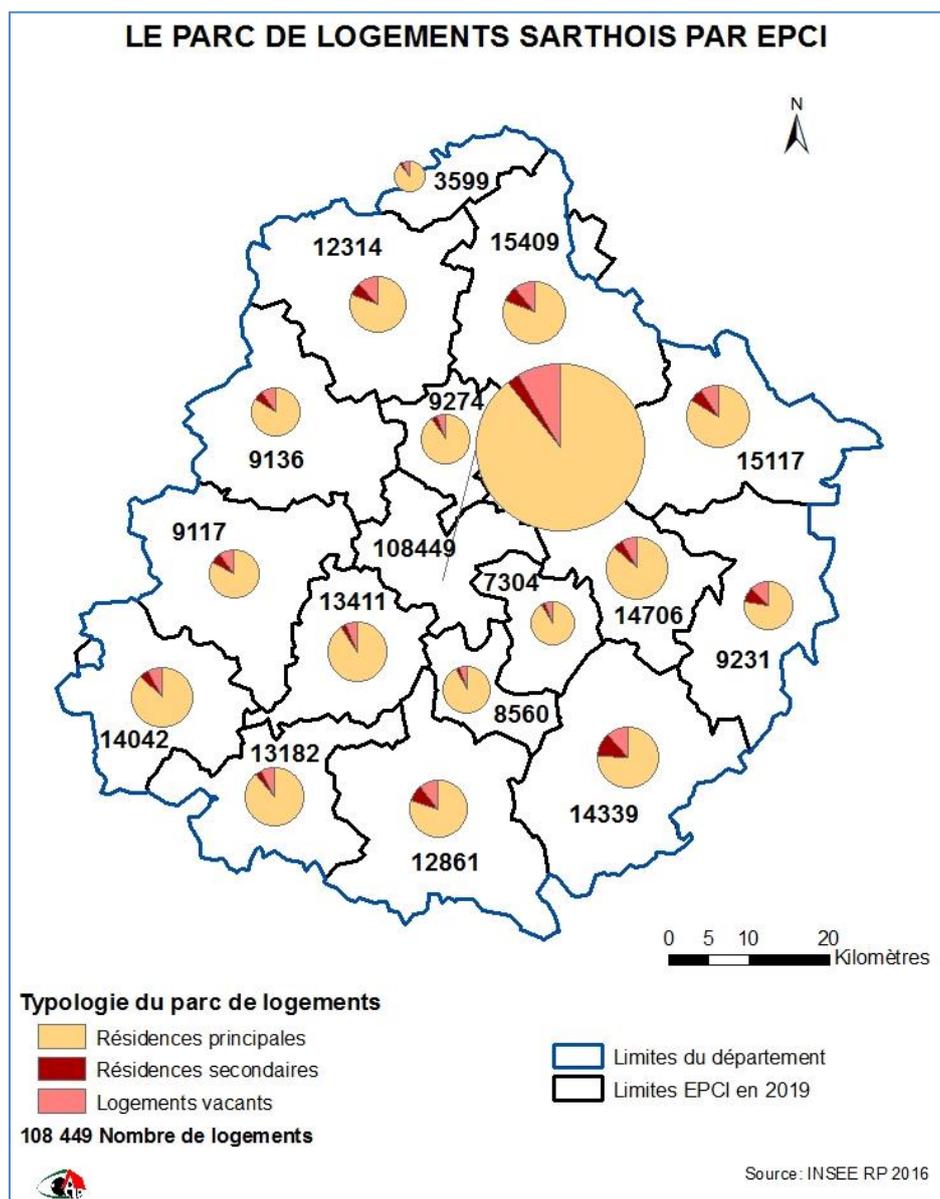
II. HABITAT-LOGEMENT

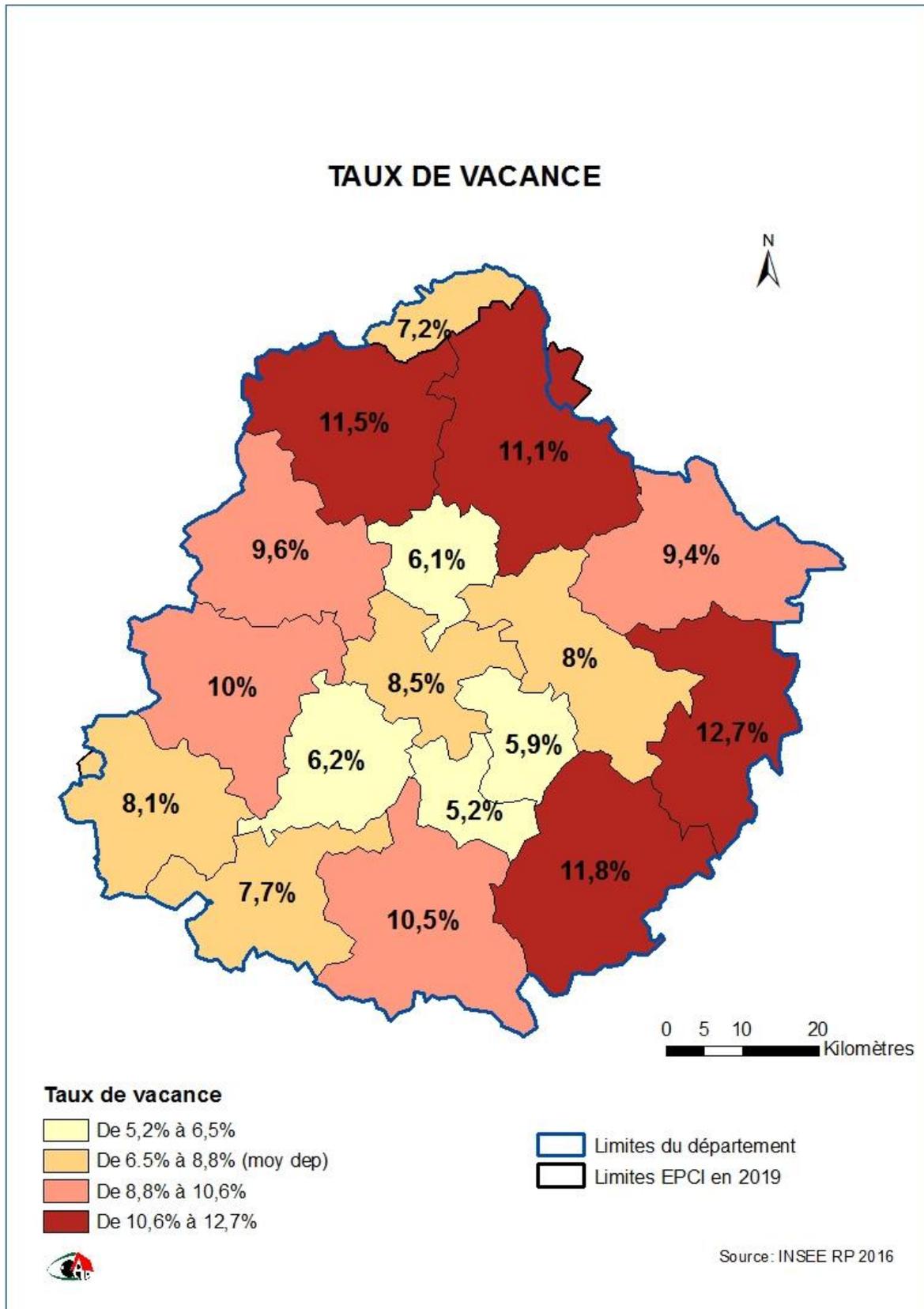
2.1 LOGEMENT

- a) Un nombre de logements faiblement croissant depuis 2011, avec près de 9% de logements vacants et plus de 86 % de résidences principales. Les maisons restent le choix prioritaire de logements.

Catégories et types de logements	2011	%	2016	%
Résidences principales	244 592	87,3	249 893	86,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	13 425	4,8	13 956	4,8
Logements vacants	22 172	7,9	25 598	8,8
Ensemble	280 189	100	289 447	100
Maisons	209 551	74,8	217 610	75,2
Appartements	67 461	24,1	68 984	23,8

(Source : INSEE RP 2011 et RP 2016)



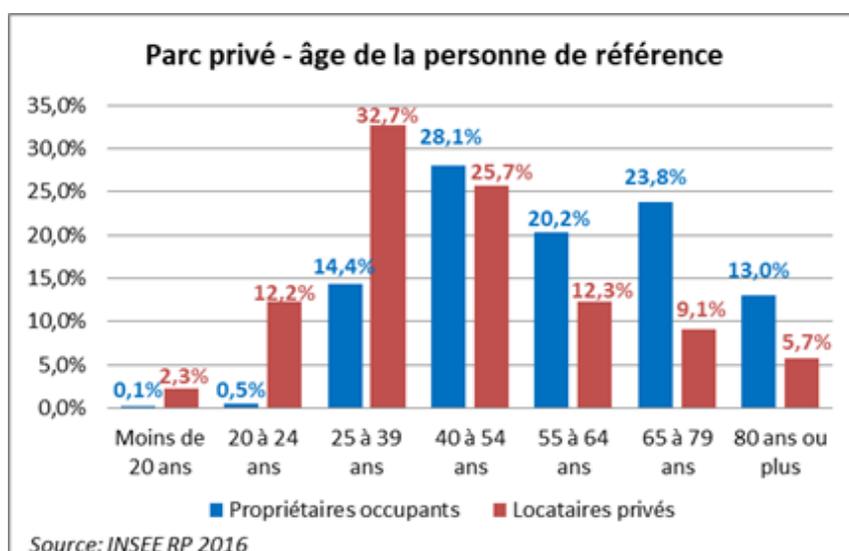


b) 64,6% des ménages sont propriétaires de leur logement

Parc de logements et statuts d'occupation en Pays de la Loire en 2016		Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nombre total de logements		729 714	391 283	155 625	289 447	417 192	1 983 262	34 645 734
Dont résidences principales		611 300	351 669	133 395	249 893	293 737	1 639 994	28 496 794
Part des ménages propriétaires		62,1%	60,4%	66,4%	64,6%	72,1%	64,3%	57,7%
Dont résidences secondaires (1)		76 509	11 711	8 278	13 956	101 374	211 828	3 365 664
Part des résidences secondaires (1)		10,5%	3,0%	5,3%	4,8%	24,3%	10,7%	9,7%
Dont logements vacants		41 905	27 904	13 952	25 598	22 080	131 439	2 783 277
Statut d'occupation des résidences principales								
Propriétaires		379 629	212 521	88 623	161 433	211 906	1 054 111	16 439 004
Locataires		224 431	135 672	43 287	85 693	78 314	567 397	11 428 421
Dont d'un logement HLM loué vide		72 680	59 387	14 113	34 941	20 756	201 876	4 192 422
Logés gratuitement		7 240	3 476	1 485	2 767	3 517	18 486	629 370
Part des logements suroccupés en 2015		7,3%	6,4%	3,7%	4,7%	3,3%	5,7%	9,7%

(Source : INSEE RP 2016, exploitations principale et complémentaire)

Les propriétaires occupants sont majoritairement âgés entre 40 et 80 ans, tandis que les locataires privés sont principalement âgés entre 25 et 55 ans.



c) Le parc locatif social en Sarthe

- Un parc locatif social marqué par un taux de logements collectifs importants (75%) et un taux de vacance de 4,4%

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nb de logements sociaux (1) au 01/01/2017	83 709	64 126	15 659	38 420	22 553	224 467	4 759 720
dont collectif	83,3%	66,5%	68,5%	74,9%	51,7%	72,8%	84,1%
dont individuel	16,7%	33,5%	31,5%	25,1%	48,3%	27,2%	15,9%
Prix du m² loué	5,60 €	5,18 €	4,69 €	4,37 €	4,93 €	5,24 €	5,72 €
Taux de mobilité en 2016(2)	10,7%	12,6%	13,6%	12,7%	12,1%	11,9%	9,8%
Taux de vacance (3)	2,6%	3,3%	4,4%	4,4%	3,8%	3,4%	3,0%
Taux d'équipement (4)	600	789	510	679	335	598	737
Logements locatifs sociaux financés (hors ANRU)	3 551	983	215	439	1 106	6 294	113 041
PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)	891	266	46	119	259	1 581	30 458
PLUS (Prêt locatif à usage social)	1 657	482	107	234	592	3 072	50 833
PLS (Prêt Locatif Social)	1 003	235	62	86	255	1 641	31 750

(Sources : SDES RPLS, DGALN, Infocentre SISAL)

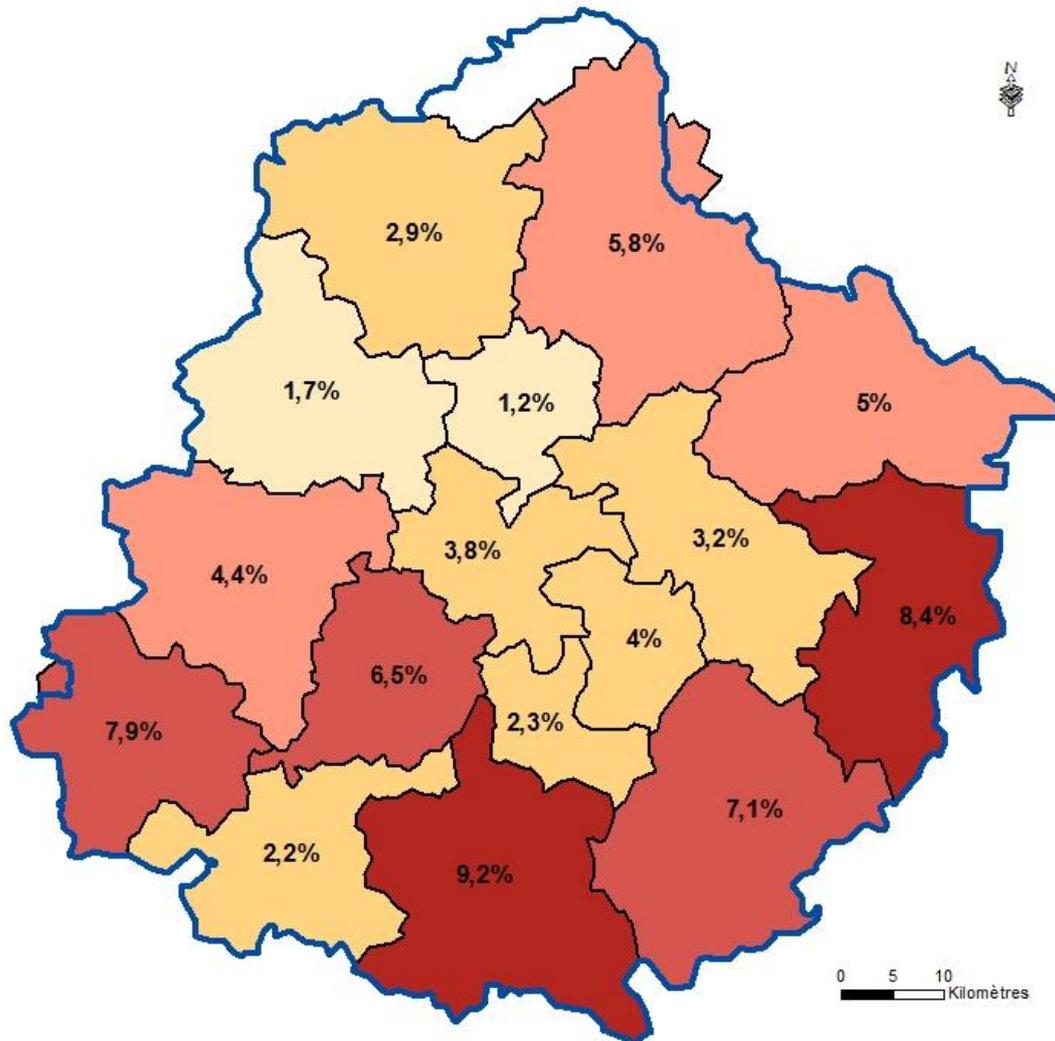
(1) Parc locatif social (hors logements non conventionnés de France métropolitaine appartenant à une société d'économie mixte (SEM))

(2) Nombre d'emménagements dans l'année sur le nombre de logements locatifs sociaux

(3) Part des logements non occupés

(4) Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants

LES LOGEMENTS HLM VACANTS



Taux de vacance

- Moins de 2%
- De 2 à 4,31% (moy dép)
- De 4,16 à 6%
- De 6 à 8%
- De 8 à 9,2%

- Limites des EPCI en 2018
- Limites du département



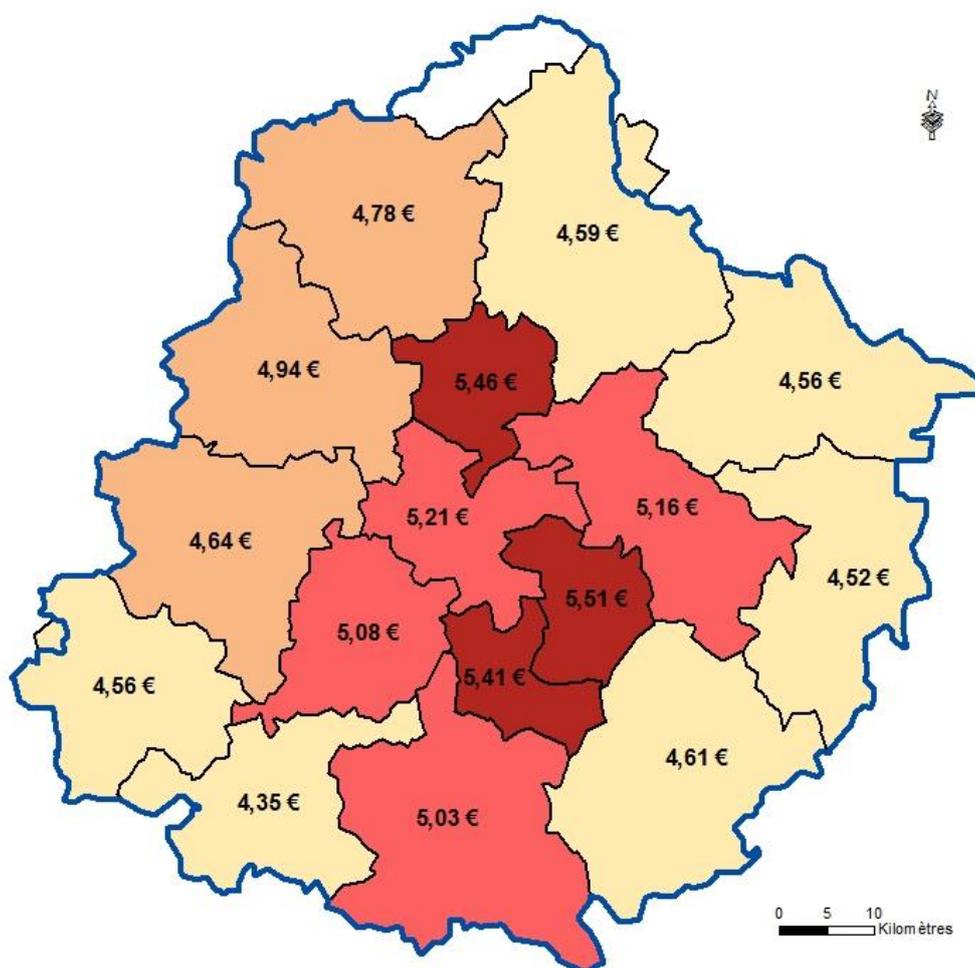
Source: RPLS 2017

- Un loyer moyen des logements du parc locatif social stable

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2019
Loyer moyen des logements du parc locatif social en €/m² de surface habitable	4,94	5,05

(Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux,  Observatoire départemental de l'habitat)

LOYERS MOYENS DES LOGEMENTS HLM



Loyer moyen en €/m²

-  De 4,3 à 4,6 €
-  De 4,6 à 5 €
-  De 5 à 5,2 €
-  De 5,2 à 5,51 €

-  Limites des EPCI en 2018
-  Limites du département



Source : RPLS 2017

- Une demande locative sociale en légère baisse, avec un ratio de demandes satisfaites le plus élevé de la région

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de demandes en cours au 01/01/2018	44 396	19 329	4 159	9 394	11 996	89 274
Demandes externes (1)	27 843	10 976	2 589	5 260	8 837	55 505
Demandes internes (2)	16 553	8 353	1 570	4 134	3 159	33 769
<i>Part de la demande interne</i>	37,3%	43,2%	37,7%	44,0%	26,3%	37,8%
Nombre de demandes satisfaites en 2017	10 572	8 592	2 127	5 240	3 040	29 571
Demandes externes	7 750	5 910	1 535	3 593	2 455	21 243
Demandes internes	2 822	2 682	592	1 647	585	8 328
<i>Part de la demande interne</i>	26,7%	31,2%	27,8%	31,4%	19,2%	28,2%
Ratio demandes satisfaites	23,8%	44,5%	51,1%	55,8%	25,3%	33,1%
Demandes externes	27,8%	53,8%	59,3%	68,3%	27,8%	38,3%
Demandes internes	17,0%	32,1%	37,7%	39,8%	18,5%	24,7%
Délai moyen de satisfaction en 2017 (3)	17	9	7	6	10	11
Demandes externes	15	7	5	5	10	10
Demandes internes	23	13	10	9	12	15

(Sources : DREAL, Créha Ouest)

(1) Provenant de ménages ne résidant pas dans le parc social HLM

(2) Provenant de ménages résidant dans le parc social HLM

(3) date d'entrée dans les lieux – date de dépôt de la demande, en nombre de mois

- Près d'un quart des ménages occupant un logement social ont 65 ans et plus 10,2% des demandes en cours d'un logement social concernent des personnes qui sont âgées de 65 ans et plus (âge du demandeur). 22,3% des ménages qui occupent un logement social ont 65 ans et plus (âge du titulaire du contrat de location).

2.2 UN SOUTIEN AU LOGEMENT PAR LE DEPARTEMENT

SOUTIEN FINANCIER AU LOGEMENT PAR LE DEPARTEMENT ENTRE 2015 ET 2019

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX FINANCES	776
NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX REHABILITES	3 500
NOMBRE DE LOGEMENTS DE PARTICULIERS RENOVES	2 608
dont financement de l'adaptation au vieillissement et au handicap	664

(Source : Département de la Sarthe)

2.3 UNE FORTE AUGMENTATION DES AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) DANS UNE LOGIQUE DE PREVENTION

Entre 2016 et 2018 :

- 170 dossiers « autonomies » financés par an sur le territoire Sarthois (y compris « Le Mans Métropole »),
- 1,1 M€ HT de travaux avec un total moyen de subvention ANAH de 500 000 €,
- Soit un montant moyen de travaux HT par dossier de 6 500 € (3 000 € subvention ANAH).

En 2019 :

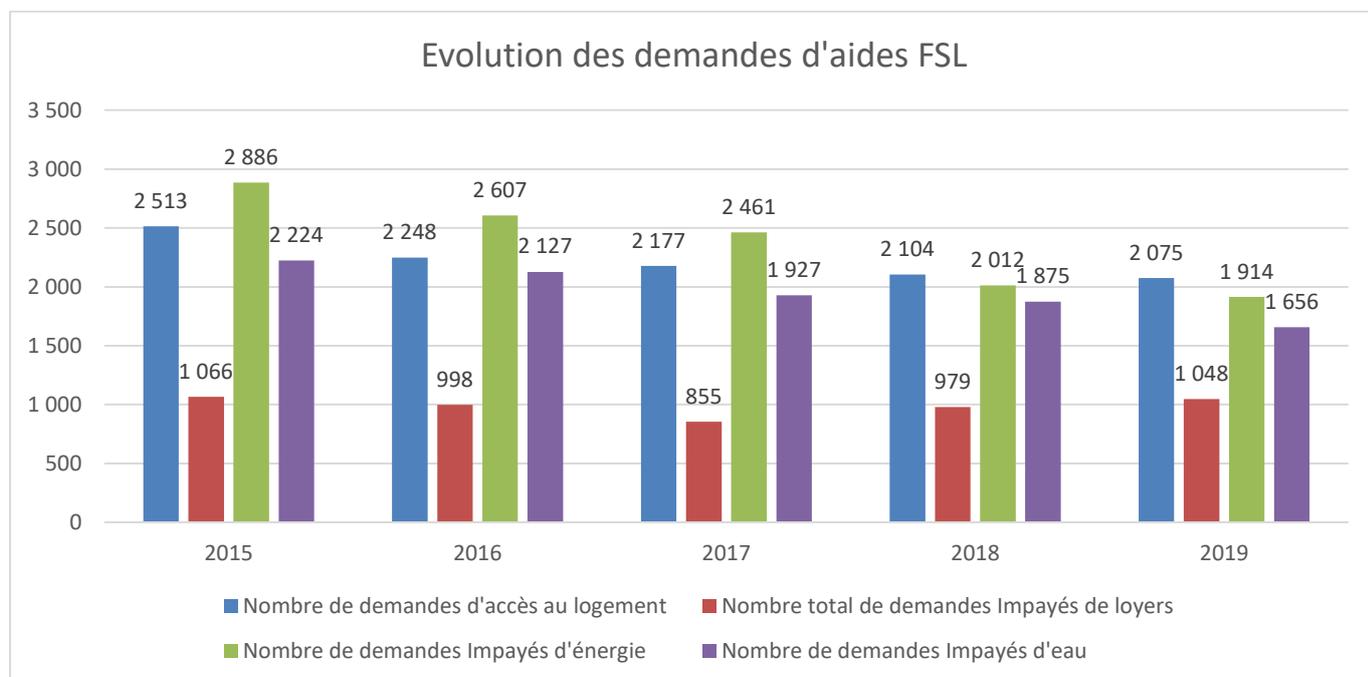
- 265 dossiers financés,
- Augmentation dans une logique de prévention (intégration des personnes âgées valides – GIR6) menée par les deux délégataires des aides à la Pierre (Département et Le Mans Métropole),
- 1,8 M€ HT de travaux avec une subvention ANAH de 800 000 € soit + 60 % par rapport à la moyenne 2016/2018.

2.4 UN SOUTIEN CONTINU POUR L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT GRACE AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)	Accès au logement	Impayés de loyers	Impayés de factures d'eau	Impayés de factures d'énergie
Nombre de demandes d'aides reçues entre 2015 et 2019	11 117	4 946	9 809	11 880

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

On observe une baisse des demandes FSL ces dernières années.



(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

Les demandeurs âgés de plus de 65 ans représentent un faible pourcentage de l'ensemble des demandeurs auprès du FSL d'aides pour l'accès à un nouveau logement ou pour le maintien dans leur logement actuel (impayés de loyers).

Ce pourcentage est un peu plus important pour les aides au maintien concernant des impayés de factures d'eau et d'énergie.

Cette faible représentation peut peut-être s'expliquer par une plus faible mobilité résidentielle de cette tranche d'âge de la population et par sa volonté de prioriser dans son budget le paiement du loyer et des charges afférentes.

	ACCES - PROPOSITION DE LOGEMENT				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	369	13	2513	14,7%	0,5%
2016	346	26	2245	15,4%	1,2%
2017	355	19	2177	16,3%	0,9%
2018	313	28	2104	14,9%	1,3%
2019	307	51	2075	14,8%	2,5%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

	MAINTIEN - IMPAYES DE LOYERS				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	230	13	1066	21,6%	1,2%
2016	226	18	998	22,6%	1,8%
2017	172	15	855	20,1%	1,8%
2018	216	25	979	22,1%	2,6%
2019	221	33	1048	21,1%	3,1%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

	MAINTIEN - IMPAYES D'EAU				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	538	53	2224	24,2%	2,4%
2016	515	67	2127	24,2%	3,1%
2017	481	62	1927	25,0%	3,2%
2018	478	66	1875	25,5%	3,5%
2019	427	63	1656	25,8%	3,8%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

	MAINTIEN - IMPAYES D'ENERGIE				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	718	75	2886	24,9%	2,6%
2016	668	105	2607	25,6%	4,0%
2017	675	92	2461	27,4%	3,7%
2018	573	98	2012	28,5%	4,9%
2019	551	112	1914	28,8%	5,9%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

2.5 UN ENGAGEMENT FORT DU DEPARTEMENT AVEC UNE IMPLICATION DANS LE DISPOSITIF NATIONAL LOGEMENT D'ABORD ET LE PDALHPD

Le Département est fortement engagé dans les politiques du logement en faveur des plus fragiles mettant notamment en œuvre des actions expérimentales et innovantes.

Ainsi, le Département a été retenu, avec 23 autres territoires à l'échelle nationale, en mars 2018, au titre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre accélérée du Plan quinquennal pour le « Logement d'Abord » et la lutte contre le sans-abrisme.

Le Département a construit un projet d'actions territoriales s'inscrivant dans une volonté globale et partagée de renforcer l'accompagnement social pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficulté. Ce projet a donné lieu à une convention pour les années 2018 à 2020 qui fixe, d'une part, les objectifs partagés de résultats et de moyens pour réduire significativement le sans-abrisme et, d'autre part, les engagements financiers de l'Etat au titre du cofinancement pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Dans la lignée de la mise en œuvre du « Logement d'Abord », le Département a coécrit avec l'Etat le 7ème Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Ce document cadre définit, pour la période 2019-2023, une politique départementale qui poursuit des objectifs de fluidification des parcours résidentiels entre les dispositifs d'hébergement et de logement, et de mise en adéquation des réponses apportées aux besoins des ménages et des territoires.

Le PDALHPD vise une mobilisation cohérente des différents outils et une coordination des dispositifs existants pour une action globale et transversale et non une approche sectorielle. Il doit donc garantir l'opérationnalité et la lisibilité autour de huit orientations majeures :

- renforcer l'offre d'hébergement pour répondre à la diversité des besoins sur l'ensemble du territoire,
- faciliter l'accès à des structures d'hébergement sur les territoires pour éviter le passage à la rue,
- promouvoir une offre de logements qui répond aux besoins des publics du Plan,
- favoriser l'accès au logement des publics du Plan dans une logique de mixité sociale,
- accompagner la réhabilitation et l'adaptation du parc,
- poursuivre et renforcer les actions de prévention des expulsions,
- accompagner les ménages vers l'accès aux droits (action transversale),
- renforcer le pilotage et l'observation au plus près des territoires.

2.6 HABITAT INCLUSIF

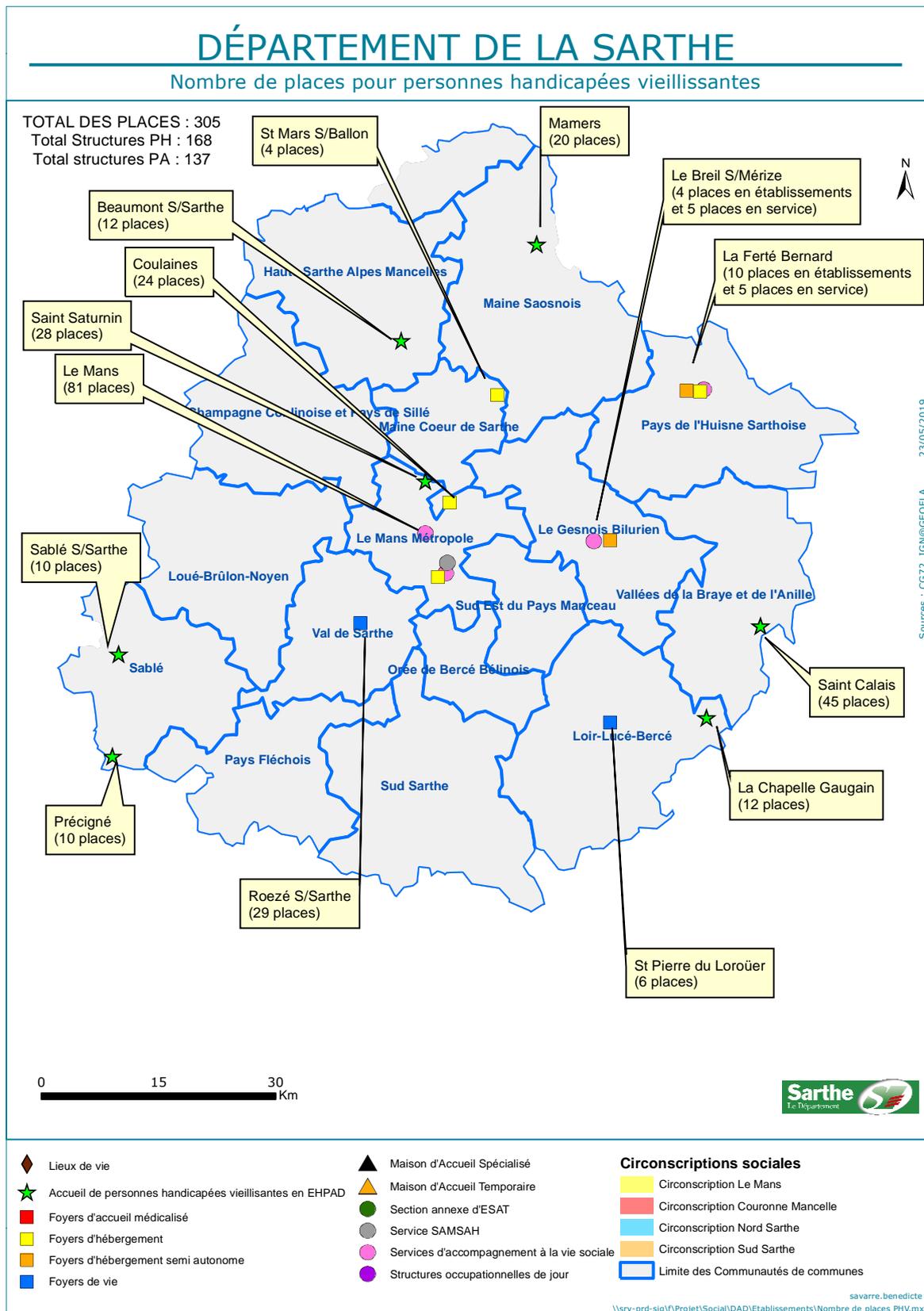
L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée

Dispositifs d'habitat inclusif en Sarthe en 2020	Objet	Public	Nombre de places
2A	Démarche inter-associative entre l'APAJH 72-53 et l'ADAPEI 72 : un accompagnement de jour, un accueil en hébergement habitat, avec un accompagnement social gradué à domicile.	Jeunes en attente d'admission en foyer de vie	30
Maison des Quatre	Mise en œuvre de services de proximité coordonnés pour l'accompagnement social individualisé, l'aide et la surveillance en fonction des besoins des personnes.	Adultes en situation de handicap	9

2.7 OFFRE COMMUNE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES

a) Offre d'accueil en établissements et services pour personnes handicapées vieillissantes : 305 places



Nombre de places et structures pour personnes handicapées vieillissantes	Année 2020
Places PHV en ESMS PH	168
Places PHV en EHPAD	137
Valeur totale places PHV	305
Nombre structures PH pour PHV	12
Nombre EHPAD pour PHV	7

(Source : Département de la Sarthe)

- b) Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées : une baisse du nombre d'accueillants familiaux pour personnes handicapées

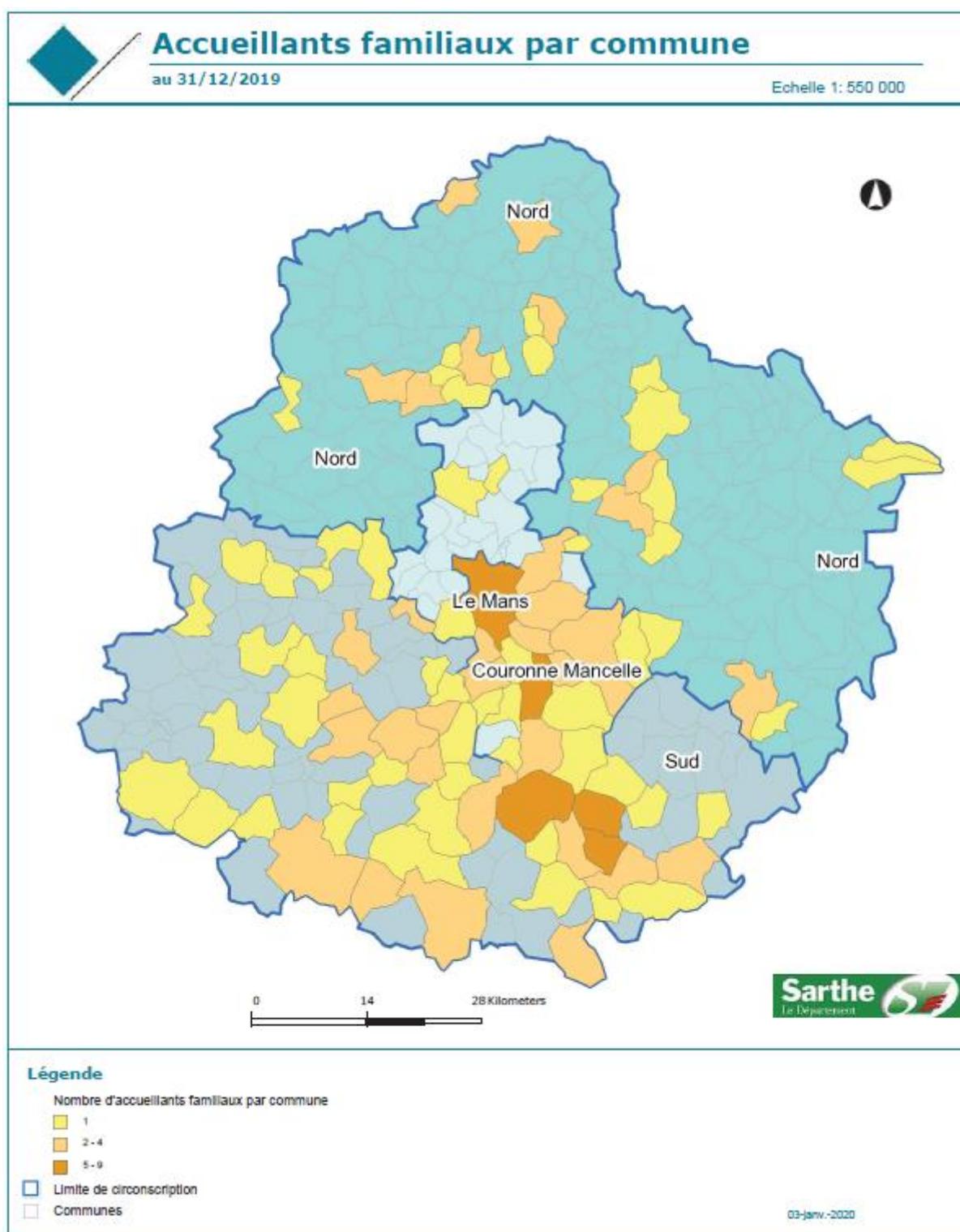
Accueil familial pour adultes	2013	2019
Nombre d'accueillants familiaux	220	165
Capacité d'accueil	431	335
<i>Dont personnes âgées</i>	12	9
<i>Dont personnes handicapées</i>	124	56
<i>Mixte</i>	295	270
Nombre total de personnes accueillies	363	271
<i>Dont personnes âgées</i>	115	143
<i>Dont personnes handicapées</i>	248	128

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

Age moyen des accueillants familiaux pour adultes en 2019	54,27 ans
---	-----------

2019	Personnes âgées	Personnes handicapées	Total
Nombre de bénéficiaires aide sociale à l'hébergement en accueil familial	80	112	192

(Source : Département de la Sarthe – droits ouverts au 31 décembre)



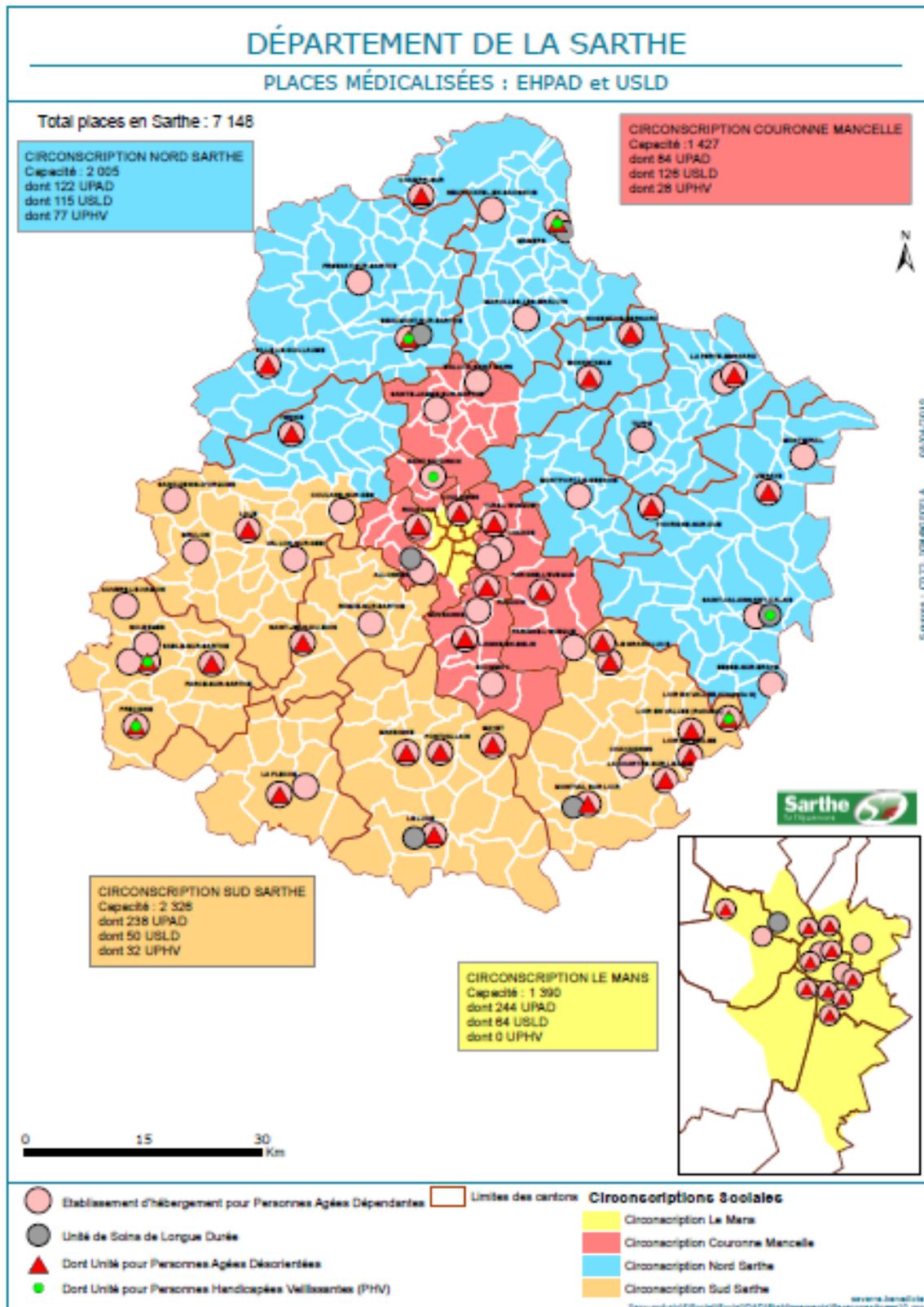
2.8 UNE OFFRE INTERMEDIAIRE ENTRE LE DOMICILE ET LE COLLECTIF

Deux dispositifs innovants de vie à domicile (DIVADOM) sont expérimentés depuis 2019 grâce à une dotation financière de l'ARS :

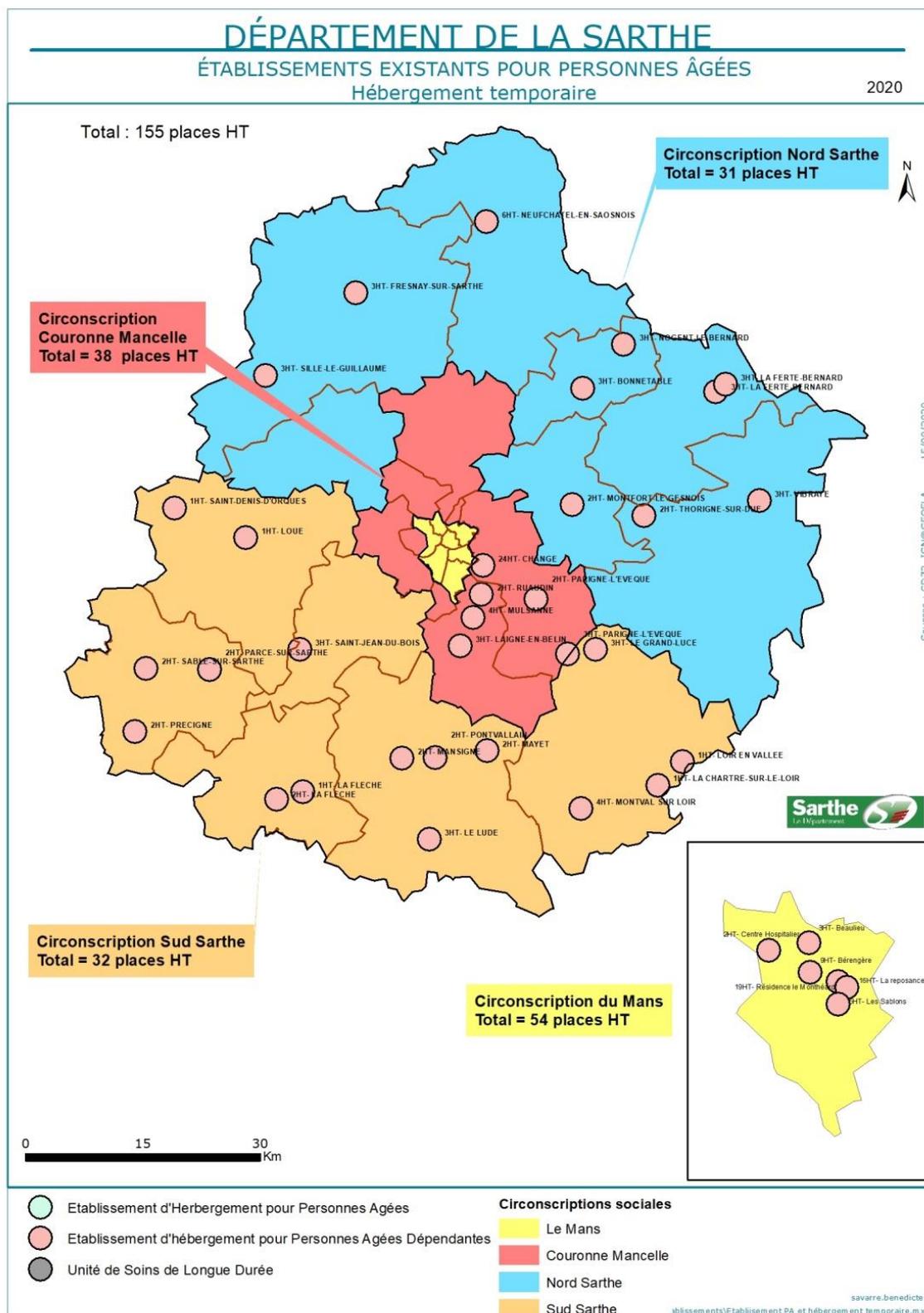
- Sur un territoire de 38 communes autour du Grand-Lucé (Fondation Georges Coulon),
- Sur le territoire de Loir-en-Vallée (EHPAD ANAIS à La Chapelle-Gaugain).

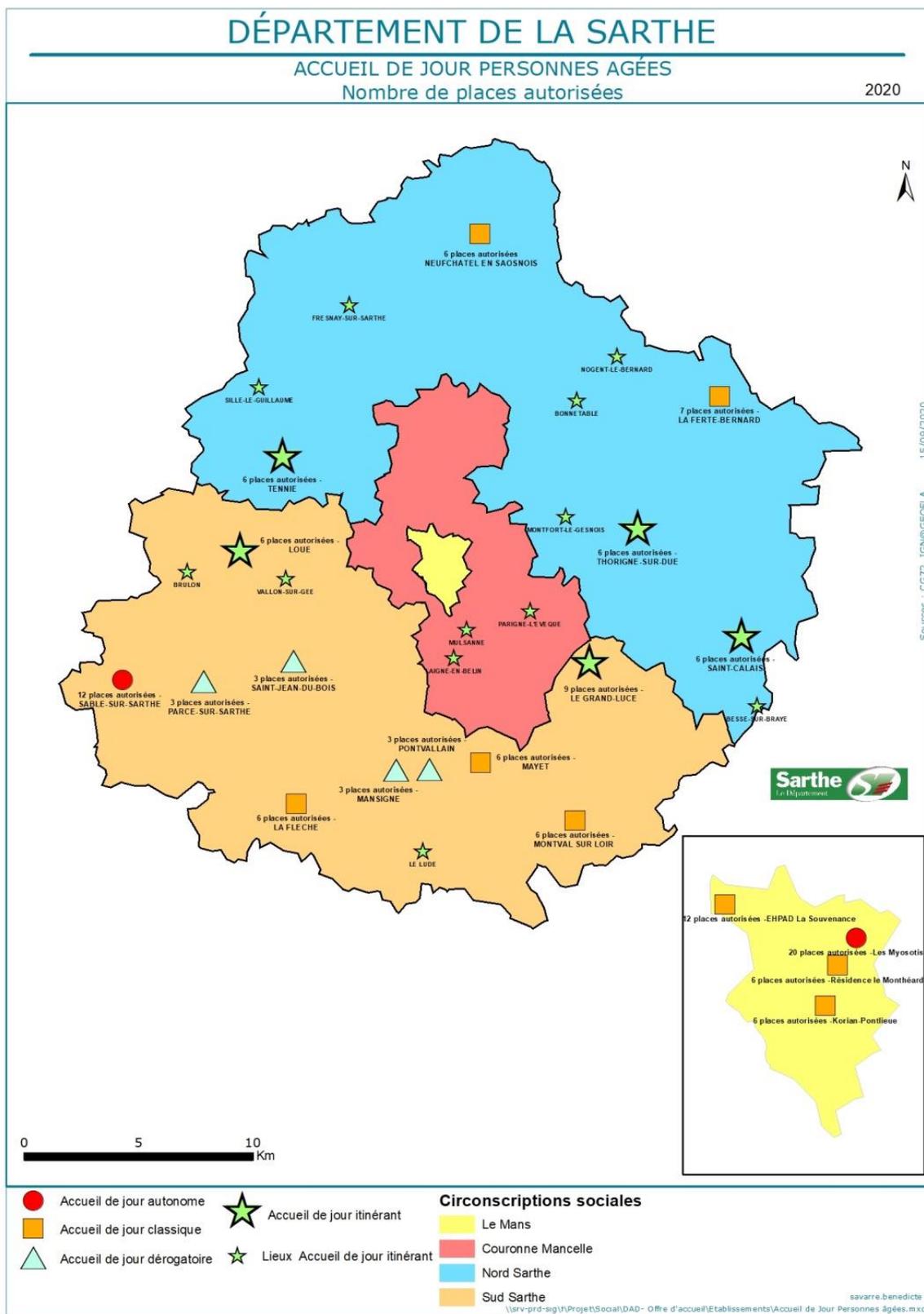
2.9 HEBERGEMENT PERSONNES AGEES

- a) Offre d'accueil en établissements pour personnes âgées dépendantes : 7 148 places en établissements et services



b) Hébergement temporaire et accueil de jour pour personnes âgées





Taux d'occupation des structures d'accueil de jour et d'hébergement temporaire pour personnes âgées

Année 2018

Accueil de jour	61,61%
Hébergement temporaire	63,21%

(Source : Département de la Sarthe)

c) Répartition des places en établissements pour personnes âgées dépendantes

Nombre total de places en EHPAD	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
Année 2019	6861	155	132	688	137	36	254	355	7148

(Source : Département de la Sarthe)

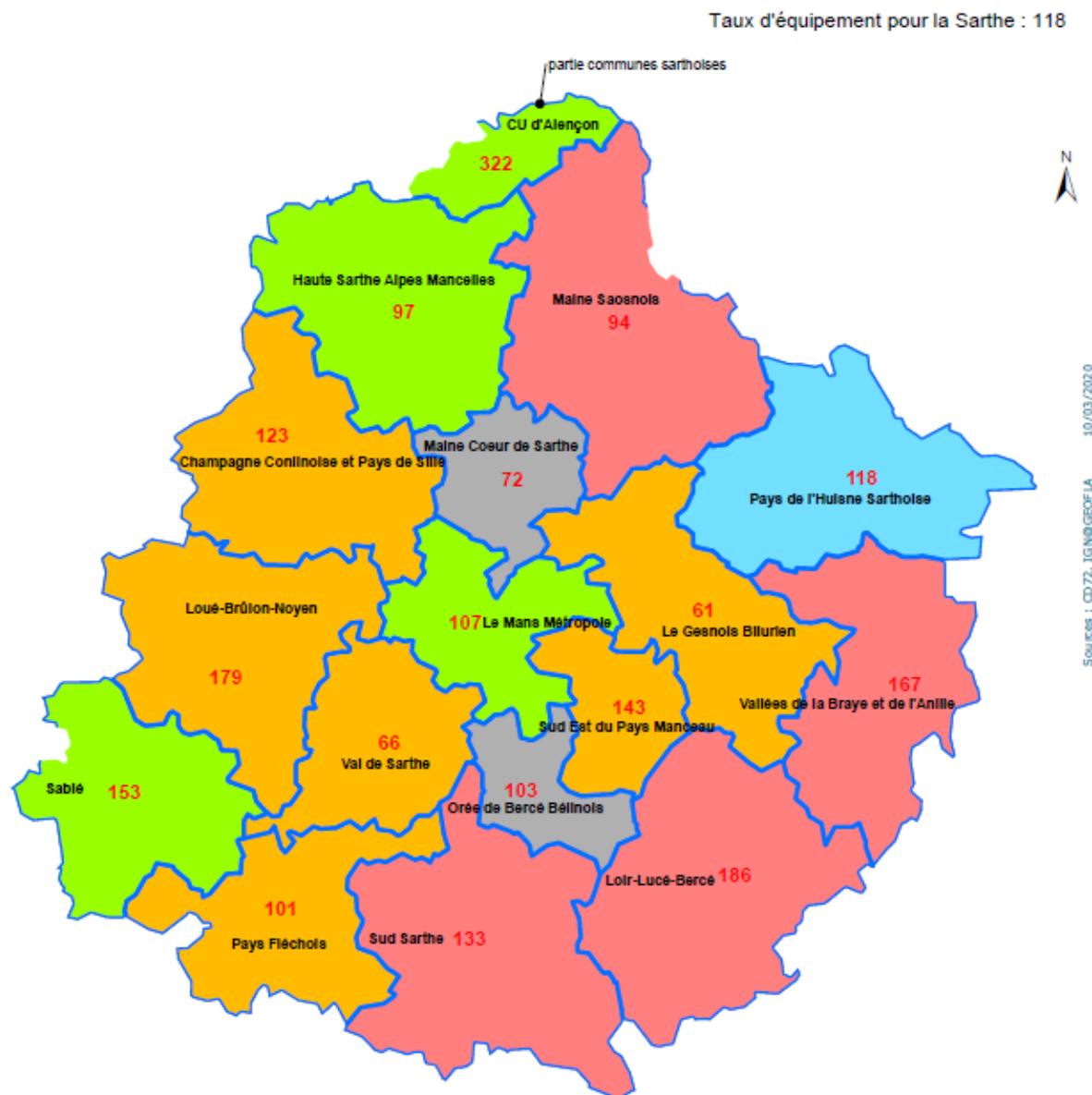
Nombre de places en EHPAD par circonscription en 2019	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
LE MANS	1292	54	44	244	0	24	54	64	1390
COURONNE MANCELLE	1389	38	0	84	28	0	14	126	1427
NORD	1943	31	31	122	77	0	78	115	2005
SUD	2237	32	57	238	32	12	108	50	2326

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places en EHPAD par EPCI en 2019	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	223	3	6	0	24	0	0	0	232
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	501	6	15	20	36	12	14	0	522
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	384	3	6	45	12	0	26	55	393
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	372	6	7	0	14	0	0	0	385
PAYS FLECHOIS	262	3	6	0	26	0	14	0	271
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	182	29	0	0	9	0	0	0	211
VAL DE SARTHE	149	3	3	0	12	0	0	0	155
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	249	3	0	12	12	0	14	30	252
LE GESNOIS BILURIEN	155	4	6	0	12	0	26	0	165
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	685	9	15	12	90	0	24	30	709
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	257	2	6	0	12	0	14	0	265
MAINE CŒUR DE SARTHE	113	0	0	0	0	0	0	0	113
MAINE SAOSNOIS	494	12	6	20	36	0	12	30	512
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	149	3	0	0	12	0	0	0	152
SUD SARTHE	383	9	12	0	62	0	42	20	404
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	66	0	0	0	12	0	0	0	66
LE MANS MÉTROPOLE	2237	60	44	28	307	24	68	190	2341

(Source : Département de la Sarthe)

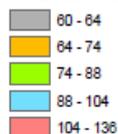
- d) Un taux d'équipement de 118, inférieur à la moyenne régionale (133), mais supérieur à la moyenne nationale (101)



* Taux d'équipement par communautés de Communes : Nombre de places existantes pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus (INSEE 2016)



Indice de vieillesse (Nb de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) - INSEE 2016



- e) Une gestion des établissements pour personnes âgées dépendantes principalement publique

Répartition des statuts des établissements EHPAD publics EHPAD privés pour personnes âgées dépendantes

Année 2019	67%	33%
------------	-----	-----

(Source : Département de la Sarthe)

f) Des tarifs à la charge des résidents inférieurs à la moyenne nationale

Le tarif moyen à la charge des résidents est de 63,35€ en 2019, soit 1 927€ par mois.

La moyenne nationale 2018 du tarif à la charge des résidents est de 1 977€ par mois (source : CNSA).

g) Une liste d'attente en diminution dans les établissements pour personnes âgées dépendantes

97% des fiches d'établissements sociaux et médico sociaux pour personnes âgées dépendantes sont inscrites dans l'annuaire Via Trajectoire.

Liste d'attente PA en EHPAD	2018	2019
Dossiers reçus	4 618	4 681
Admissions effectives	1 846	2 029
Personnes inscrites sur liste d'attente	1 761	1 649

(Source : Via Trajectoire)

h) Typologie des personnes accueillies en établissements pour personnes âgées dépendantes

- En 2019, l'âge d'entrée en EHPAD en Sarthe est 85 ans.
- Une augmentation de la dépendance dans les EHPAD.

Niveau de dépendance dans les EHPAD	2013	2019	Evolution
GIR 1-2	52,49 %	60,58 %	+ 8,09 %
GIR 3-4	33,19 %	32,99 %	- 0,20 %
GIR 5-6	14,32 %	6,43 %	- 7,90 %

(Source : Département de la Sarthe)

- Une part majoritaire de personnes évaluées en GIR 1 et 2 accueillies dans les structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Répartition en fonction des GIR dans les structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	EHPAD + USLD GIR 1/2	EHPAD + USLD GIR 3/4	EHPAD + USLD GIR 5/6	EHPAD GIR 1/2	EHPAD GIR 3/4	EHPAD GIR 5/6	USLD GIR 1/2	USLD GIR 3/4	USLD GIR 5/6
Année 2019	60,58 %	32,99 %	6,43%	59,18 %	34,05 %	6,77%	85,80 %	13,91 %	0,29 %

(Source : Département de la Sarthe)

- i) Etablissements pour personnes âgées dépendantes habilités à l'Aide sociale à l'hébergement
- 5 885 places pour personnes âgées dépendantes habilitées à l'Aide sociale à l'hébergement

Habilitation à l'aide sociale à l'hébergement des établissements pour personnes âgées dépendantes	EHPAD habilités à l'aide sociale	EHPAD non habilités à l'aide sociale
Année 2019	82%	18%

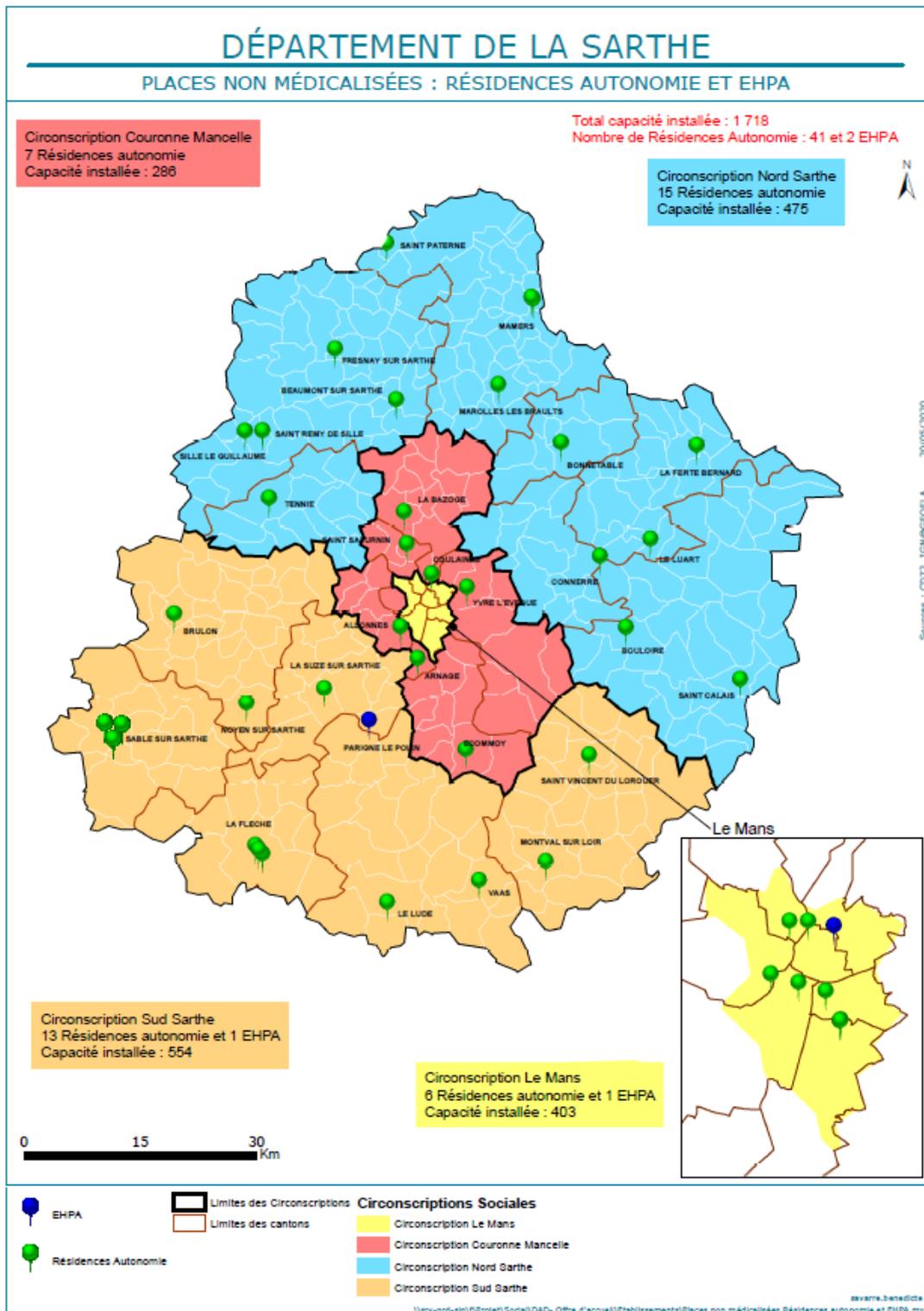
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH)

Aide sociale à l'hébergement	2013	2019
Nombre de bénéficiaires de l'ASH en établissements pour personnes âgées dépendantes	1 150	1 366

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

2.10 OFFRE D'ACCUEIL EN RESIDENCES AUTONOMIE

a) Offre d'accueil en résidences autonomie et EHPA : 1 718 places



Répartition des places et taux d'équipement en résidences autonomie et EHPA

Communautés de communes	Résidences autonomie en 2020		
	Nombre de structures	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET PAYS DE SILLE	3	90	48
CU D'ALENCON	1	30	44
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	2	42	16
LE GESNOIS BILURIEN	2	62	23
LE MANS METROPOLE	11	618	28
LOIR LUCE BERCE	2	108	28
LOUE BRULON NOYEN	2	107	61
MAINE CŒUR DE SARTHE	1	26	17
MAINE SAOSNOIS	4	108	28
OREE DE BERCE BELINOIS	1	28	19
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	2	102	31
PAYS FLECHOIS	3	109	41
SABLE SUR SARTHE	3	83	27
SUD EST DU PAYS MANCEAU	0	0	0
SUD SARTHE	2	61	20
VAL DE SARTHE	1	70	30
VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	1	41	17
Sarthe	41	1685	28

Sources : INSEE (recensement de population 2016), Département de la Sarthe (capacités au 1er avril 2020)
(Taux d'équipement : Nombre de places existantes pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus)

b) Une gestion des résidences autonomie et EHPA majoritairement publique

Gestionnaires des résidences autonomie	CCAS-CIAS	Privé associatif	Autre
En 2019	85%	5%	5%

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

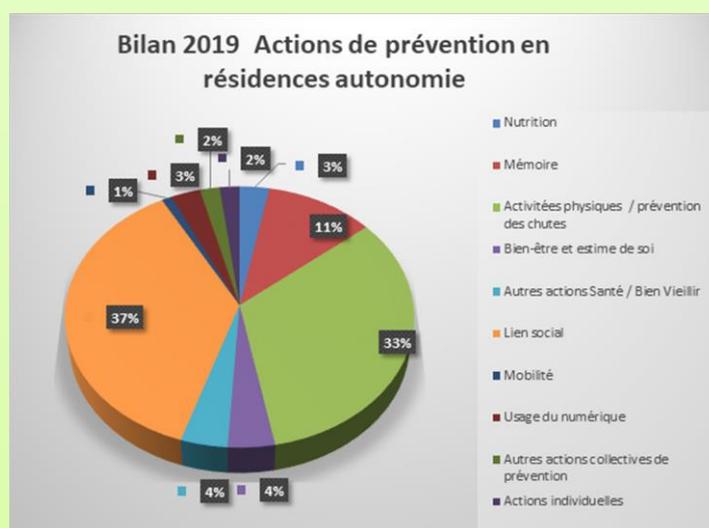
Focus sur le Forfait Autonomie

Le concours « forfait autonomie » correspond à des crédits alloués par la CNSA aux Départements.

Il vise à développer les activités de prévention de la perte d'autonomie des résidences autonomie : maintien ou entretien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques, ainsi que la nutrition, la diététique, la mémoire, le sommeil, les activités physiques et sportives, l'équilibre et la prévention des chutes, le repérage et la prévention des difficultés sociales et de l'isolement social, le développement du lien social et de la citoyenneté, l'information et le conseil en matière de prévention en santé et de l'hygiène. Dans ces objectifs, les résidences autonomie reçoivent une aide modulable dite « forfait autonomie ».

Cette aide est gérée par le Département et financée au moyen du concours « forfait autonomie » qu'il reçoit de la CNSA. Elle est versée sous réserve de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) permettant notamment de définir les engagements de l'établissement à assurer les actions individuelles ou collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	357 600 €	63	1 060
2017	463 621 €	100	2 004
2018	331 820 €	142	1 855
2019	316 852 €	151	2 150
Totaux	1 469 893 €	456	7 069



III. REPONSES AUX BESOINS

3.1 DES STRUCTURES D'AIDE A DOMICILE COUVRANT TOUT LE DEPARTEMENT

Structures d'aide à domicile en Sarthe en 2019	
Nombre de services d'aide et d'accompagnement à domicile	56
Nombre total de services de portage de repas habilités sur le Département	34

(Source : Département de la Sarthe)

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile sarthois ont réalisé en 2019 1 317 000 heures auprès de 4 556 bénéficiaires.

Nombre de bénéficiaires des SAAD au 31/12/2019	
Nombre de bénéficiaires APA	3 753
Nombre de bénéficiaires PCH	804
Nombre de bénéficiaires Aide-ménagère	99
Total	4 556

(Source : Département de la Sarthe)

3.2 BENEFICIAIRES AIDE SOCIALE : SERVICES MENAGERS ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

NOMBRE DE BENEFICIAIRES AIDE SOCIALE : SERVICES MENAGERS ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE EN 2019	
TOTAL AIDE-MENAGERE	115
DONT PERSONNES AGEES	110
DONT PERSONNES HANDICAPEES	5
TOTAL PORTAGE DE REPAS	21
DONT PERSONNES AGEES	17
DONT PERSONNES HANDICAPEES	4

(Source : Département de la Sarthe – droits ouverts)

3.3 PRESTATION APA

- a) Une stabilisation du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile, mais une augmentation du nombre de bénéficiaires APA en établissement

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA	2015	2019
Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile	4 881	4 912
Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement	5 958	6 271
Nombre total de bénéficiaires de l'APA	10 839	11 183

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile par circonscription et par EPCI :

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)

Communautés de Communes		Nombre de bénéficiaires
Le Mans	Le Mans Métropole (partie Le Mans)	1 174

	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires	
Couronne Mancelle	Maine Cœur de Sarthe	107	Sud Sarthe	Communauté de Communes de Sablé	258
	Orée de Bercé Bélinois	157		Loir-Lucé-Bercé	296
	Sud-Est du Pays Manceau	119		Pays Fléchois	218
	Le Mans Métropole	397		Sud Sarthe	214
		780		Val de Sarthe	257
				1243	

	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires
Nord Sarthe	Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	212
	Communauté Urbaine d'Alençon	77
	Haute Sarthe Alpes Mancelles	257
	Le Gesnois Bilurien	237
	Loué-Brûlon-Noyen	193
	Maine Saosnois	360
	Pays de L'Huisne Sarthoise	187
	Vallées de La Braye et de L'Anille	170
	1693	

b) Caractéristiques des bénéficiaires de l'APA à domicile

Âges	Moins de 65 ans	De 65 à 69 ans	De 70 à 74 ans	De 75 à 79 ans	De 80 à 84 ans	De 85 à 89 ans	De 90 à 94 ans	95 ans et plus	Total
	Année de naissance A partir de 1955	Entre 1950 et 1954	Entre 1945 et 1949	Entre 1940 et 1944	Entre 1935 et 1939	Entre 1930 et 1934	Entre 1925 et 1929	1924 et avant	
GIR 1	0	2	2	3	10	9	6	6	38
GIR 2	3	18	65	58	114	158	130	59	605
GIR 3	9	38	72	83	217	298	258	117	1092
GIR 4	52	129	240	302	614	890	697	253	3177
TOTAL	64	187	379	446	955	1355	1091	435	4912
Hommes	29	80	162	155	312	393	287	80	1498
Femmes	35	107	217	291	643	962	804	355	3414
TOTAL	64	187	379	446	955	1355	1091	435	4912

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre 2019)

3.4 TECHNICOTHEQUE : UNE TRES FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF

Le Département a été retenu dans le cadre d'un appel à projets national lancé par la CNSA pour expérimenter une Technicothèque, dispositif innovant de mise à disposition et d'achats d'aides techniques pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ce dispositif accompagne les personnes depuis l'évaluation de leurs besoins, jusqu'au suivi de l'usage de l'aide technique. Il préfinance l'acquisition de l'aide pour une mise à disposition de l'utilisateur qui doit s'engager à la restituer lorsqu'il n'en a plus besoin.

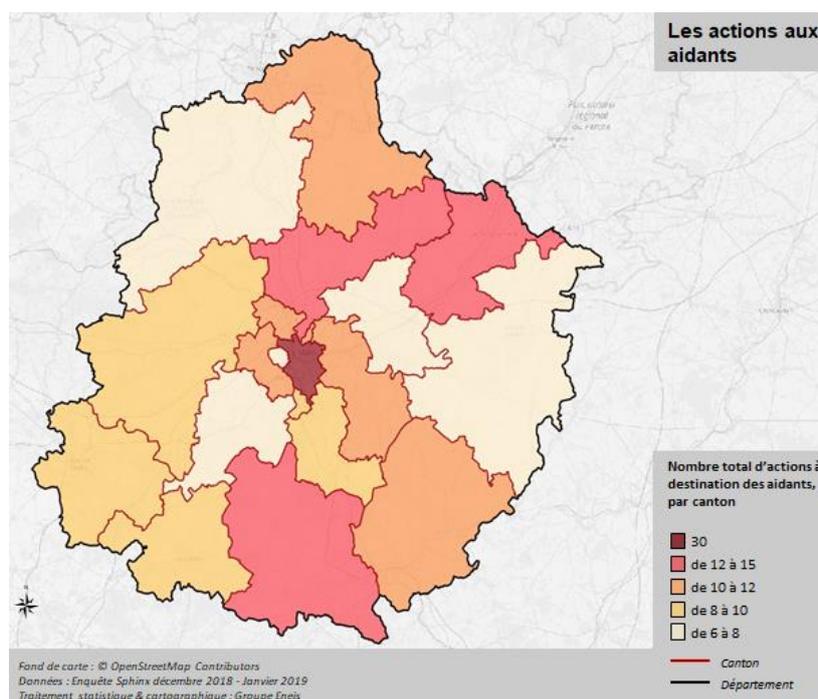
Cette aide peut alors être remise en état et cédée à un coût moindre à une autre personne, selon le principe de l'économie circulaire. Ce dispositif, finalisé sur les années 2016 et 2017, est entré en vigueur début 2018, et poursuit son expérimentation.

Evolution des bénéficiaires et des aides techniques attribuées	Nombre total de bénéficiaires	Dont personnes âgées	Dont personnes handicapées	Nombre d'aides attribuées	Dont personnes âgées	Dont personnes handicapées
2018	15	14	1	45	44	1
2019	68	55	13	121	108	13

(Source : Département de la Sarthe)

3.5 AIDE AUX AIDANTS

- a) Le nombre d'actions à destination des aidants en Sarthe

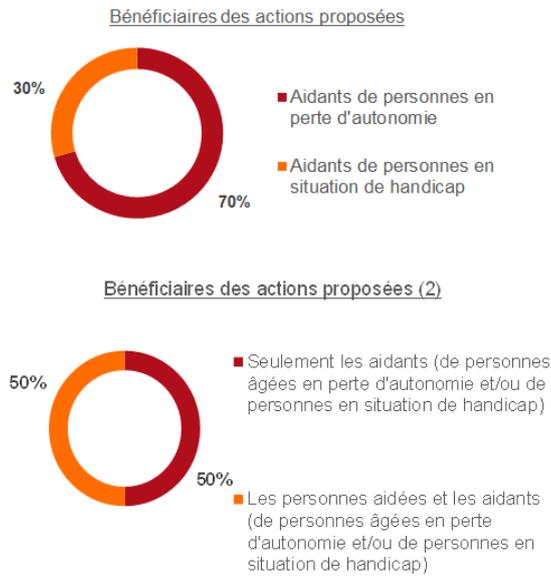


- b) Une hausse de l'aide au répit des proches aidants dans le cadre des plans d'aide APA, depuis sa mise en place en 2018

Nombre de bénéficiaires APA "Répit et relais des aidants des bénéficiaires APA"	2018	2019
Bénéficiaires « Répit des proches aidants »	17	60
Bénéficiaires « Relais des proches aidants »	2	3

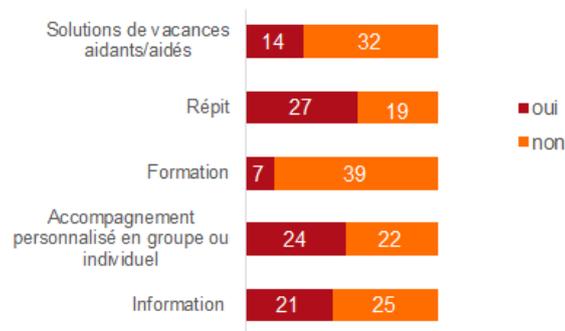
(Source : Département de la Sarthe)

c) Les bénéficiaires des actions proposées en Sarthe

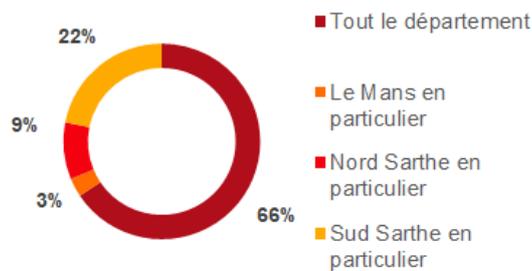


Source : Données enquête Sphinx

d) Les besoins des aidants non ou insuffisamment couverts en Sarthe



Territoires sur lesquels les manques sont les plus prégnants



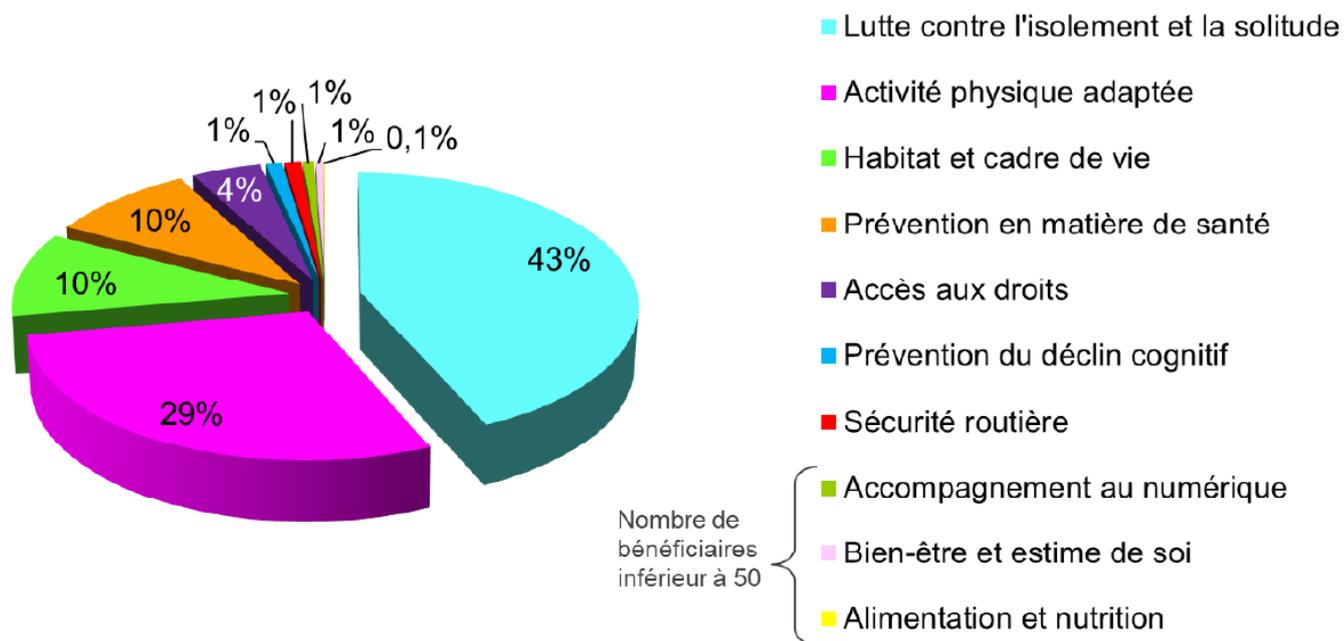
Source : Données entretiens et enquête Sphinx

3.6 DES ACTIONS DE PREVENTION DEVELOPPEES GRACE A LA CONFERENCE DES FINANCEURS

Depuis son installation en 2016, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a pris une place importante dans les politiques de prévention de la perte d'autonomie. Cette instance œuvre pour les seniors et tous les retraités sarthois. Elle est maintenant connue et reconnue par les acteurs de cette politique.

ACTIONS DE PREVENTION DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS			
Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	305 573 €	22	5 083
2017	595 641 €	33	4 722
2018	964 668 €	49	8 432
2019	565 983 €	38	4 688
Totaux	2 431 865 €	142	23 064

Types d'actions réalisées en 2019 :



(Source : Département de la Sarthe)

4 688 personnes ont participé aux actions de prévention soutenues par la conférence des financeurs en 2019.

IV. PARCOURS DE SOIN

4.1 UN TAUX DE MORTALITE PREMATUREE STABLE, MAIS TOUJOURS LE PLUS ELEVE DE LA REGION

Le taux de mortalité prématurée est un indicateur qui rend compte de l'état de santé d'une population. Il est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Taux de mortalité prématurée (pour 1 000 habitants)	2012	2016
Sarthe	2,1	2,1
Pays de la Loire	1,9	1,8

(Source : INSEE)

4.2 UNE MORTALITE LIEE A LA CONSOMMATION D'ALCOOL EN BAISSSE, MAIS TOUJOURS SUPERIEURE A LA MOYENNE NATIONALE

Malgré une baisse en moyenne de 2,7 % par an depuis le début des années 2000 (- 3,2 % en France), la mortalité des habitants des Pays de la Loire liée à des pathologies directement attribuables à la consommation d'alcool reste supérieure à la moyenne nationale : + 17 % sur les années 2011-2013.

On estime que 3 000 décès de Ligériens seraient dus à l'alcool chaque année.

(Source : *La santé des habitants des Pays de la Loire*, ORS Pays de la Loire, 2017, page 291)

Mortalité par pathologie liée à l'alcool en 2015*	Effectif	Taux	Évolution annuelle	Indicateur
Loire-Atlantique	244	0,2‰	-2,7%	129
Maine-et-Loire	118	0,1‰	-3,3%	103
Mayenne	48	0,2‰	-2,0%	101
Sarthe	114	0,2‰	-2,0%	130
Vendée	118	0,2‰	-3,3%	110
Pays de la Loire	641	0,2‰	-2,8%	118
France métropolitaine	9 491	0,1‰	-2,9%	100

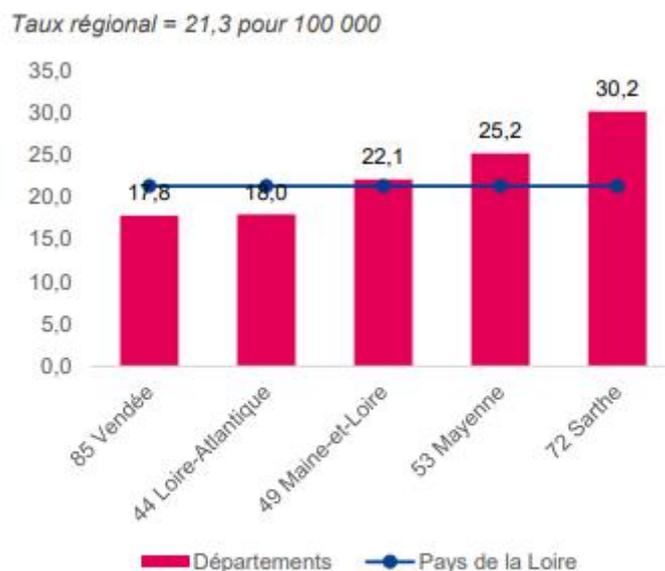
(* : Mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée), moyenne annuelle 2011-2015)

(Sources : Inserm CépiDc, BCMD-SNDS (Cnam), RP (Insee), extraits de PISSTER - ARS Pays de la Loire, ORS Pays de la Loire)

L'indicateur de 130 illustre que la mortalité par pathologie liée à l'alcool est supérieure de 30% à la moyenne nationale en 2015.

4.3 LA SARTHE EST PARTICULIEREMENT TOUCHEE PAR LE SUICIDE AVEC UN TAUX MULTIPLIE PAR DEUX PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL

Figure 1 : Taux de mortalité par suicide standardisés sur l'âge par département, 2015, Pays de la Loire (n=695)



*Taux standardisés sur l'âge pour 100 000 habitants, population de référence France (2015)

Champ : Population âgée de 10 ans et plus

Source : Certificats de décès (CépiDc), exploitation Santé publique France

(Source : Bulletin de santé publique Pays de la Loire, Février 2019)

Dans les Pays de la Loire en 2015, le suicide a entraîné 695 décès et est à l'origine d'environ 4 300 hospitalisations par an (données 2008-2017). La région présente un taux de suicide supérieur de 24% à la moyenne nationale. La Sarthe est plus touchée que les autres départements de la région : 150 décès par suicide en moyenne par an (171 cas en 2014).

La surmortalité par suicide en Sarthe est majeure parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus. Avec près de 60 décès chaque année en moyenne, la mortalité y est plus de deux fois plus élevée que la moyenne nationale (+ 106 %, contre + 74 % pour les personnes de moins de 65 ans).

La situation reste d'autant plus préoccupante en Sarthe que la mortalité par suicide y diminue à un rythme moins élevé (- 1,0 % par an en moyenne) qu'au plan régional ou national.

(Source : EPSM de la Sarthe, *La santé des habitants des Pays de la Loire*, ORS Pays de la Loire, 2017, pages 244-246)

4.4 UN TAUX DE PERSONNES ADMISES EN AFFECTION DE LONGUE DUREE (ALD) DANS LES MOYENNES REGIONALE ET NATIONALE

Personnes admises en affection de longue durée (ALD) en 2017*	Effectif	Taux	Indicateur
Loire-Atlantique	26 806	1,5%	96
Maine-et-Loire	16 422	1,5%	96
Mayenne	6 647	1,6%	95
Sarthe	11 871	1,6%	93
Vendée	15 488	1,7%	99
Pays de la Loire	77 249	1,6%	96
France métropolitaine	1 384 922	1,6%	100

(* : Personnes admises en ALD, toutes causes, tous régimes)

(Source : SNDS (Cnam), extrait de PISSTER - ARS Pays de la Loire, ORS Pays de la Loire)

4.5 CHEZ LES SENIORS, UN NON-RECOURS AUX SOINS DENTAIRES AUGMENTANT AVEC L'AVANCEE EN AGE

(Recours au cabinet dentaire des adultes âgés de 55 ans et plus. Situation en Pays de la Loire et en France à partir d'une analyse des données du SNDS, ORS, URPS chirurgiens-dentistes libéraux des Pays de la Loire, UFSBD, novembre 2019)

47% des personnes âgées de 55 ans et plus en Pays de la Loire ont eu au moins un recours à des soins bucco-dentaires en 2017. Cette proportion décroît de façon continue à partir de 65 ans, et elle n'est plus que de 25 % à 90 ans.

Ce taux de recours annuel présente de grandes variations, selon les territoires, selon les caractéristiques démographiques et sociales des personnes, mais également selon leur état de santé.

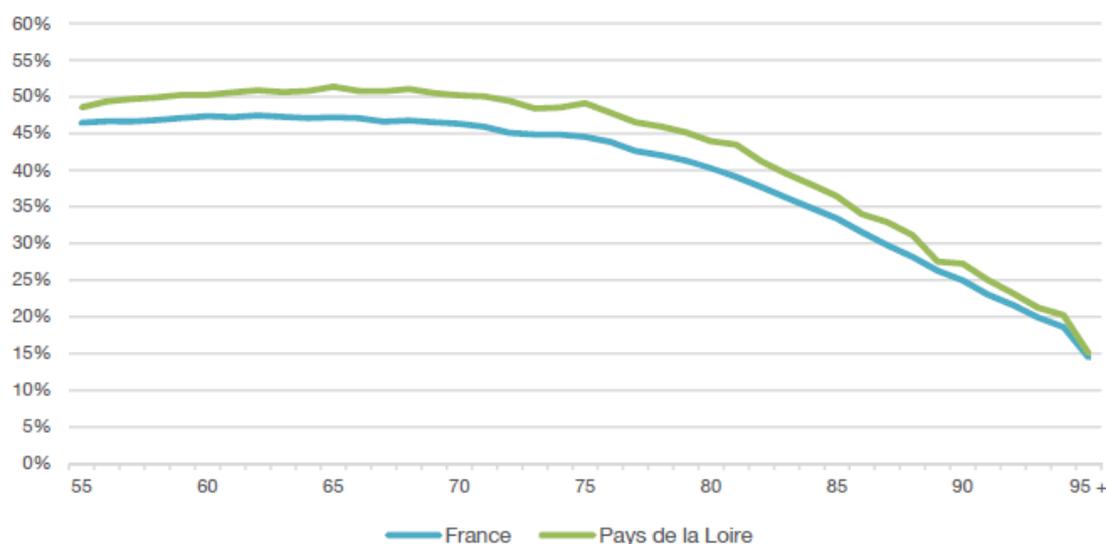
Par ailleurs, les femmes de la région âgées de 55 ans et plus (49%) ont plus souvent recours aux soins dentaires que les hommes (45%). La probabilité de non-recours est augmentée chez les hommes et les personnes en situation sociale défavorable. Au-delà de 75 ans, l'âge et le fait de résider en Ehpad deviennent les principaux facteurs explicatifs.

Enfin les taux annuels de recours au cabinet dentaire apparaissent moins élevés chez les personnes de 55 ans et plus prises en charge par l'assurance-maladie pour une affection de longue durée (44 % vs 49 %). L'analyse détaillée par type de pathologies montre

Il apparaît des disparités de recours au cabinet dentaire selon les pathologies, avec des écarts marqués pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, notamment démences et Parkinson (taux de recours brut national de 25 %), d'un diabète insulinotraité (32 %), les personnes traitées par neuroleptiques (35 %), en insuffisance rénale chronique terminale (35 %) ou atteintes de maladies neurologiques ou psychiatriques (38 %). Plus globalement, les patients atteints de pathologies chroniques recourent de façon très insuffisante au cabinet dentaire.

Un taux de recours aux soins bucco-dentaires qui décroît nettement à partir de 75 ans

Fig1. Taux de recours annuel au cabinet dentaire selon l'âge, chez les personnes âgées de 55 ans et plus
France, Pays de la Loire (2017)



Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.

Lecture : le taux de recours annuel au cabinet dentaire atteint 51,4 % chez les personnes de 65 ans résidant en Pays de la Loire ; il diminue fortement à partir de 75 ans.

Des recours moins fréquents en Mayenne et en Sarthe avec un taux de 42% inférieur au taux national de 43%

Proportion de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017, par départements des Pays de la Loire et par classes d'âge - Départements des Pays de la Loire (2017)

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée			
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
55-64 ans	88 281	52,5%	50 709	50,6%	18 391	46,7%	33 918	46,0%	46 982	51,3%		
65-74 ans	74 472	52,9%	42 561	51,4%	14 777	44,6%	28 629	45,6%	45 825	51,8%		
75-84 ans	37 227	47,6%	22 752	45,8%	7 758	36,5%	15 019	38,8%	23 305	46,2%		
85 ans et plus	15 139	31,9%	9 533	29,4%	3 190	22,1%	5 618	22,6%	8 603	29,2%		
55 ans et plus	taux bruts		215 119 49,5%		125 555 47,3%		44 116 40,8%		83 184 41,6%		124 715 48,0%	
	taux standardisés ¹		49,6%		47,8%		41,6%		42,1%		48,3%	

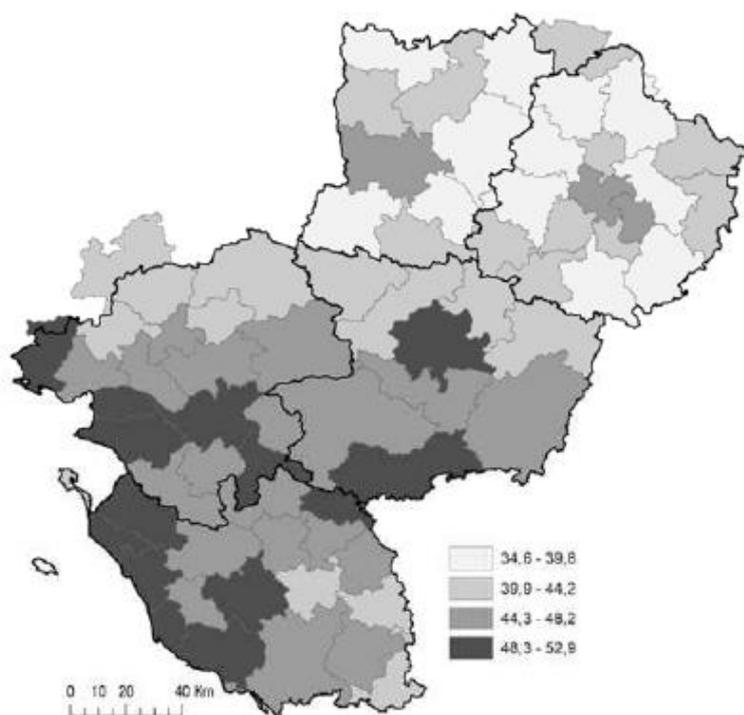
¹ taux standardisés selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015

Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.

Lecture : en 2017, 123 938 personnes âgées de 55 ans et plus, résidant en Vendée, ont eu au moins un recours au cabinet dentaire. A structure par âge comparable, le taux de recours en Vendée est supérieur au taux national (48,0 % versus 43,4 %).

Fig10a. Proportion¹ de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017, par EPCI des Pays de la Loire



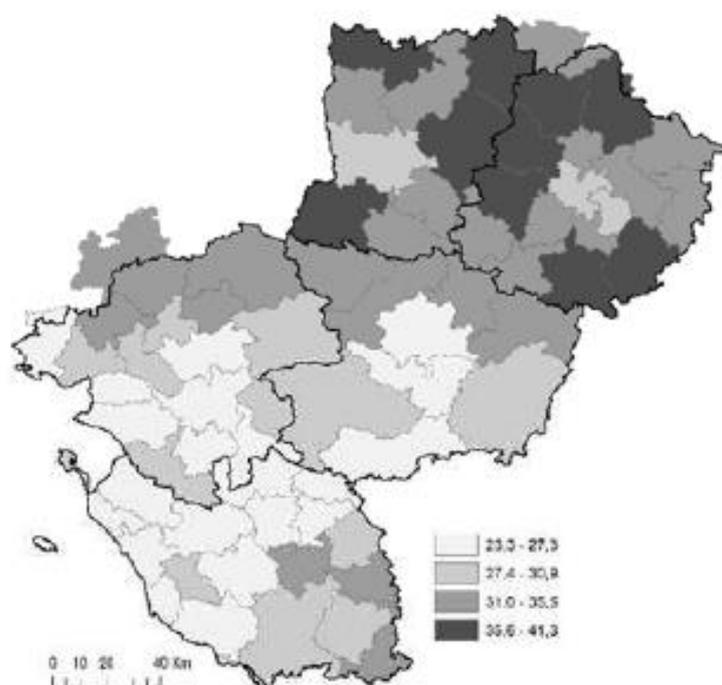
¹ proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015

Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.

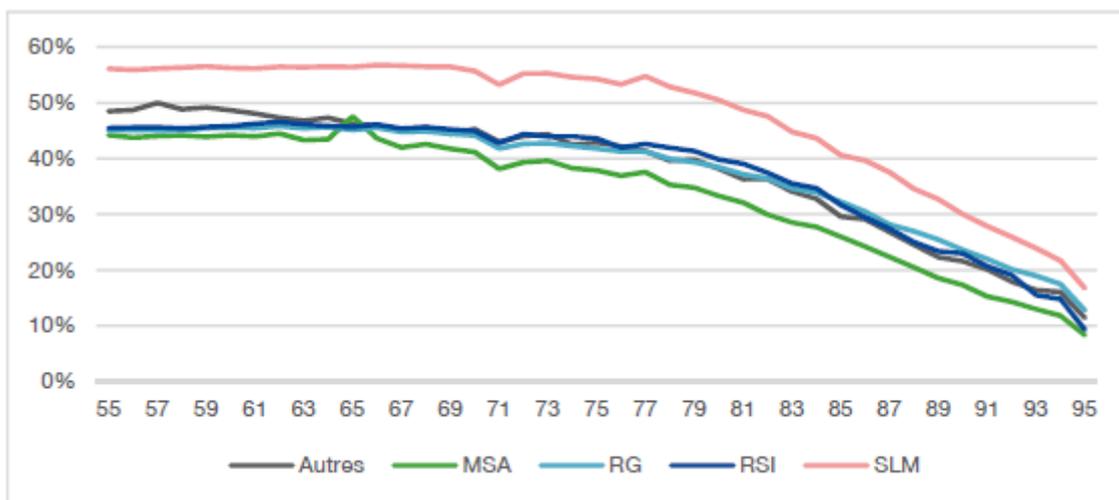
Proportion de personnes de 55 ans et plus selon la fréquence n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire sur une période de trois années consécutives, par EPCI des Pays de la Loire (2016-2018)

Aucun recours au cabinet dentaire



Des recours annuels moins fréquents pour les personnes affiliées à la MSA

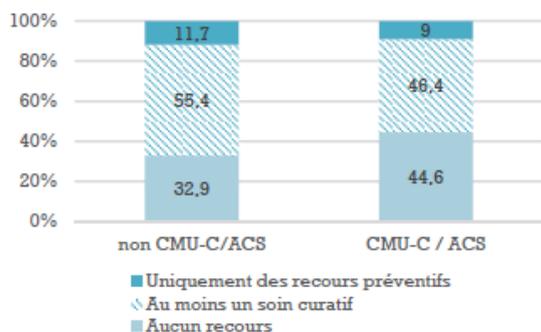
Proportion de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017 selon le régime d'assurance maladie et l'âge (France, 2017)



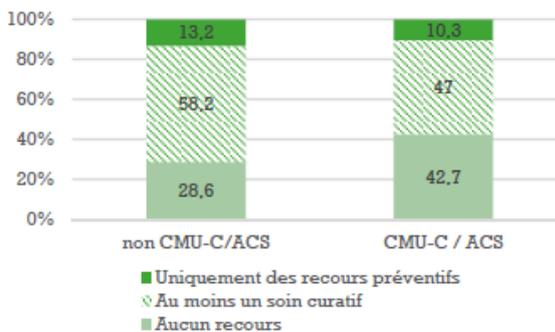
Près de 43% des personnes de 55 ans et plus bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS n'ont pas eu recours au cabinet dentaire sur une période de trois années consécutives (France, Pays de la Loire, 2016-2018)

CMU-C ou ACS

France



Pays de la Loire



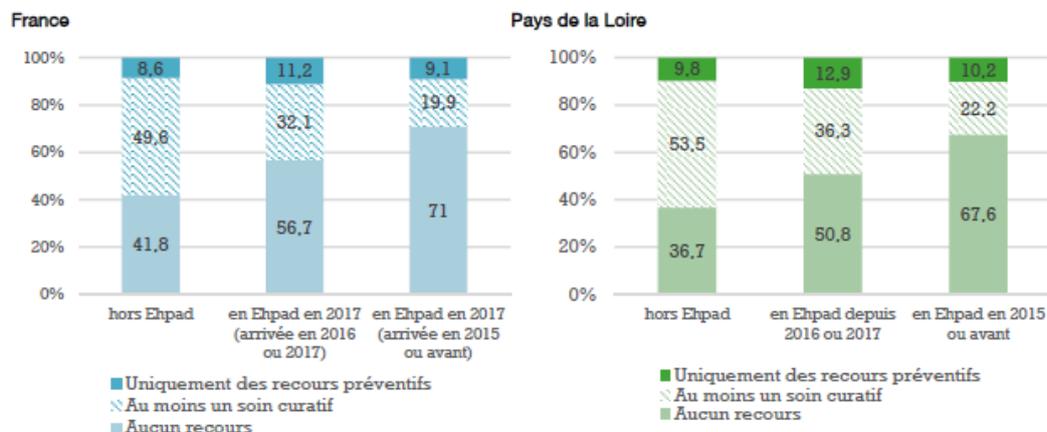
¹Proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015

Sources : SNDS-DCIR/PMSI - exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...), toutes spécialités confondues, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2018. Exhaustivité des Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes

Lecture : En Pays de la Loire, 42,7 % des personnes de 55 ans et plus, bénéficiaires de la CMU-C ou de l'ACS n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire au cours de 3 années consécutives ; cette proportion n'est que de 28,6 % chez les Ligériens ne bénéficiant pas de ces aides.

Proportion standardisée de personnes de 75 ans et plus selon la fréquence de leur recours sur une période de trois années consécutives, selon le fait de résider en Ehpad ou non (France, Pays de la Loire, 2016-2018)



¹ Proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015

Sources : SNDS-DCIR/PMSI - exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...), toutes spécialités confondues, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2018. Exhaustivité des Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes

Lecture : A structure par âge comparable, chez les personnes de 75 ans et plus résidant en Pays de la Loire, la proportion de personnes ayant eu au moins un soin dentaire entre 2016 et 2018 est plus faible chez les personnes vivant en Ehpad (36,3 % chez celles entrées en 2016 ou 2017 et 22,2 % chez celles entrées en 2015 ou avant) comparées aux personnes vivant à leur domicile (53,5 %).

4.6 59 704 RETRAITES DE L'INTER REGIME A RISQUE DE FRAGILITE SOCIALE EN 2018

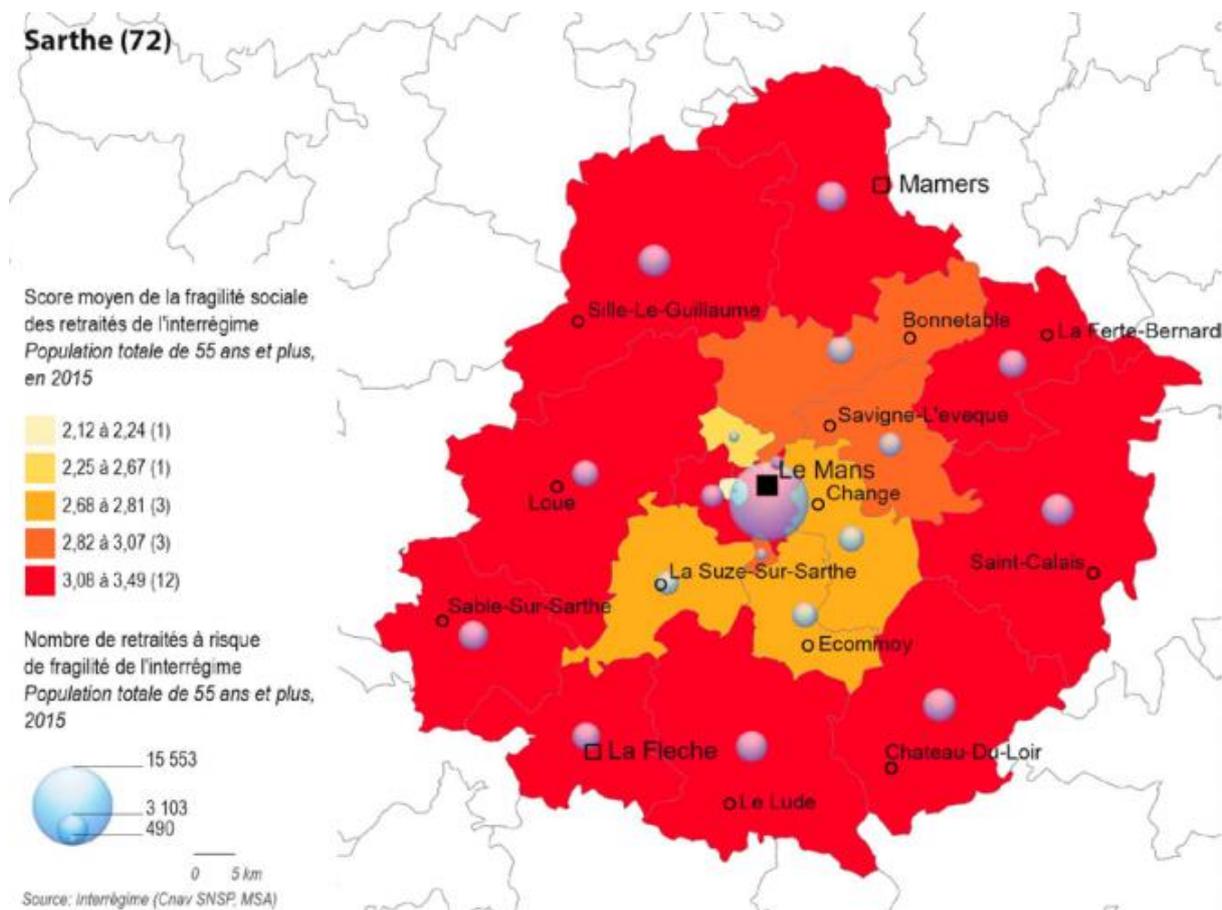
La fragilité est un état potentiel de vulnérabilité. La fragilité sociale peut être un déterminant majeur des inégalités de santé. Elle s'inscrit dans le champ de la prévention santé/sociale et de la prévention des risques du vieillissement, mais aussi de la lutte contre le non-recours et de la prévention des ruptures.

Un score est un nombre exprimant le résultat d'un test, d'un sondage. Le score moyen est calculé en faisant la moyenne des scores individuels des individus pondérés par les effectifs associés.

Fragilité sociale de la population totale de 55 ans et plus en 2018	Sarthe	Pays de la Loire	France
Score moyen de la fragilité sociale des retraités de l'Interrégime	3,28	3,24	3,44
Nombre de retraités à risque de fragilité de l'Interrégime	59 704	360 382	6 243 134

(Source : Interrégime (Cnav, MSA) – 2018)

La fragilité sociale des seniors en Sarthe est plus importante sur toute la périphérie du département.

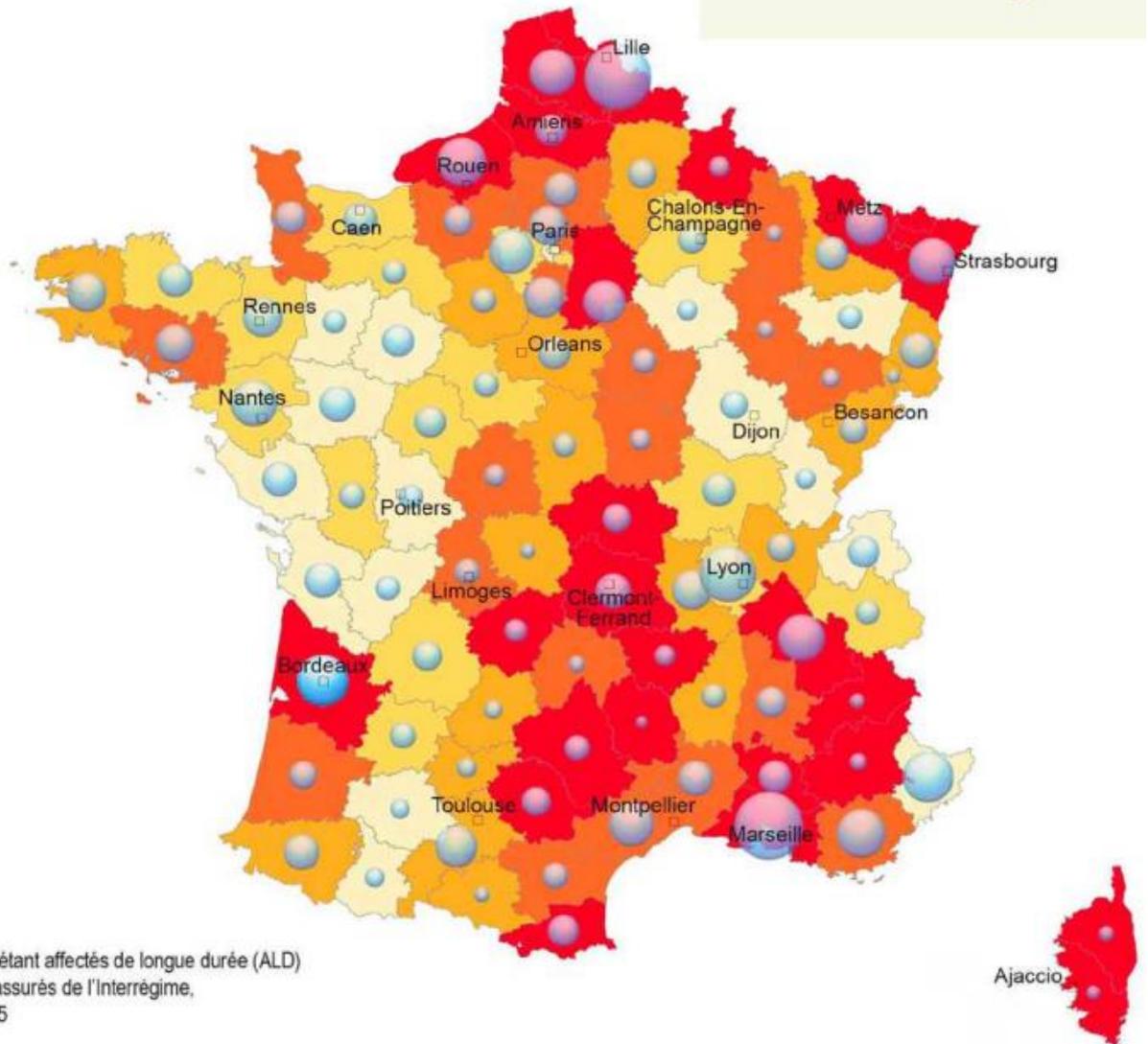


(Source : Interrégime (Cnav, MSA) – 2018)

4.7 UN ACCES AUX SOINS DEFICITAIRE CHEZ LES SENIORS, AVEC UNE ABSENCE DE MEDECIN TRAITANT ET DE RECOURS AUX SOINS PLUS ELEVEE QUE LA MOYENNE REGIONALE

Accès aux soins des seniors en 2018	Sarthe	Pays de la Loire	France
% des seniors bénéficiant de la CMU-C de l'IR (%)	1,90	1,50	2,81
Nb de seniors bénéficiant de la CMU-C de l'IR	3 240	15 620	500 920
% des seniors sans médecin traitant de l'IR (%)	2,72	2,03	3,09
Nb de seniors sans médecin traitant de l'Inter régime	4 627	21 193	552 331
% des seniors en ALD de l'IR (%)	39,58	38,26	41,64
Nb de seniors en ALD de l'Inter régime	67 362	399 532	7 433 610
% des seniors sans recours aux soins de l'IR (%)	3,65	3,32	4,83
Nb de seniors sans recours aux soins de l'Inter régime	6 207	34 709	862 972

(Source : Interrégime (Cnamts, MSA) – 2018)



Part des seniors étant affectés de longue durée (ALD)
/ nombre total d'assurés de l'Interrégime,
75 à 94 ans, 2015



Nombre de seniors étant en affection de longue durée (ALD)
de l'Interrégime, 75 à 94 ans, 2015



(Source : Interrégime (Cnav, MSA) – 2018)

4.8 DES REPONSES AUX SOINS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET POUR LES PERSONNES AGEES

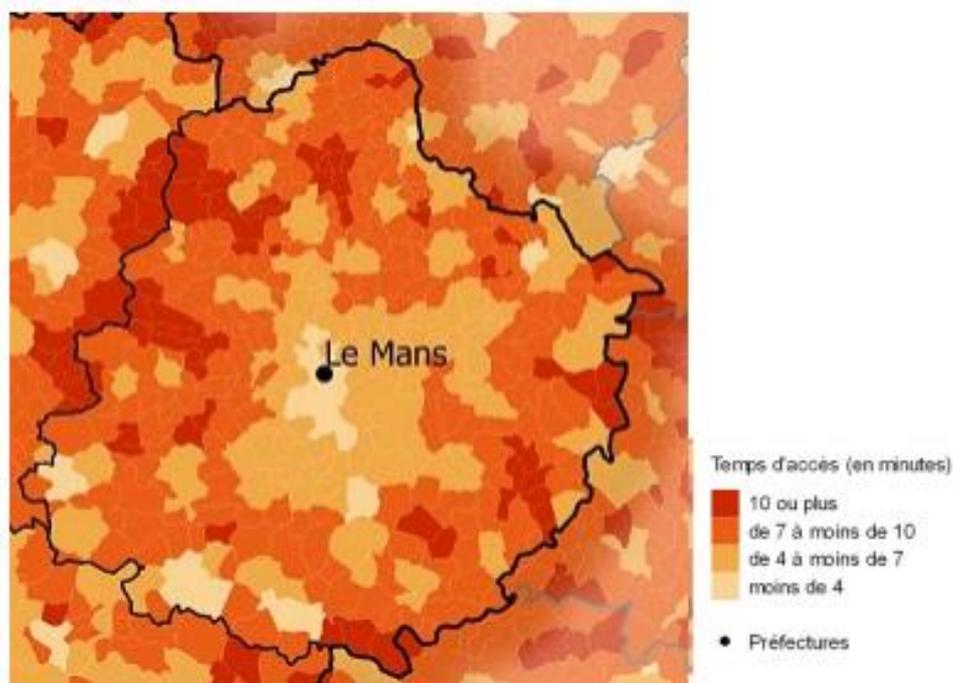
L'association COSIA 72 (collectif santé inter-associations) a pour objet de favoriser l'accès aux soins, les parcours de santé adaptés des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, et de développer la sensibilisation, la prévention et la formation.

Notamment, elle porte des actions de prévention et de soins bucco-dentaires, avec la mise en place de dispositifs dédiés soins-bucco-dentaires avec 5 centres médicaux ou hospitaliers. Ces soins sont à l'attention de personnes qui n'ont pas accès au réseau libéral de premier recours.

4.9 UN TEMPS D'ACCES AUX PROFESSIONNELS DE SANTE DE PROXIMITE INFERIEUR A 7 MINUTES

Le temps d'accès au panier de vie courante* est, pour la plupart des habitants de la Sarthe, inférieur à 7 minutes. L'accessibilité est facilitée par le maillage territorial, la présence de l'agglomération du Mans et son réseau de petites villes bien réparties sur le territoire. Ces dernières constituent des relais pour les habitants des communes moins denses.

Note* : ce panier est composé de 22 équipements et services couramment utilisés par la population dont les professionnels de santé de proximité.



(Source : INSEE Analyses n°26, janvier 2016)

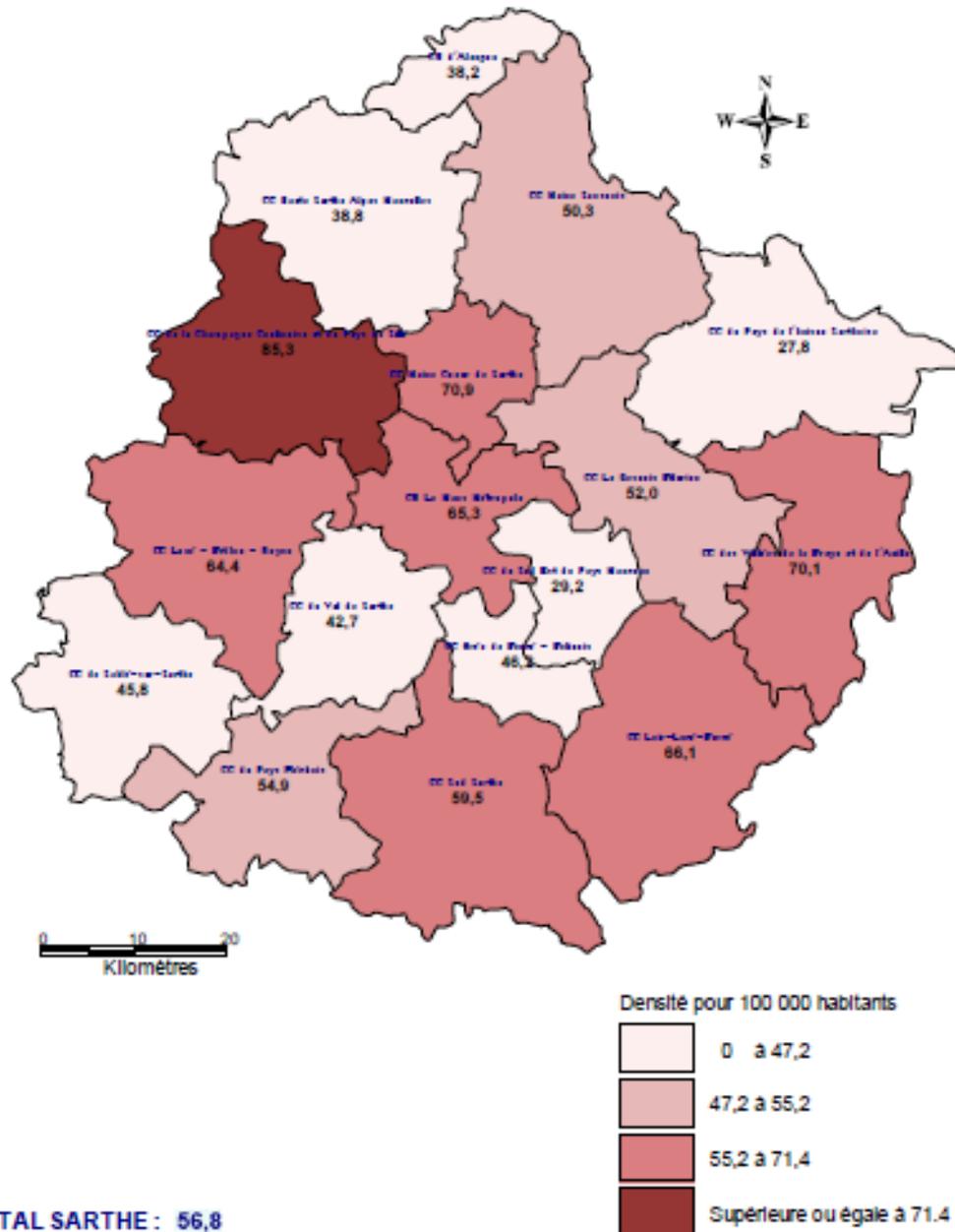
4.10 UNE PENURIE DE PROFESSIONNELS DE SANTE EN SARTHE ET UNE DENSITE TRES INFERIEURE AUX DENSITES REGIONALE ET NATIONALE

	Médecins généralistes libéraux exerçant en cabinet principal (hors MEP – Modes d'Exercice Particulier)	Chirurgiens - dentistes	Masseurs - kinésithérapeutes
Nombre total en Sarthe	323	200	350
Densité pour 100 000 habitants en Sarthe	56,8	37,0	61,6
Densité pour 100 000 habitants en Pays de la Loire	74,6	49,9	86,0
Densité pour 100 000 habitants en France	78,9	55,8	100,7

(Source : Assurance Maladie de la Sarthe – Démographie des professionnels de santé libéraux – Situation en Sarthe au 27 janvier 2020)

OFFRE DE SOINS DE MEDECINE GENERALE EN SARTHE
- Densité des médecins généralistes libéraux (hors MEP) par communauté de communes -

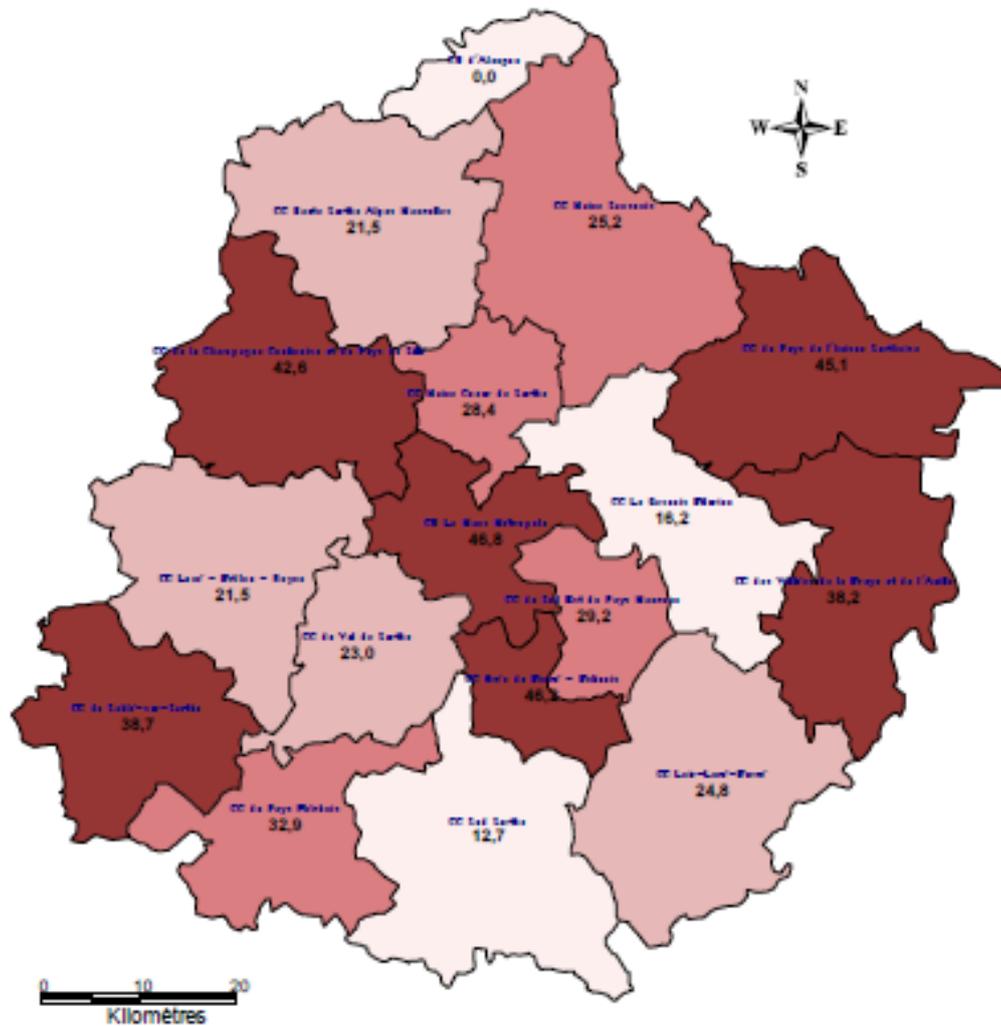
Situation au : 27/01/2020



OFFRE DE SOINS DENTAIRES EN SARTHE

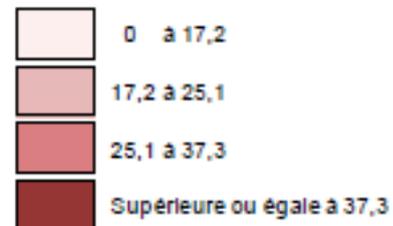
- Densité des chirurgiens-dentistes libéraux par communauté de communes -

Situation au : 27/01/2020



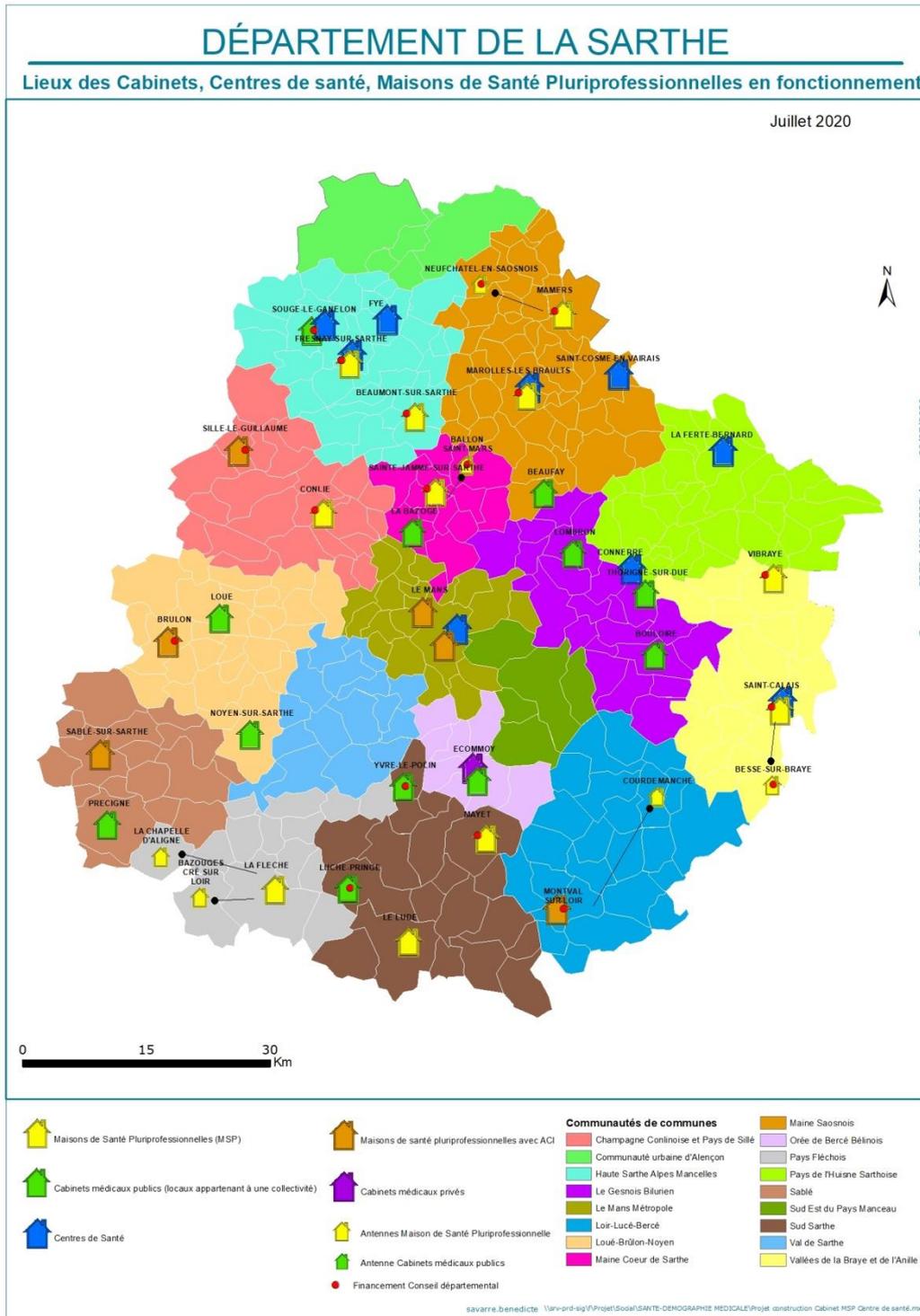
TOTAL SARTHE : 35,2

Densité pour 100 000 habitants

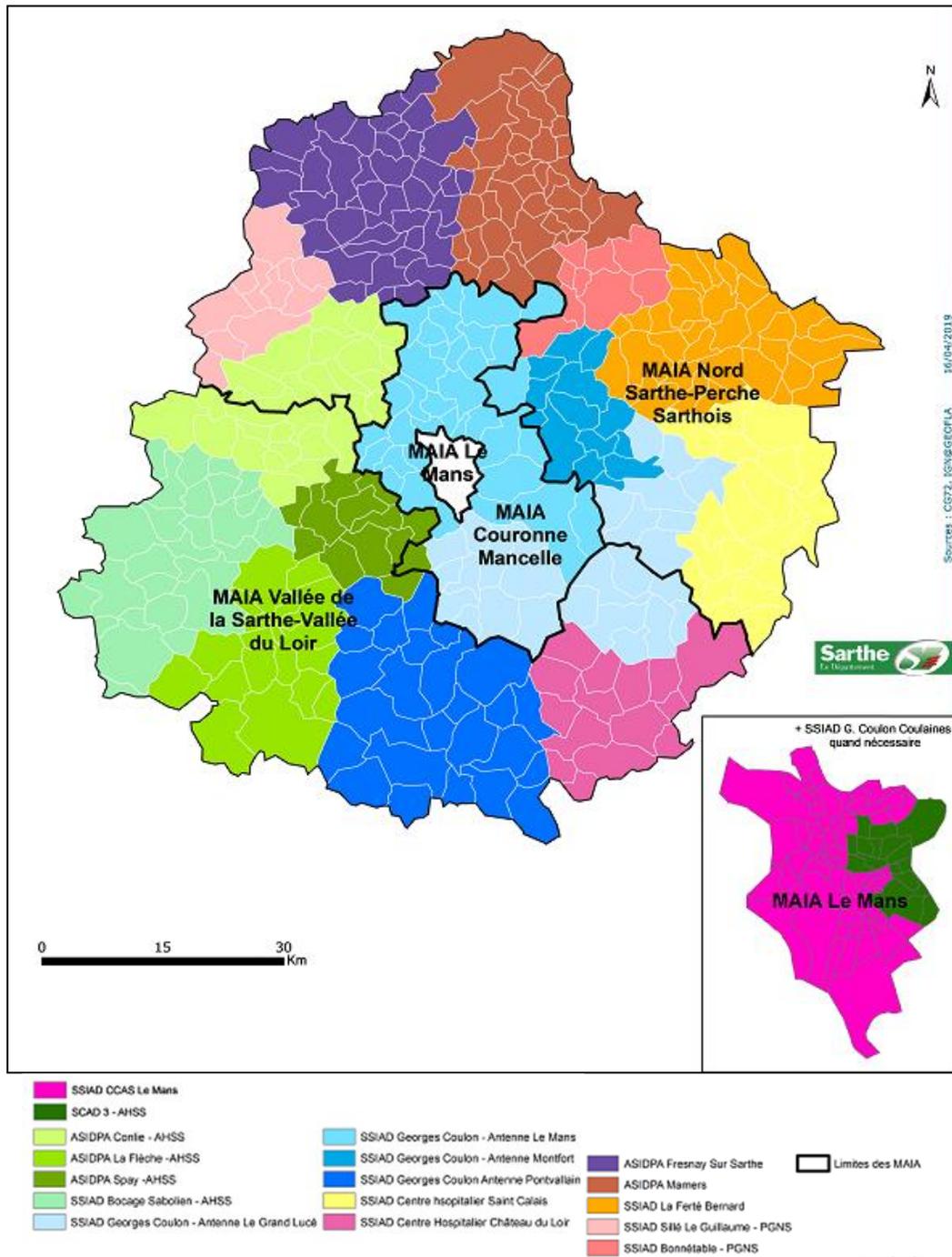


4.11 UNE OFFRE DE SOINS REPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Centres de santé, maisons de santé pluridisciplinaires

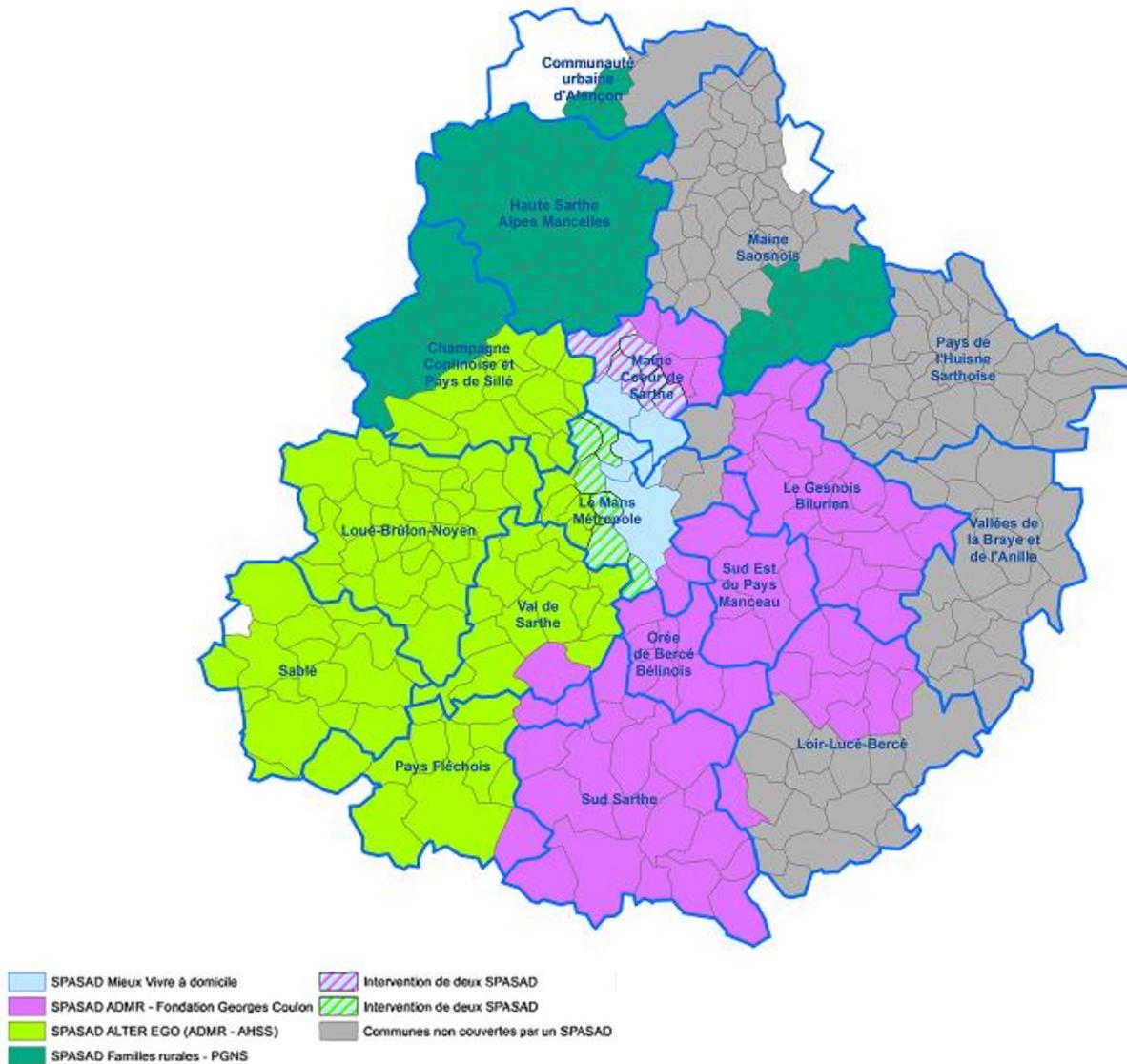


• Services de soins infirmiers à domicile (services financés par l'ARS)

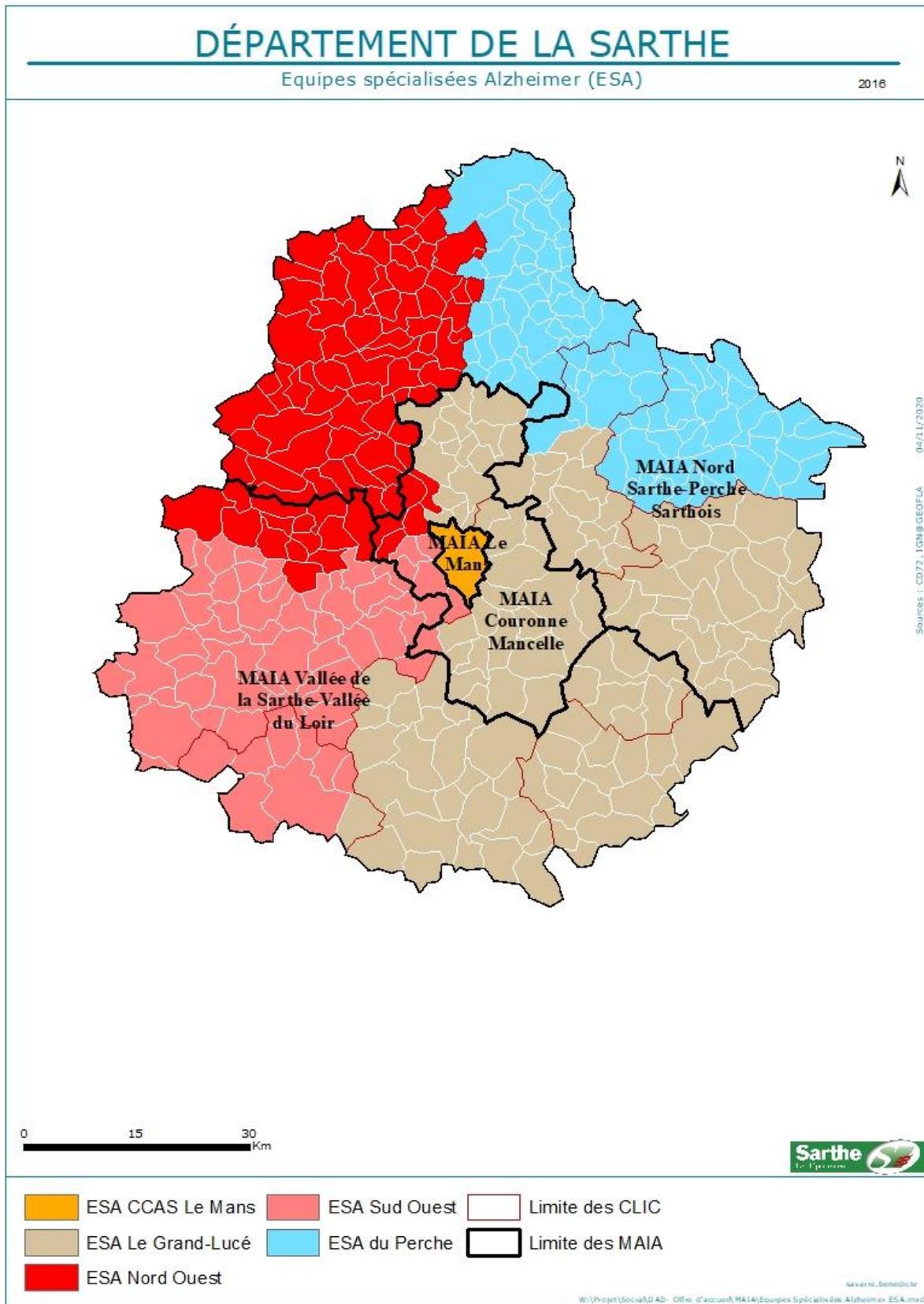


- Les **Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)** assurent à la fois les missions d'un SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et celles d'un SAAD.

5 expérimentations sont en Sarthe.

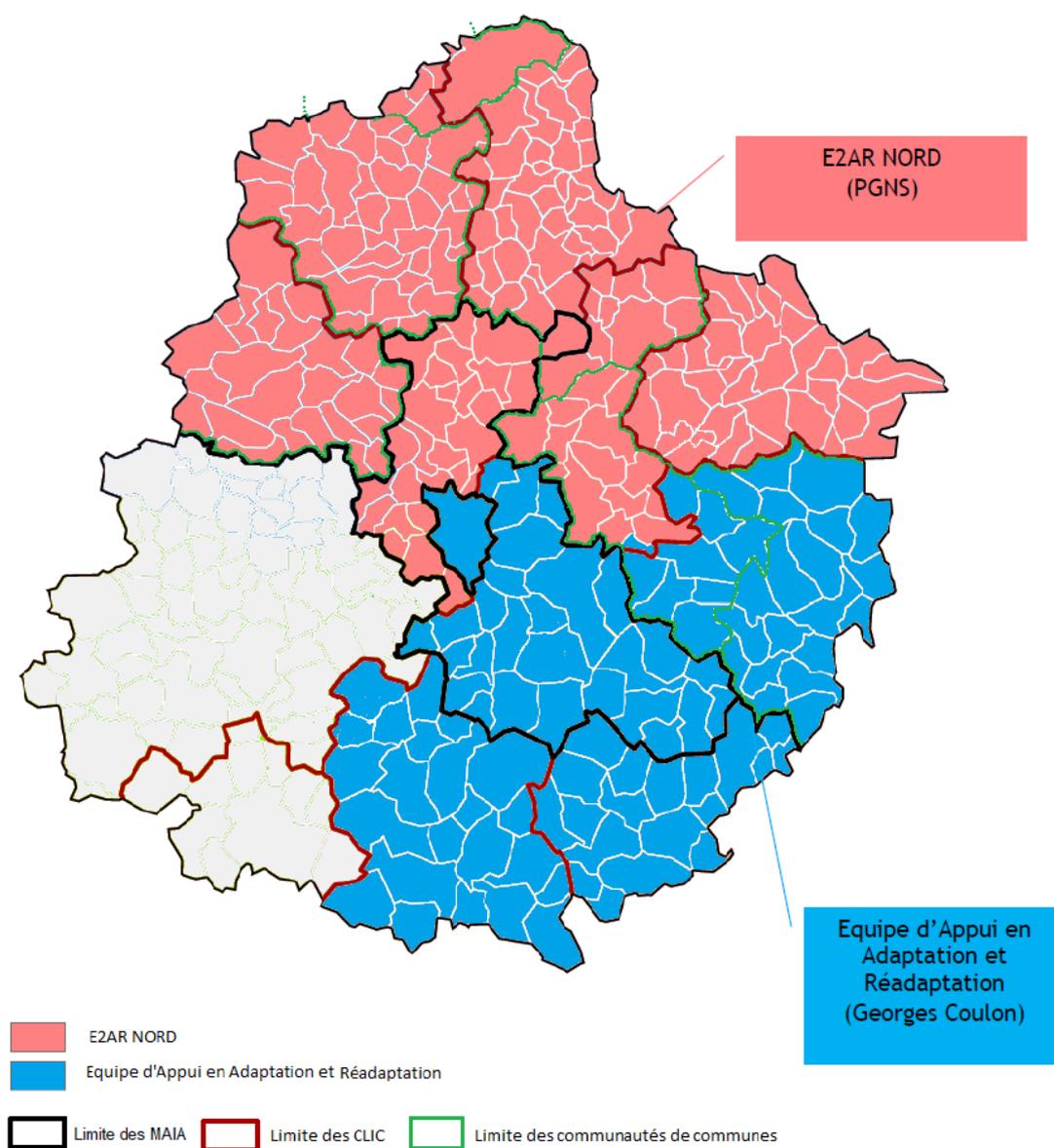


- Equipes spécialisées Alzheimer

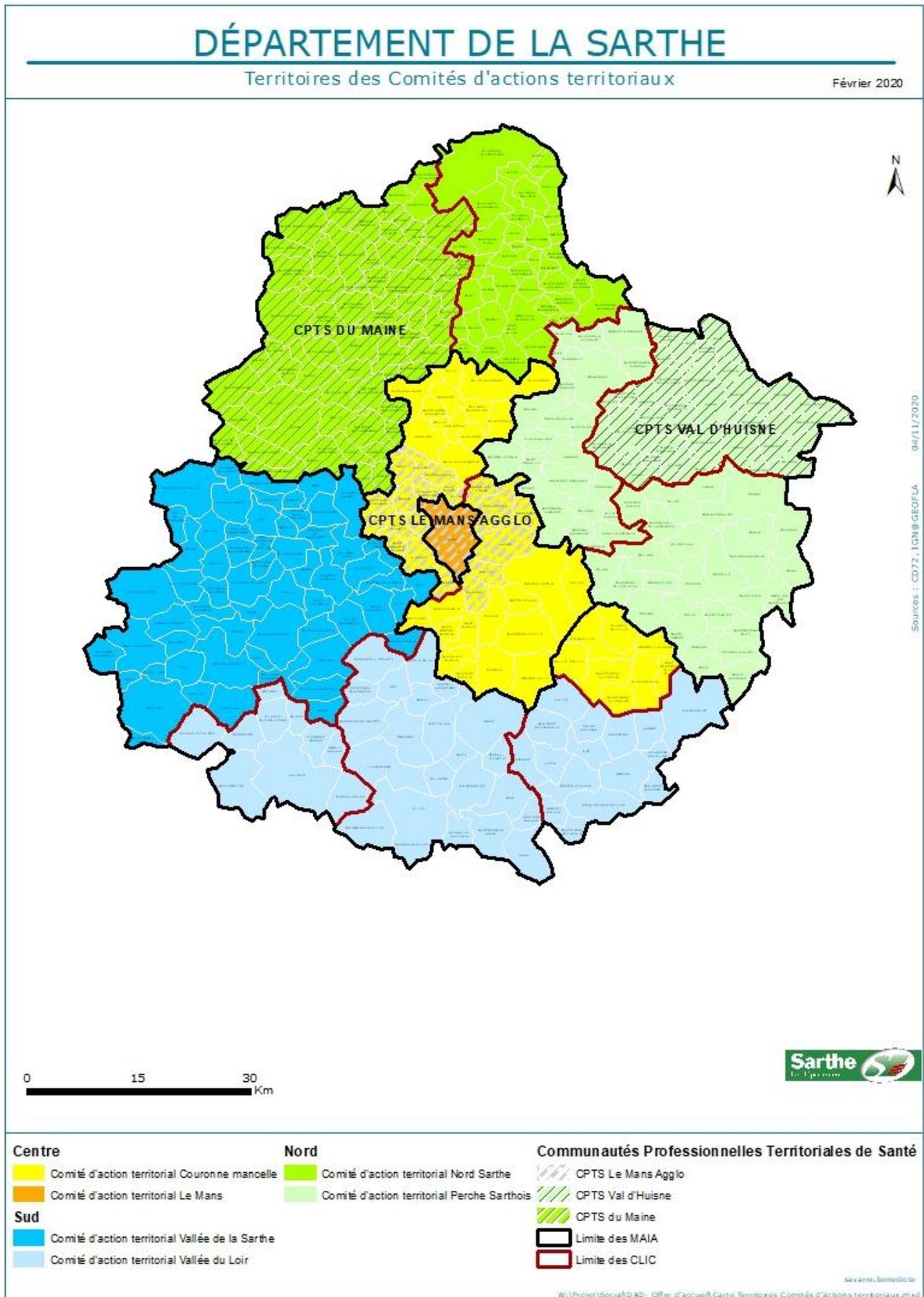


- Equipes d'appui en adaptation et réadaptation

	MAIA NORD SARTHE ET PERCHE SARTHOIS			
	CARTOGRAPHIE		Carte des Equipes d'Appui en Adaptation et Réadaptation	
	Version n°2 du 26/09/2018	Année de référence : 2017	Référence : Département	Page(s) : 1/1
Procédure de rattachement		Diagnostic territorial MAIA		
Service/Structure destinataire destinataires		MAIA NORD SARTHE ET PERCHE SARTHOIS		
Fonctions concernées		TOUS LES ACTEURS		



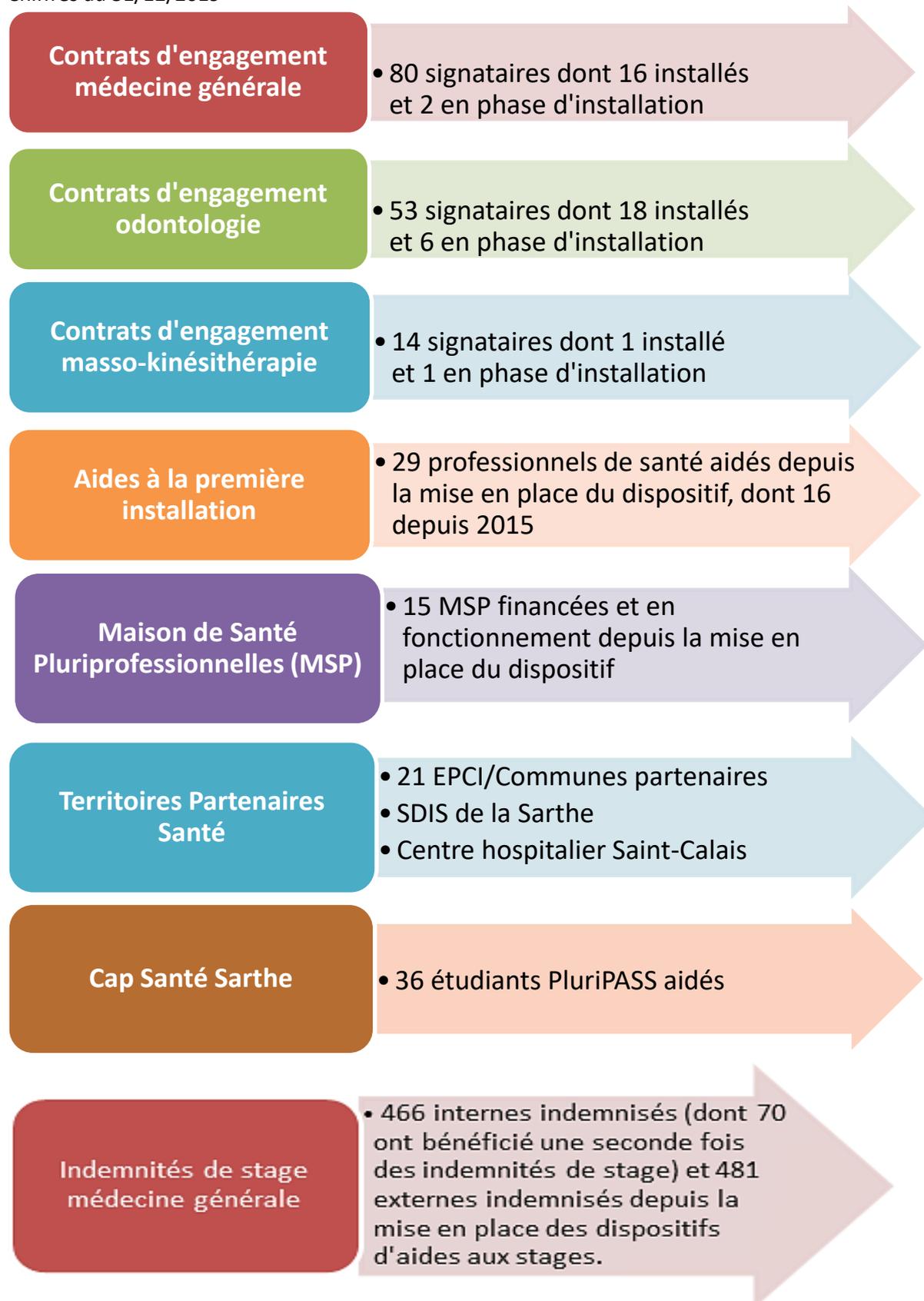
- Communautés professionnelles territoriales de santé



4.12 DES CONTRACTUALISATIONS DU DEPARTEMENT AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTE TRES ENCOURAGEANTES

Un bilan positif des dispositifs mis en place dans le cadre du Plan démographie médicale départemental 2016-2019 présente un bilan positif des dispositifs et contractualisations engagées.

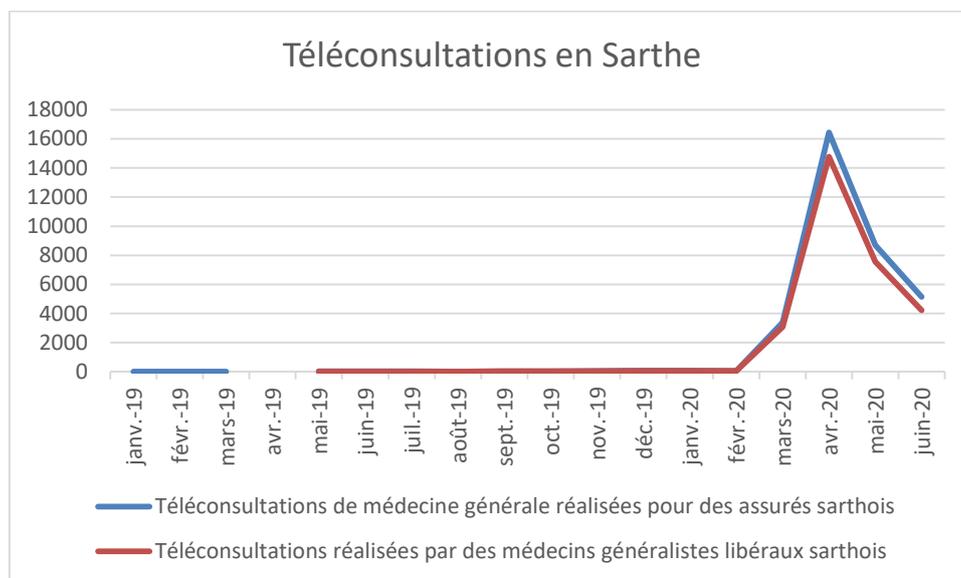
Chiffres au 31/12/2019



(Source : Département de la Sarthe)

4.13 UN DEPLOIEMENT DE LA TELEMEDECINE

- 27 établissements (EHPAD, MSP, ...), avec l'appui du Centre Hospitalier du Mans, sur le territoire du Pôle métropolitain,
- réflexion engagée pour un déploiement auprès de 5 EHPAD du Nord Sarthe, avec l'appui du centre Hospitalier Intercommunal Alençon Mamers,
- déploiement de la téléconsultation pour les EHPAD et les établissements pour personnes handicapées.



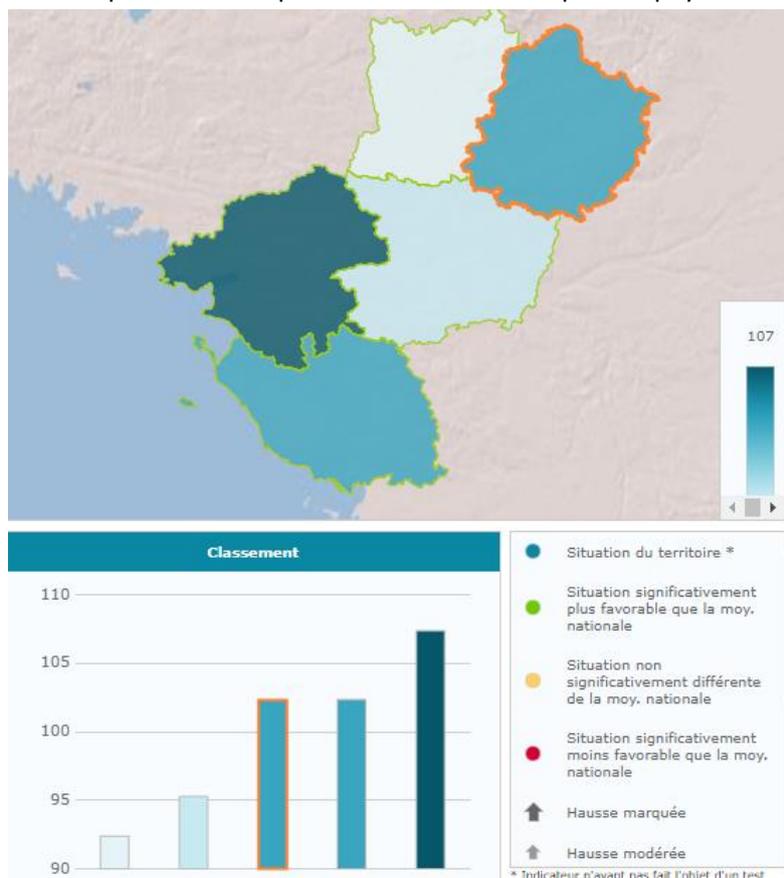
(Source : CPAM 72)

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
Téléconsultations de médecine générale réalisées pour des assurés sarthois	4	0	9		20	21	18	11	36	36	38	64	73	52	3 382	16 442	8 691	5 137
Téléconsultations réalisées par des médecins généralistes libéraux sarthois					5	9	10	5	23	29	29	50	54	37	3 083	14 767	7 565	4 229

(Source : CPAM 72)

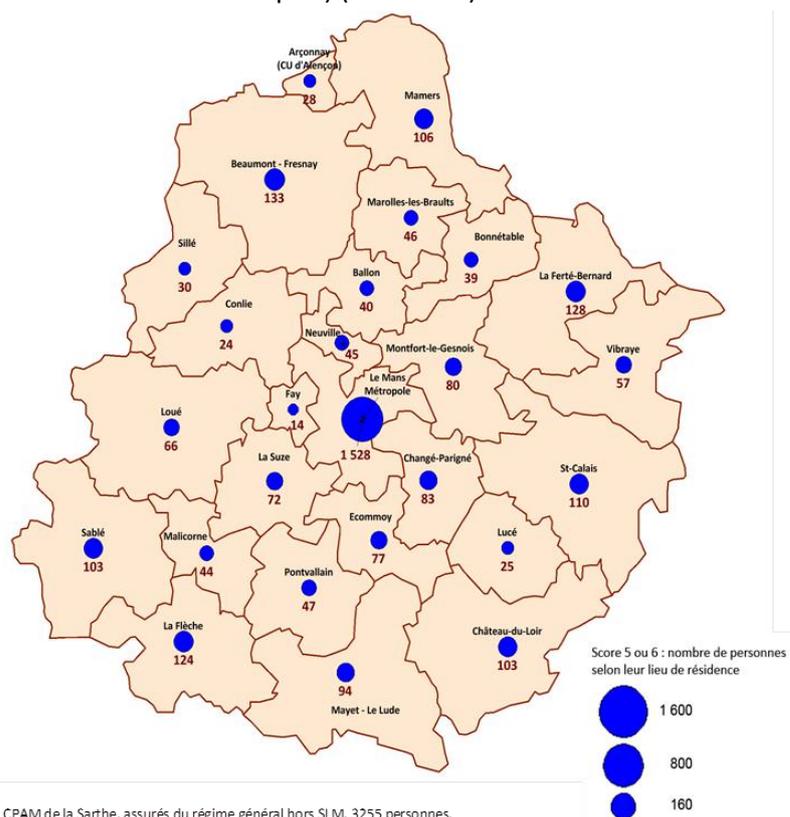
4.14 PREVENTION DES CHUTES

- ▶ Mortalité par chute des personnes de 65 ans et plus en pays de la Loire



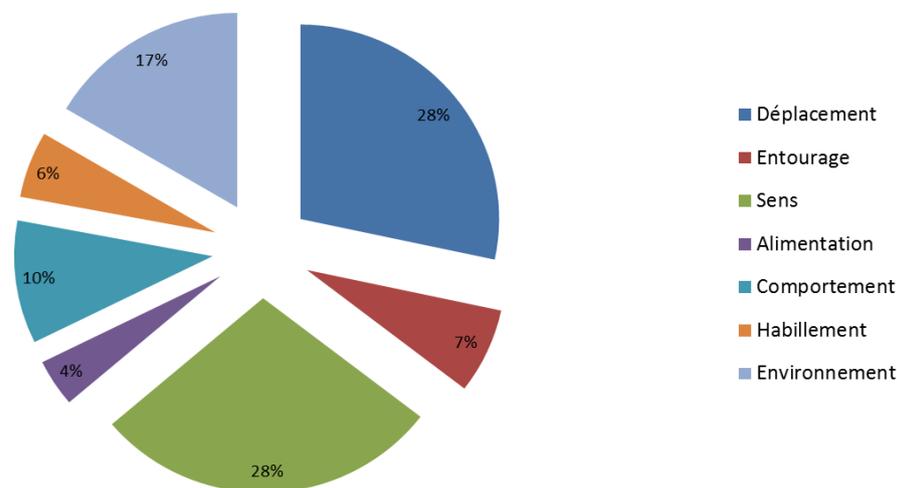
(Source : PISSTER – Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux - 2019)

- ▶ Nombre de personnes âgées de 65 et plus avec un risque élevé et très élevé de chutes (au moins 5 facteurs de risques) (EPCI 2013)



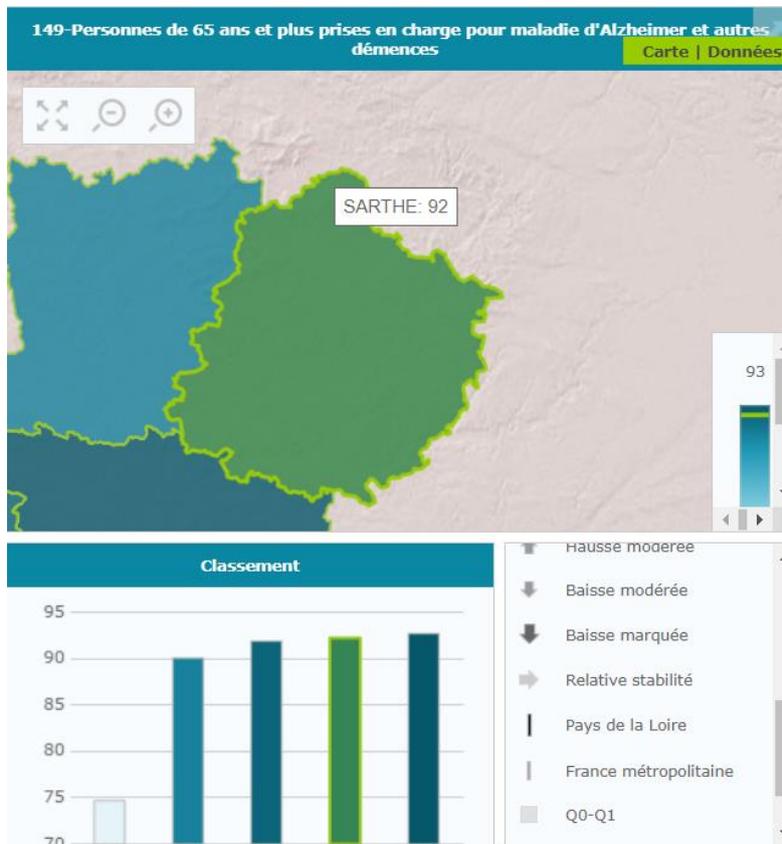
Le dispositif MAIA Vallée du Loir e Vallée de la Sarthe a expérimenté, en 2018, un guide d'aide à la détection du risque de chute en résidence autonomie. Il ressort de ce travail que les deux principaux facteurs de chute détectés relèvent de difficultés de déplacement et / ou d'équilibre, et de problèmes de vision et / ou d'audition (28% chacun), auxquels s'ajoute le facteur aggravant d'avoir déjà chuté au cours des 12 derniers mois.

► Type de facteurs de chute détectés



(Source : Département de la Sarthe - 2018)

4.15 MALADIE ALZHEIMER



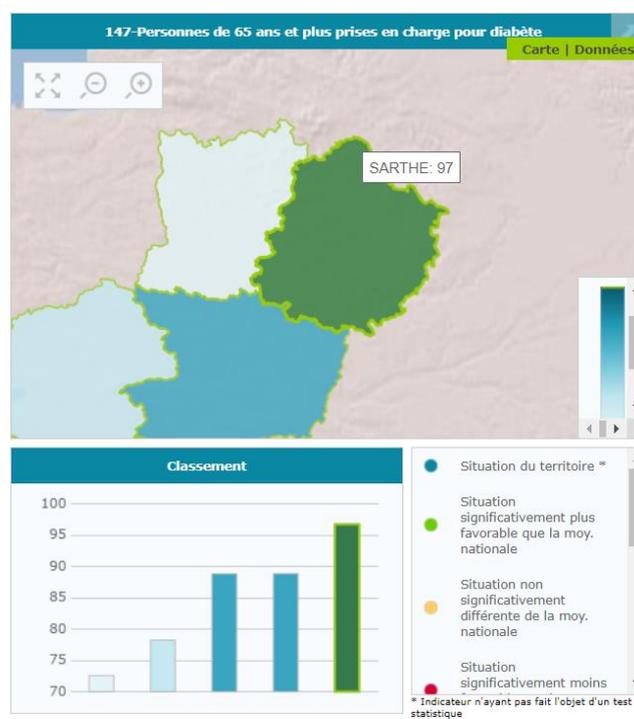
(Source : Cartographie des pathologies et des dépenses, version G5, SNDS (Cnam) – 2019)

La maladie d'Alzheimer et apparentée touche 1 000 000 de personnes en France et chaque année 225 000 nouveaux cas sont recensés. En Sarthe il est estimé qu'au moins 4000 familles font face à l'accompagnement d'un proche touché par cette maladie.

Créée en 1985, à l'initiative de familles de personnes malades et de professionnels du secteur sanitaire et social, France Alzheimer est aujourd'hui la seule association nationale reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, maladies qui touchent plus d'un million de personnes en France.

4.16 NUTRITION

670 000 personnes âgées sont concernées par la dénutrition en France, dont 270 000 en EHPAD. 40% des personnes âgées sont hospitalisées pour des conséquences de dénutrition et 50% des personnes âgées hospitalisées sont dénutries. (Source : HAS – Lutte contre la dénutrition)



(Source : SNDS-DCIR (Cnam) – 2019)

Le taux de personnes prise en charge pour diabète est plus élevé en Sarthe que dans les autres départements des Pays de la Loire.

Le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN) Départemental de la Sarthe a créé un livre sur la texture mixée «Révolution mixée, Art culinaire et outil de soins». Cet ouvrage est un support d'accompagnement destiné aux personnes (âgées, handicapées...) et à leur entourage afin d'améliorer la prise en charge nutritionnelle, en considérant l'alimentation comme un soin tout en favorisant le plaisir de manger, la convivialité, le respect des cultures, la communication...

4.17 PERSPECTIVES

- Une réflexion engagée en lien avec le Centre Hospitalier du Mans et l'Agence Régionale de Santé sur la création d'un Centre d'enseignement et de soins dentaires au CHM avec l'engagement d'un soutien financier du Département. Le démarrage des travaux est envisagé au 1er semestre 2021.
- Des actions concertées dans le domaine de la santé mentale, dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM) de la Sarthe 2018-2022, avec une mise en œuvre opérationnelle grâce au contrat territorial de santé mentale.

Téléchargeable : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-projets-territoriaux-de-sante-mentale-ptsm>

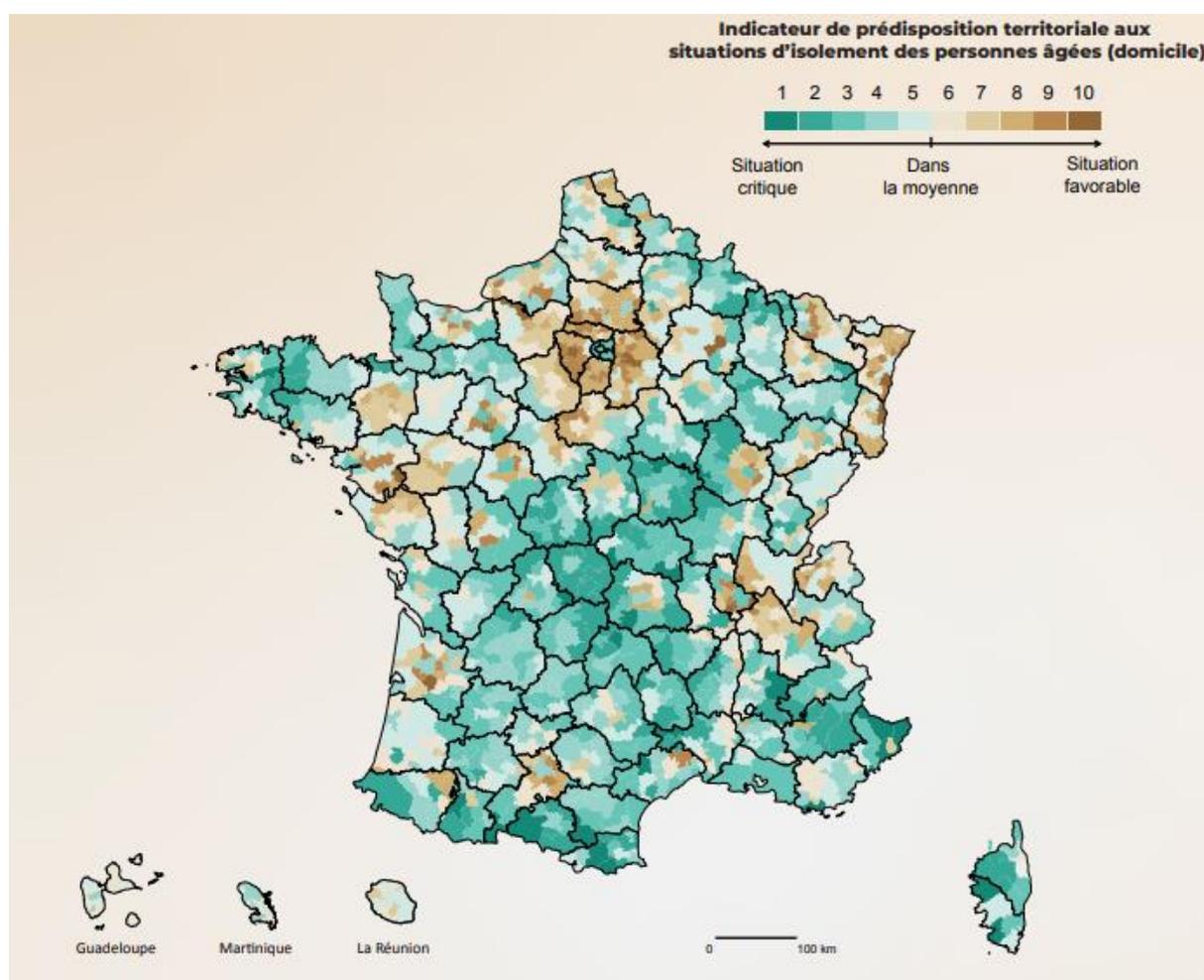
V. INSERTION SOCIALE

5.1 ISOLEMENT ET SOLITUDE DES PERSONNES AGEES

En France, 3,9 millions des 65 ans et plus habitent seuls, soit 32 % (contre 43 % pour les personnes de 80 ans et plus) de la population de cette même tranche d'âge. 804 000 personnes de 65 ans et plus sont éloignées géographiquement de leur famille.

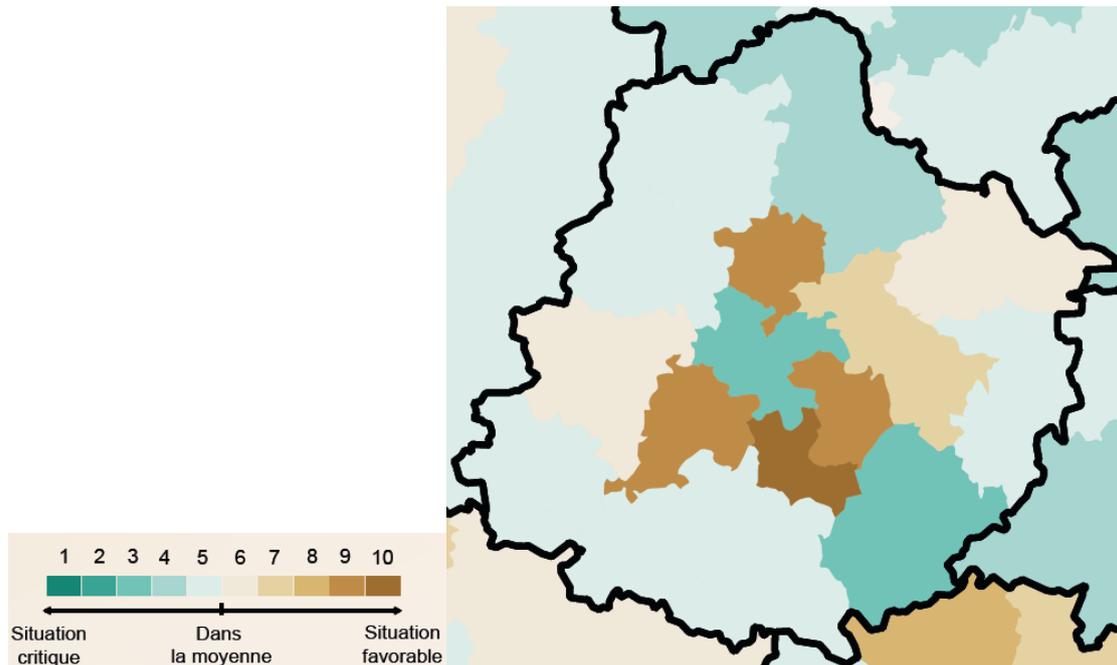
Les grandes villes et les campagnes sont plus exposées aux situations d'isolement des personnes.

Les démarches répondant aux situations d'isolement des personnes âgées (MONA LISA, Villes Amies des Aînés et Charte de solidarité des Aînés) sont inégalement réparties sur le territoire mettant à nu à des zones très fragiles (en milieu rural) par rapport aux situations d'isolement des seniors.



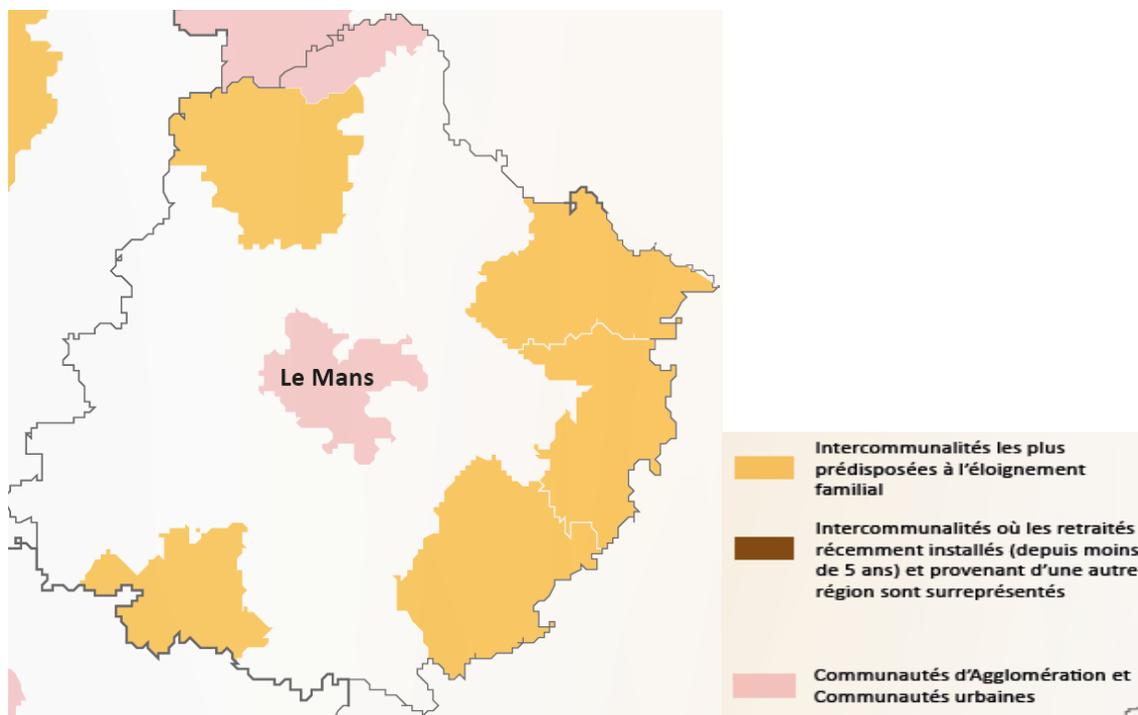
(Source : *Etude nationale sur la dimension territoriale de l'isolement des personnes âgées*, M. Blanchet, N. Knapp-Ziller, E. Artaud, G. Berrut, Gérontopôle des Pays de la Loire, 2020)

► La situation d'isolement des personnes âgées en Sarthe



(Sources : Insee 2017, CARSAT 2018, ARCEP 2018 et Blanchet 2017)

► L'éloignement géographique des descendants familiaux



(Sources : Insee 1999 et 2015, BACCINI 2001)

5.2 MONALISA

MONALISA rassemble ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite... La coopération permet de recenser les actions de chaque structure dans le domaine de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

La coopération territoriale de la Sarthe a fait le choix de travailler à la mise en œuvre d'équipes citoyennes Monalisa sur deux territoires différents : la ville du Mans et la communauté de communes Loir - Lucé - Bercé.

5.3 CHARTE DE SOLIDARITE DES AINES

Les chartes territoriales des Solidarités avec les Aînés proposent, dans le cadre d'une démarche de développement social local, de lutter contre l'isolement, redynamiser les liens de solidarité et développer une offre de services adaptée aux besoins sociaux et médicaux prioritaires sur les territoires ruraux isolés et vieillissants. Sur les territoires concernés par la démarche, la MSA, en partenariat avec les acteurs de terrain et associations concernés par la thématique, favorise l'émergence et la mise en place de réponses au vieillissement et à l'isolement des aînés avec déjà près de 700 actions mises en œuvre : rencontres intergénérationnelles et actions de partage, visites de courtoisie ou bien-être des personnes âgées, ateliers de prévention, actions de soutien en direction des aidants familiaux, organisation de transport à la demande, amélioration de l'habitat... À travers ce projet, la MSA marque ainsi sa volonté de contribuer au développement des territoires ruraux pour l'ensemble de la population agricole.

Conclues pour une durée de trois ans et six mois, les chartes territoriales sont signées en partenariat avec les acteurs locaux. Dans chacun des départements de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe, deux territoires ont été ciblés pour élaborer une charte avec les familles et une charte avec les aînés.

Le groupe local MONALISA Loir Lucé Bercé participe activement à la mise place d'une Charte des Solidarités avec les Aînés sur ce territoire.

5.4 UN PORTAIL DE PARTAGES DES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES

En partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, le portail rompre-isolement-aines.gouv.fr vise à recenser l'ensemble des actions et outils libres d'accès qui participent à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Le portail cherche notamment à mobiliser les professionnels du grand-âge, les citoyens et les associations, les personnes âgées et leurs aidants, ainsi que les élus locaux.

5.5 ACCES AUX NUMERIQUE

a) Une augmentation significative des équipements et usages d'internet

(Source : « L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2019 - Enquêtes sur les TIC auprès des ménages », Insee Résultats, avril 2020)

En 2019, 83 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 65 % en 2009. Les plus âgés rattrapent leur retard ; 32 % des 75 ans ou plus sont utilisateurs contre 8 % d'entre eux en 2009. Les pratiques se développent et se diversifient et, parmi elles, les achats et ventes en ligne sont de plus en plus prisés.

Le développement accéléré de l'Internet mobile accompagne ces évolutions : en 2019, 75 % des personnes résidant en France ont déjà navigué sur Internet en dehors de chez elles, via un ordinateur portable, un téléphone portable, une tablette ou un autre appareil mobile ; elles n'étaient que 18 % dix ans auparavant.

Année	Age	Taux d'équipement Internet		Fréquence et taux d'utilisation d'internet			Taux d'utilisation des sites administratifs selon l'âge
		Part des individus disposant à leur domicile (en %)	Part des individus disposant du haut débit à leur domicile (en %)	Part des individus s'étant connectés à Internet au cours des trois derniers mois (en %)	Part des individus s'étant connectés à Internet tous les jours ou presque (en %)	Part des individus s'étant connectés à l'Internet mobile au cours des trois derniers mois (en %)	Part des individus ayant utilisé internet pour contacter une administration ou un service public au cours des douze derniers mois (en %)
2009	15 à 29 ans	83,1	76,0	93,8	70,3	39,5	50,2
	30 à 44 ans	83,4	76,5	80,7	59,8	18,7	57,7
	45 à 59 ans	73,4	66,4	68,8	46,9	14,8	49,3
	60 à 74 ans	46,9	43,1	37,6	25,0	5,9	23,2
	75 ans ou plus	14,3	12,8	7,8	4,5	0,2	4,1
	Ensemble	67,2	61,4	65,1	46,8	17,7	42,4
2019	15 à 29 ans	97,7	92,9	96,9	92,3	95,1	70,3
	30 à 44 ans	96,4	90,7	96,6	88,9	92,8	85,8
	45 à 59 ans	93,0	84,4	90,4	74,6	79,9	78,2
	60 à 74 ans	84,6	74,7	73,6	55,0	57,3	57,7
	75 ans ou plus	46,8	39,3	32,2	19,4	22,2	20,5
	Ensemble	88,0	80,6	83,3	71,4	75,0	67,9

Champ : Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.
(Source : Insee, enquêtes Technologies de l'information et de la communication 2009 à 2019)

En France, les taux d'équipement et d'utilisation d'Internet par toute la population ont augmenté entre 2009 et 2019, fait particulièrement notable chez les personnes âgées de 75 ans et plus, bien qu'elles restent encore minoritaires.

L'usage d'Internet pour contacter une administration ou un service public a considérablement augmenté durant les 10 dernières années. Les personnes âgées de 75 ans et plus utilisent moins Internet à cet effet (20,5%).

b) Des risques d'exclusion numérique

(Source : Insee Première n°1780, octobre 2019)

Aujourd'hui les risques d'exclusion numérique sont forts.

En 2019 en France, 15% des personnes de 15 ans ou plus, soit une personne sur six, n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38% des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2% sont dépourvus de toute compétence. Ainsi, **l'illectronisme**, ou illettrisme numérique, **concerne 17% de la population**.

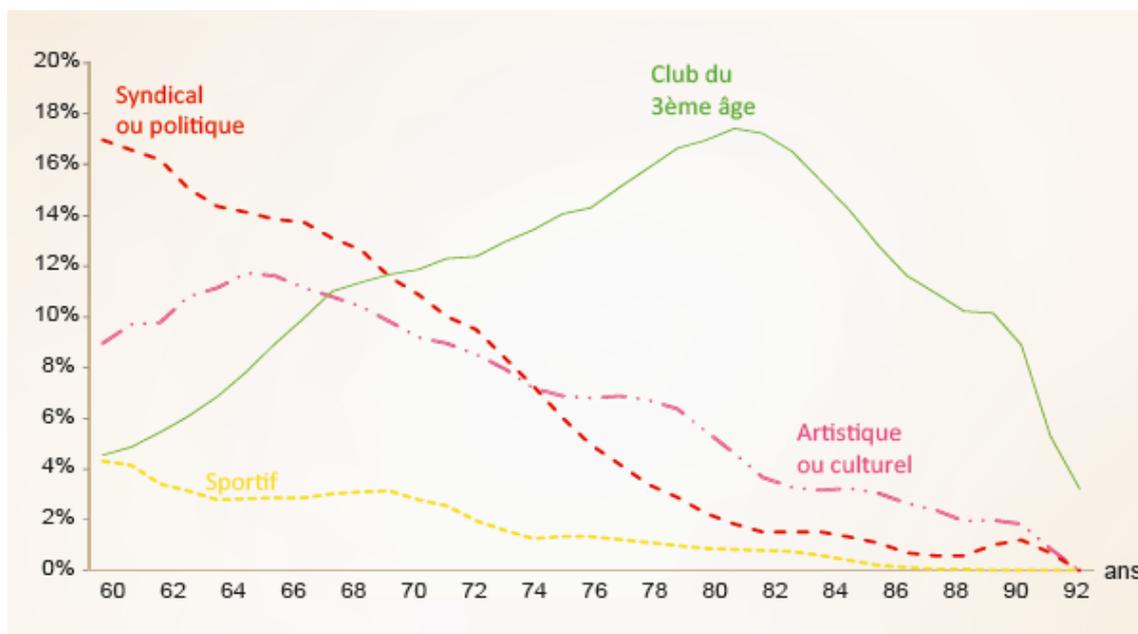
Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet. Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

Par ailleurs, une personne de 75 ans ou plus sur deux n'a pas accès à Internet à son domicile.

Parmi les 15% de la population n'ayant pas utilisé Internet au cours de l'année, 64% des 75 ans ou plus sont concernés.

5.6 BIEN-ETRE (LOISIRS, VIE SOCIALE, ACTIVITES PHYSIQUES)

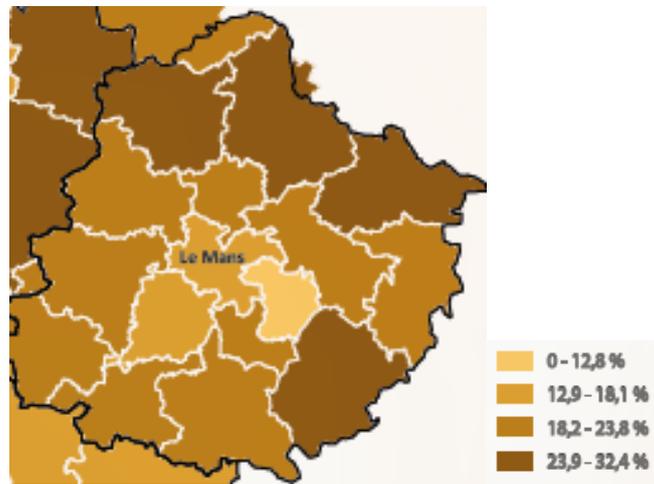
- ▶ Les types d'engagement associatif des personnes âgées au niveau régional



(Source : BAZIN ET MALET 2017)

► Les élections municipales

La part des retraités dans la population des élus municipaux (%)

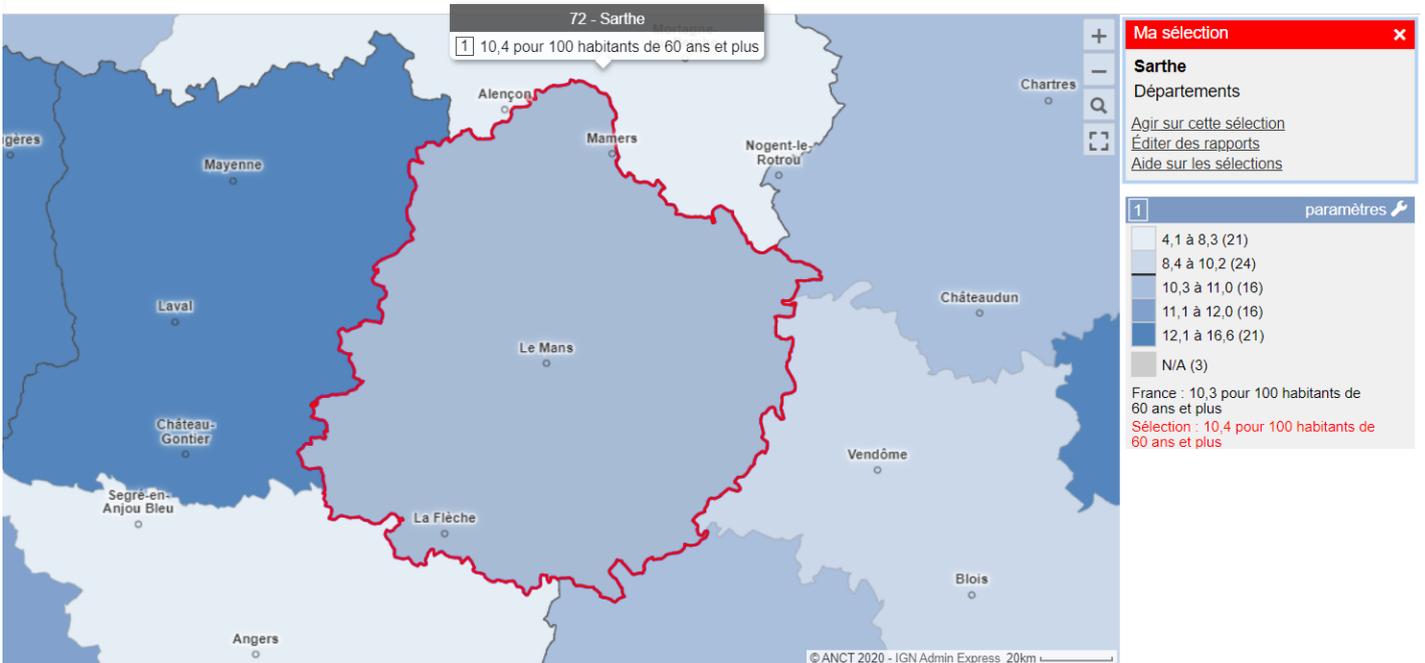


Source : Répertoire National des élus 2018

► Le nombre de licenciés sportifs de 60 ans et plus (pour 100 habitants)

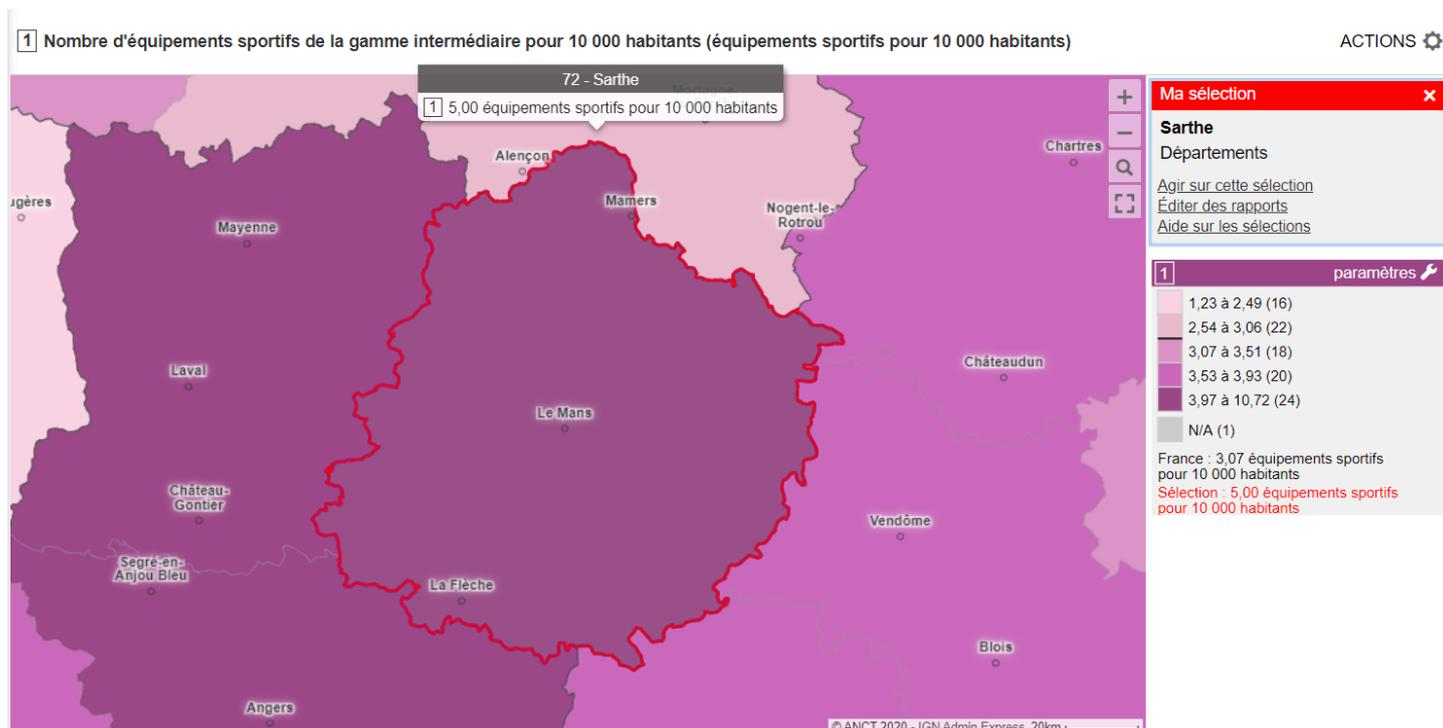
1 Nombre de licenciés sportifs de 60 ans et plus pour 100 habitants de 60 ans et plus (pour 100 habitants de 60 ans et plus) 2016

ACTIONS ⚙



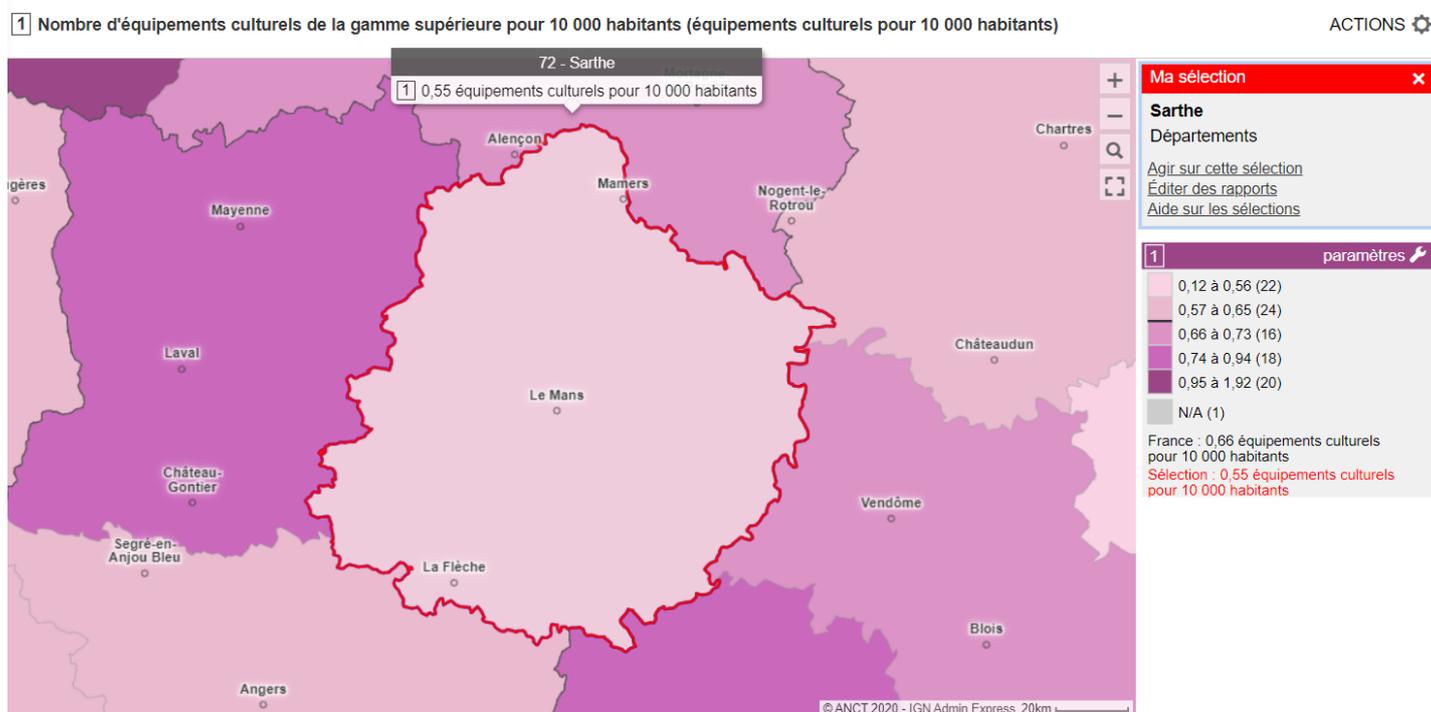
(Source : Observatoire des territoires)

► Les équipements sportifs en Sarthe



(Source : Observatoire des territoires)

► Les équipements culturels en Sarthe



(Source : Observatoire des territoires)

5.7 BENEVOLAT

a) Le réseau Voisineurs

Le réseau Bénévoles Voisineurs est un réseau de solidarité, de proximité, visant à maintenir dans la vie sociale, des personnes que l'isolement pourrait marginaliser de façon préjudiciable. Cette initiative est portée par l'association FRASAD (Familles Rurales, Association de Soutien à Domicile et de Service à la Personne).

Le réseau Voisineurs s'implique dans la dynamique d'aide ou d'accompagnement aux personnes âgées. Il participe au « bien vieillir » dans un cadre de vie choisi par la personne et l'associant à une dynamique de projet et d'activités stimulantes initiées par le bénévole voisineur. Concrètement, des bénévoles sensibilisés à l'écoute et à la relation d'aide offrent des visites de convivialité à des personnes en ayant exprimé le besoin.

L'âge moyen des personnes bénéficiant du réseau Voisineurs est de 84 ans. Les bénévoles (66 ans en moyenne) rejoignent le réseau bien souvent à l'âge de la retraite mais aussi parfois suite à une perte familiale. Le maintien d'une activité sociale grâce au bénévolat permet à la personne de garder du lien et du sens dans son projet personnel. L'action agit ainsi en prévention sur la perte d'autonomie liée au vieillissement de chaque bénévole

b) France bénévolat

France Bénévolat Sarthe est l'un des 80 centres locaux du réseau France Bénévolat, association reconnue d'utilité publique, œuvrant pour le développement du bénévolat associatif. Au-delà des missions classiques du réseau France Bénévolat, le centre de la Sarthe est également positionné comme centre de ressource pour les associations et porteurs de projets associatifs de l'agglomération du Mans.

c) Associations solidaires

De nombreux retraités sont investis en tant que bénévole auprès des grandes associations solidaires (Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur, Croix-Rouge, Tarmac ...). Les plus de 65 ans pratiquent un bénévolat plus régulier (Source : Baromètre France bénévolat IFOP – Mars 2019).

5.8 UNE INSTANCE CONSULTATIVE : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE

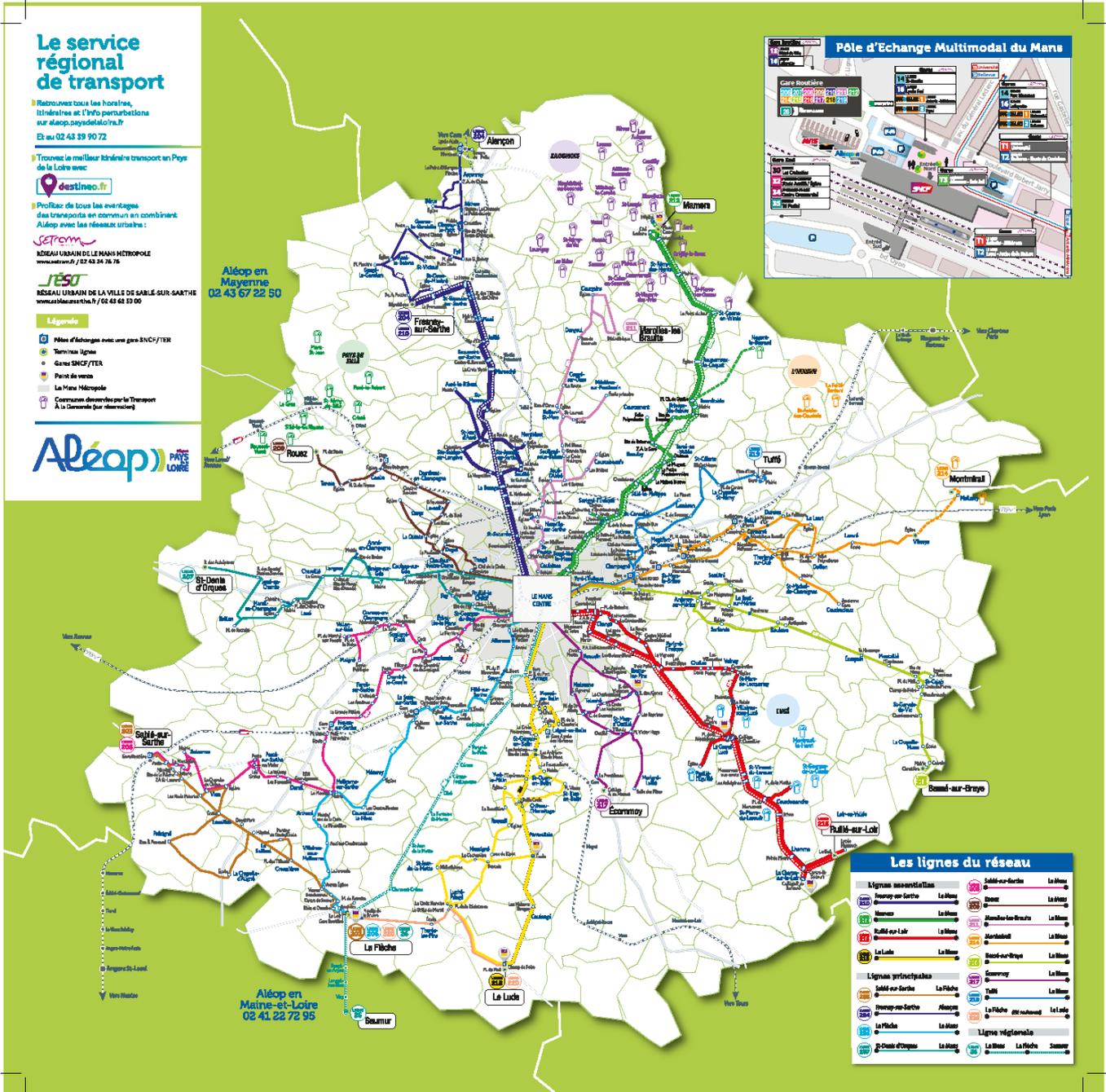
Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est une instance consultative qui :

- assure la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.
- est compétente en matière de
 - o prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques.
 - o accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme.

La présidence est assurée par le Président du Conseil départemental.

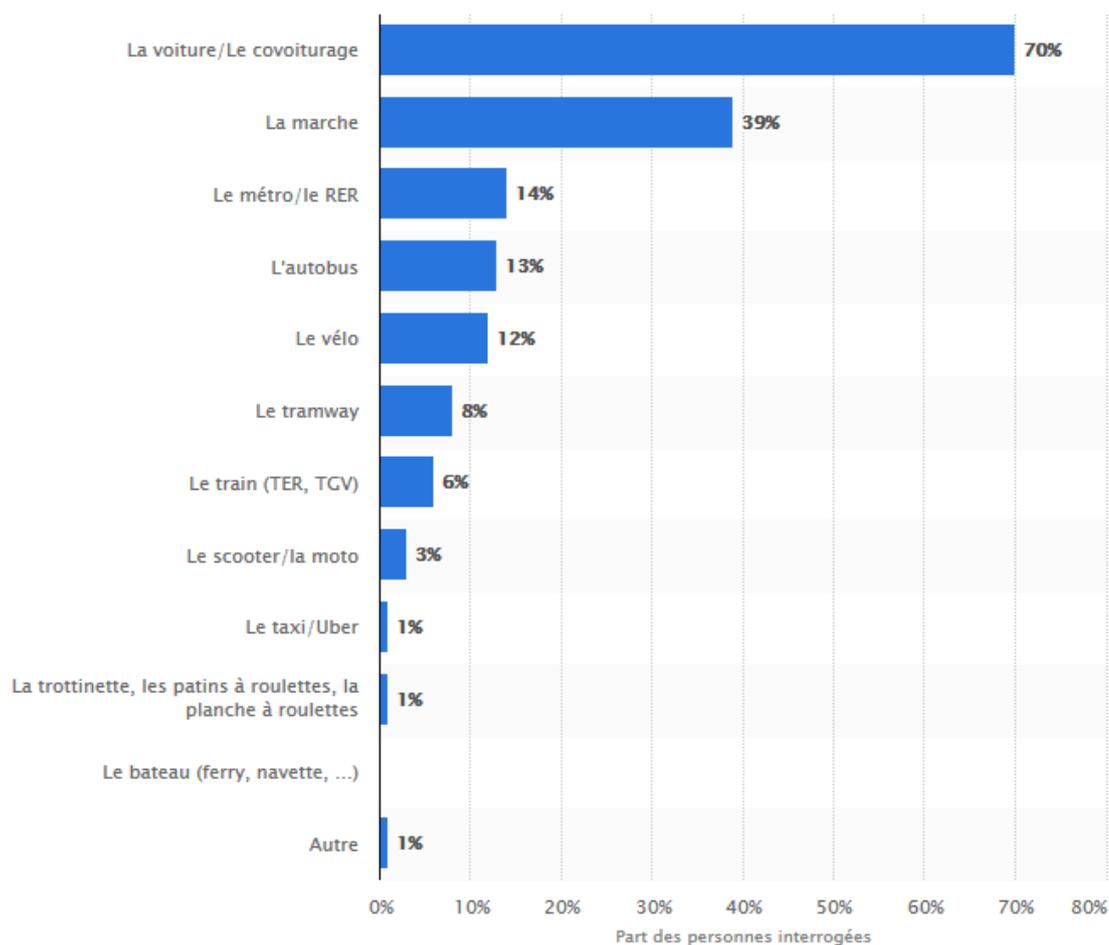
VI. MOBILITES

6.1 OFFRE EN MATIERE DE TRANSPORT : UN RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC EN ETOILE, SANS LIGNE TRANSVERSALE



Une prééminence de la voiture comme moyen de déplacement quotidien

En 2018, les Français utilisent très majoritairement la voiture pour leurs déplacements quotidiens, tandis que près de 40% d'entre eux choisissent la marche à pied.

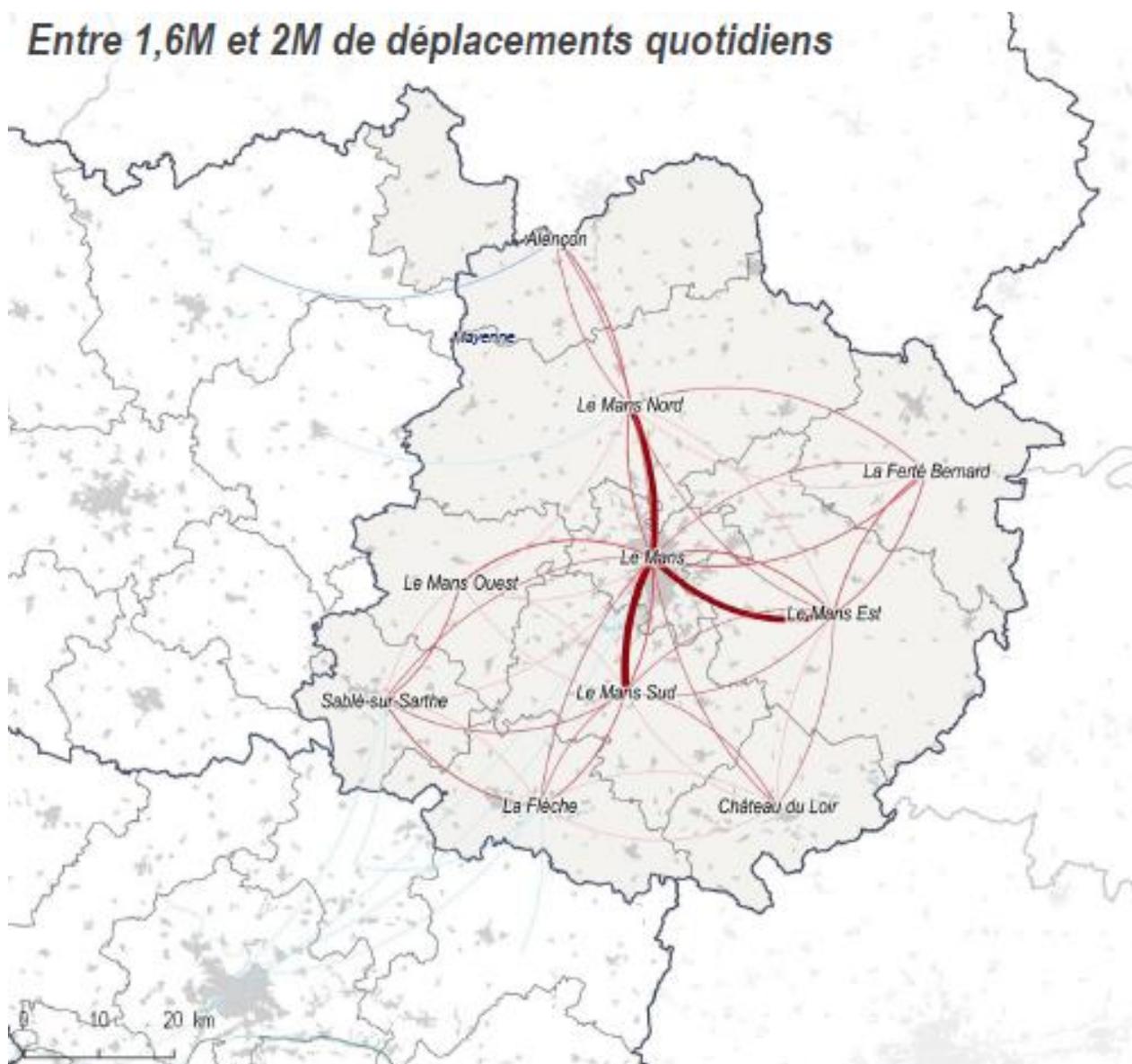


(Source : Statista Research Department, novembre 2018)

La voiture est le premier mode de transport pour 80% des salariés sarthois (Source : INSEE Focus n°143, février 2019).

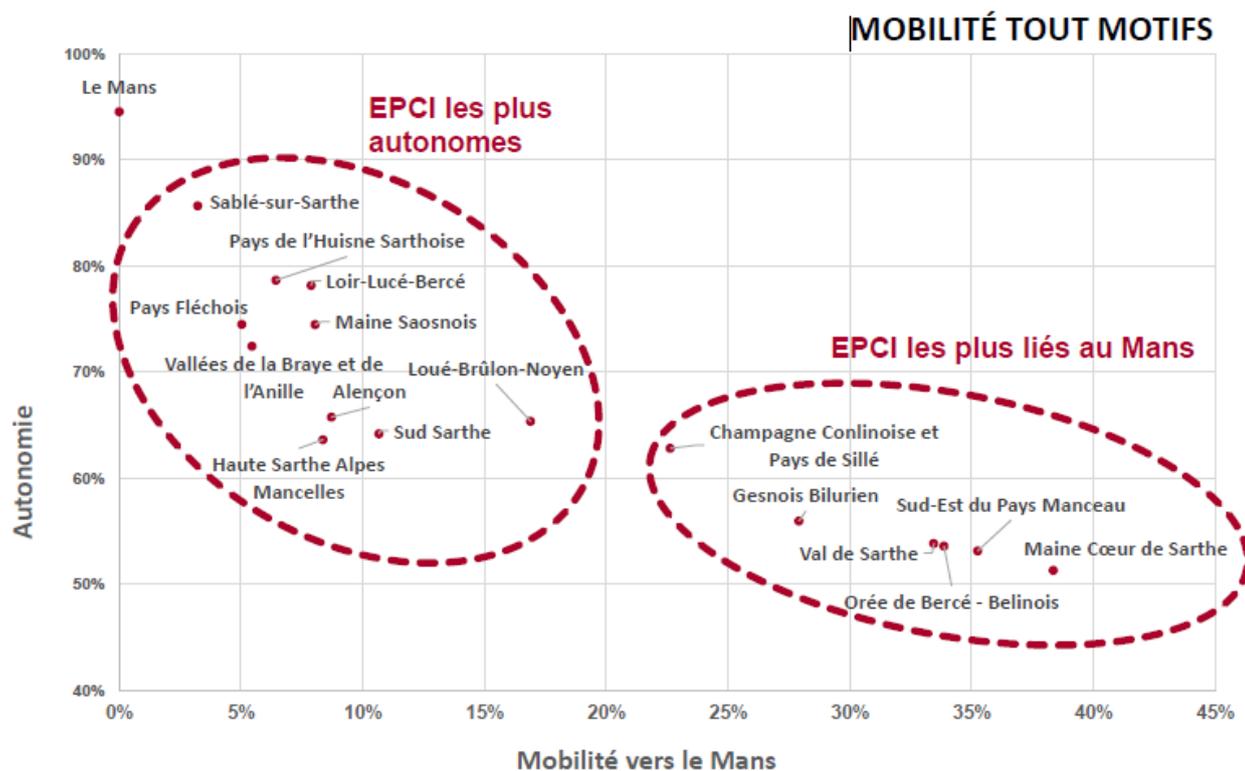
6.2 DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL D'INTENSITE VARIABLE SUR LES TERRITOIRES, AVEC UNE MOBILITE PROFESSIONNELLE CENTREE SUR LE MANS

Entre 1,6M et 2M de déplacements quotidiens



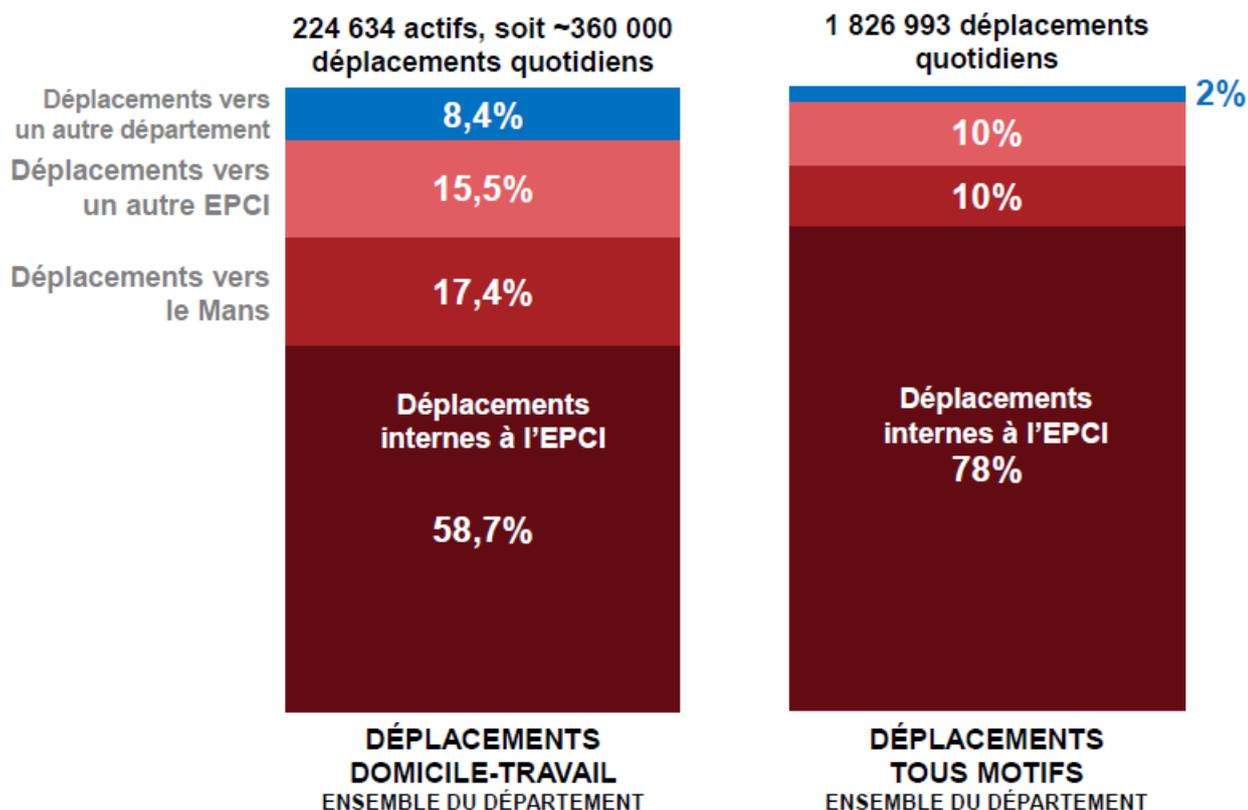
(Source : INSEE)

6.3 DES ENJEUX DE MOBILITE VARIABLES SELON LES EPCI



(Source : INSEE)

6.4 DES BESOINS DE MOBILITE MAJORITAIREMENT LOCAUX



(Source : INSEE)

6.5 PART DES MENAGES AVEC VOITURE

85% des ménages sarthois ont au moins une voiture (Source : INSEE RP 2016).

6.6 PART DU TRANSPORT DANS LE BUDGET DES MENAGES

Le transport représente **plus de 18% des dépenses** des Français, avec une part de 21% en milieu rural. Il s'agit du poids le plus important dans le budget des ménages. (Source : INSEE Première n°1749, avril 2019)

6.7 UN ACCES AUX SERVICES PUBLICS CENTRALISE SUR LE CHEF-LIEU DU DEPARTEMENT, AVEC UN ACCES PLUS AISE AU NORD ET AU SUD DU DEPARTEMENT

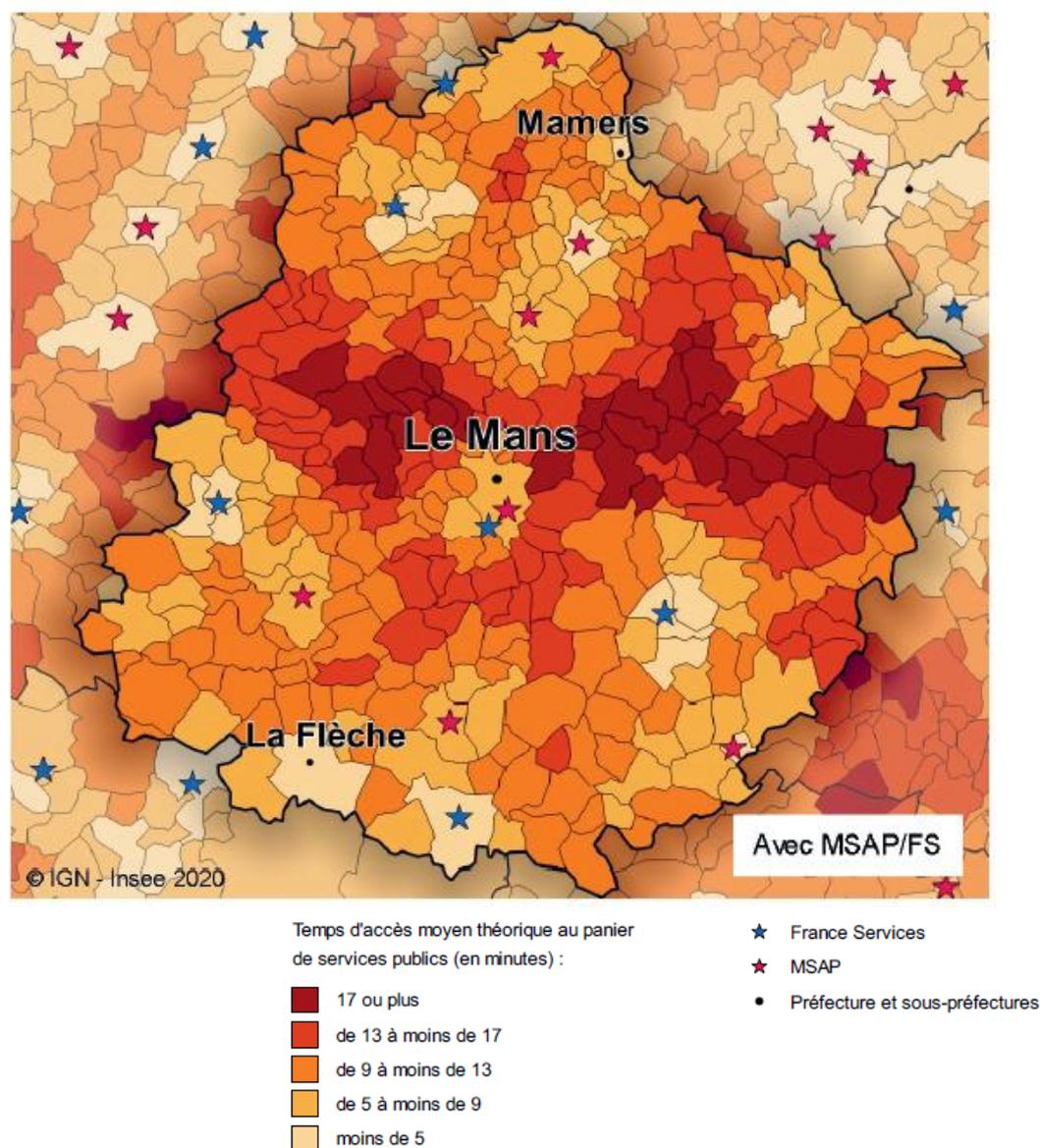
Le Mans et sa couronne centralisent la majorité des services au public du quotidien, avec des temps d'accès à moins de 5 minutes.

Les communes disposant d'une gamme complète ou semi-complète de services se trouvent à la périphérie du département.

Selon l'INSEE (« L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services », Insee Pays de la Loire, Dossier n°5, octobre 2020), les Sarthois mettent 10 minutes en moyenne à accéder au panier de services publics. Ce temps d'accès est supérieur à la moyenne régionale (+ 1 minute). L'accessibilité est inégale selon les territoires : si le nord et le sud du département accèdent plus rapidement aux services publics, la couronne périurbaine du Mans et certaines zones situées à l'ouest et à l'est du département en sont plus éloignées.

En matière de santé, l'accessibilité est inégale sur le territoire : si Le Mans et ses couronnes ont un accès plus rapide à l'offre de soins de premier recours, les communes au pourtour du département sont plus éloignées, particulièrement au nord et à l'est.

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics avec espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)



Sources : SGAR ; Insee, BPE 2018 - RP 2017 ; CAF ; CPAM ; Carsat ; MSA ; ministères de l'Intérieur et de la Justice.

6.8 DES SENIORS QUI S'ISOLENT FAUTE DE MOYENS DE TRANSPORTS ADAPTES

(Etude Auxilia/Laboratoire de la Mobilité Inclusive, 2015)

Tranche d'âge	Part des personnes se déplaçant quotidiennement
55-64 ans	74%
75 ans et plus	41%

(Enquête Wimoov-AG2R La Mondiale sur les pratiques des seniors s'agissant de leur mobilité au quotidien, 2018)

85 ans, la bascule vers le grand âge : 10 % des 85-89 ans sortent moins d'une fois par semaine ou jamais (Etude « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 », Les Petits Frères des pauvres).

6.9 UN DIAGNOSTIC MOBILITE PAR LE DEPARTEMENT

Le diagnostic fait apparaitre :

- Les mobilités : une thématique abordée à l'échelle nationale et médiatique, nécessitant une prise en compte au niveau local, avec des enjeux majeurs de prévention (santé, formation, emploi), énergétique, d'aménagement du territoire.
- Une offre très variée d'actions de mobilité, complémentaire à une riche diversité des offres de transport, mais pas totalement satisfaisantes sur l'ensemble du département.
- Un déficit de communication et d'information sur les services de mobilité.
- Les EPCI : des territoires appropriés pour une prise en compte juste et au plus près des habitants concernant les problématiques liées à la mobilité.
- L'accès au numérique : un facteur déterminant de réussite des actions par un accompagnement des personnes qui le nécessitent et une accessibilité aux moyens techniques.

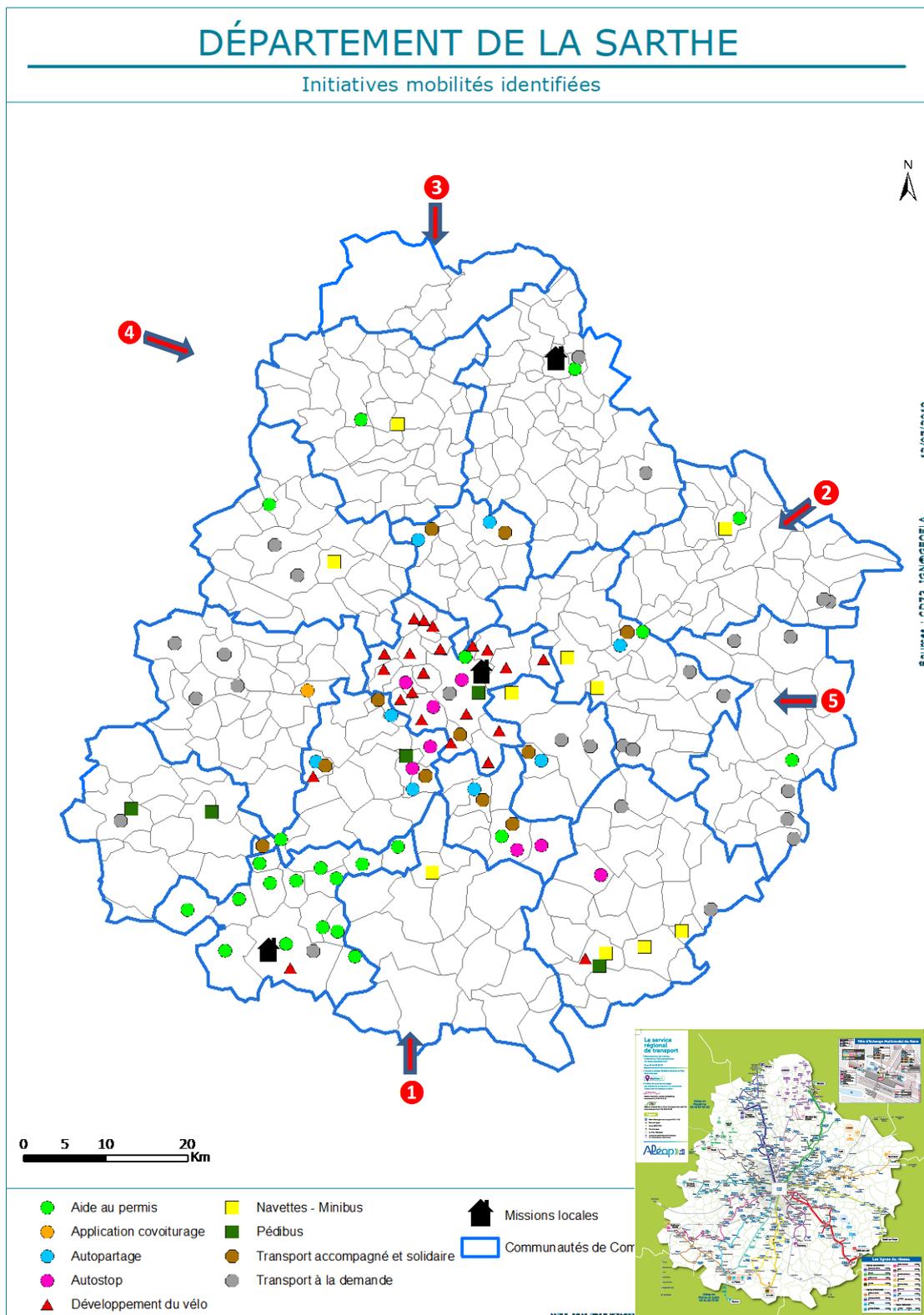
Disponibles sur le site du Département :

Le document complet : https://www.sarthe.fr/sites/sarthe.fr/files/atoms/files/diagnostic_mobilite_2019.pdf

La synthèse du diagnostic : https://www.sarthe.fr/sites/sarthe.fr/files/atoms/files/diagnostic_mobilite_2019-synthese.pdf

6.10 ZONES BLANCHES IDENTIFIEES DANS LE DIAGNOSTIC MOBILITE SARTHE 2019

- 1 EPCI Sud Sarthe, mais le territoire bénéficie en partie des réseaux Aléop et ferroviaire,
- 2 Est de l'EPCI Pays de l'Huisne sarthoise,
- 3 Commune de Villeneuve-en-Perseigne,
- 4 Ouest de l'EPCI Haute Sarthe Alpes Mancelles,
- 5 Est de l'EPCI Vallées de la Braye et de l'Anille.



6.11 DES OFFRES ASSOCIATIVES A L'ATTENTION DES PERSONNES AGEES

- MOBILE IT 72

Créée en 2012, l'association MOBILE I.T. 72 propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite sur la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Elle met à leur disposition des moyens humains et matériels, un accompagnement avec transport pour les actes de la vie quotidienne.

Une équipe de bénévoles accompagne les personnes pour :

- Effectuer des courses
- Aller à la Banque, mairie, pharmacie... e
- Les rendez-vous médicaux
- Rendre visite à la famille, aux amis

Le service fonctionne du lundi au vendredi.

Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour), avec une adhésion de 5 euros à l'année.



- Depuis 2014, RESO'AP (Réseau Social d'aides à la personne), association portée par la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe et Générations Mouvement, offre des solutions de mobilité à ceux qui ne conduisent pas et vivent isolés en territoire rural.

L'association permet de prévenir, repérer et prendre en charge les facteurs de risque de rupture du lien social et les effets de la situation d'isolement sur l'état de santé et la vie sociale de la personne âgée.

Des services d'accompagnements sont assurés par un réseau de bénévoles retraités sur chaque secteur :

- Accompagnement gratuit à domicile (échanges, jeux),
- Accompagnement hors domicile (rendez-vous médical, achats, accès aux loisirs).

6.12 UNE PRISE EN COMPTE REGLEMENTAIRE DES BESOINS DES PERSONNES AGEES : LE PLAN D' ACTIONS COMMUN EN MATIERE DE MOBILITE SOLIDAIRE

La Loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, prévoit la mise en œuvre, à l'échelle de chaque bassin de mobilité, d'un plan d'action commun en matière de mobilité solidaire, auxquels sont associés les organismes publics et privés en charge de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité économique et de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Co-piloté par la Région et le Département, ce plan a notamment pour objectif de définir les conditions de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité des personnes.

VII. PROBLEMATIQUES REPEREES

Le diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie fait apparaître plusieurs problématiques prioritaires concernant les Sarthois.

THEMATIQUES	Orientations potentielles
Isolement	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre l'isolement - Développement du lien social - Actions de prévention et de sensibilisation - Promotion des activités physiques, culturelles et de loisirs pour créer du lien social
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux soins - Risques de suicide - Santé bucco-dentaire
Aide aux aidants	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien, accompagnement, formation des aidants, visibilité et accessibilité de cette offre - Développement du répit à domicile - Soutien pour la reconnaissance du statut et les démarches administratives
Exclusion numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à destination des personnes très éloignées du numérique - Développement des espaces numériques de proximité
Accès aux mobilités	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur le transport solidaire en précisant les aspects juridiques et en s'appuyant sur les initiatives locales - Incitation des communes à mieux connaître le Réseau « Villes amies des aînés » - Développement de la dimension intergénérationnelle

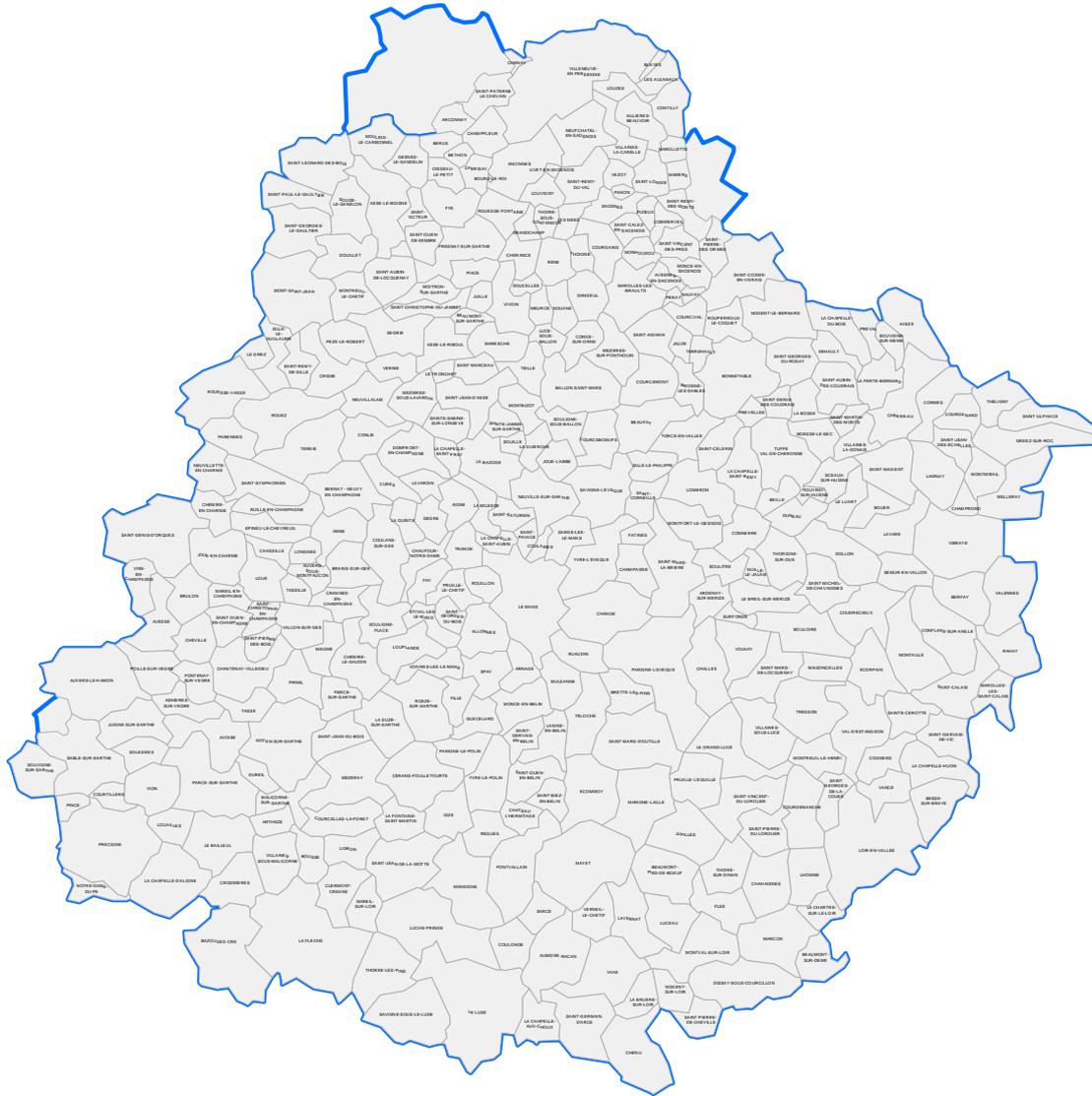
ANNEXES

1. Cartes des actions de prévention 2019

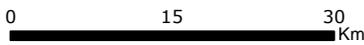
CONFÉRENCE DES FINANCEURS 2019

Territoires couverts par au moins une action (un territoire peut avoir plusieurs actions)

Pour 2019 : 37 actions



Sources : CD72, IGN@GEOFLA 12/09/2019



- Territoires couverts par au moins une action en 2019
- Limites des Communautés de Communes



savarre.benedicte

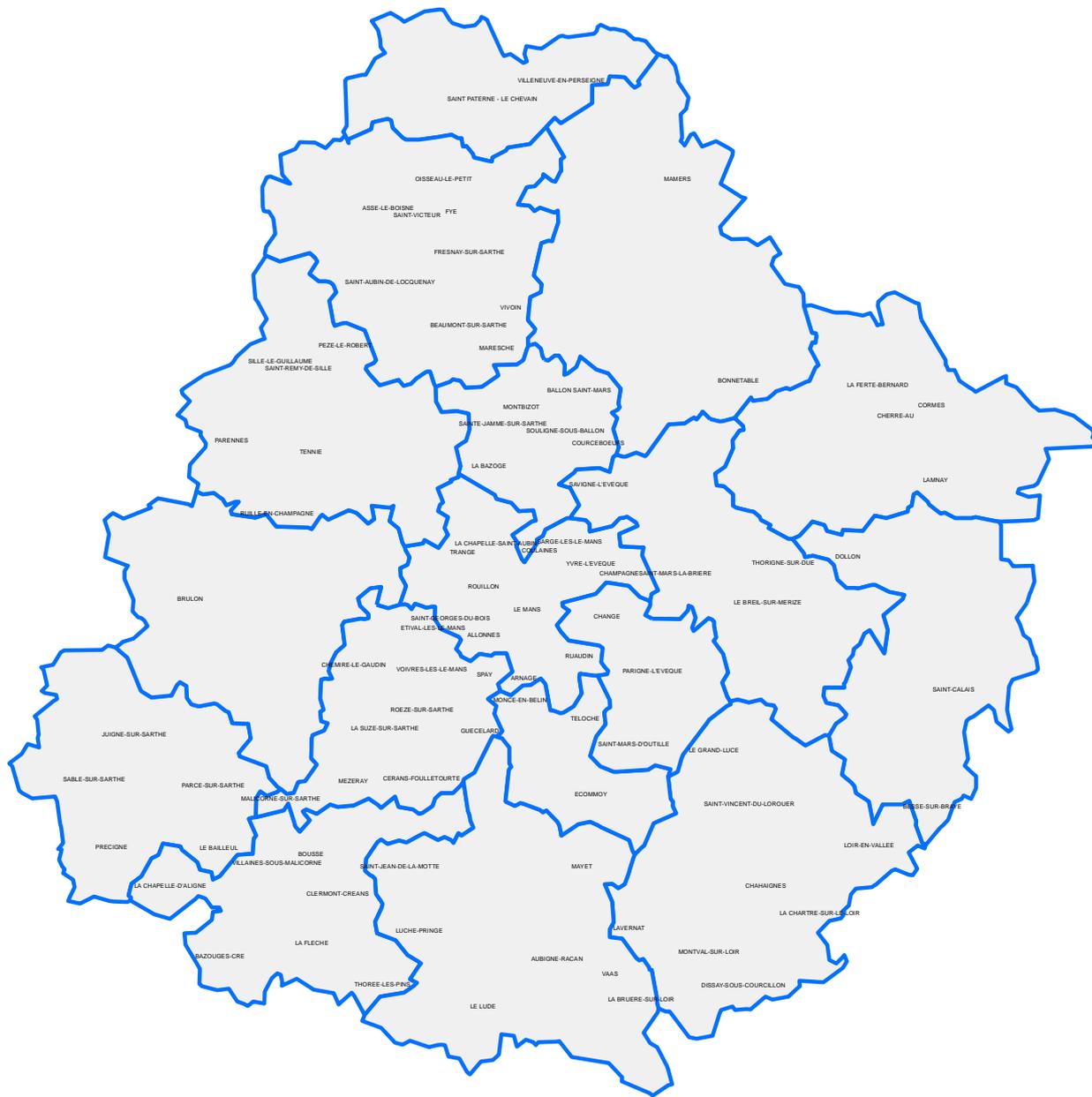
\\srv-prd-sig\Projet\Social\DAD\Conférence des Financeurs\Conférence des financeurs territoire des actions.mxd

CONFÉRENCE DES FINANCEURS 2019

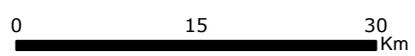
Par thématique

"Habitat et cadre de vie"

6 actions



Sources : CD72, IGN@GEOFLA 12/09/2019



- Habitat et cadre de vie
- Limites des Communautés de Communes

savarre.benedicte

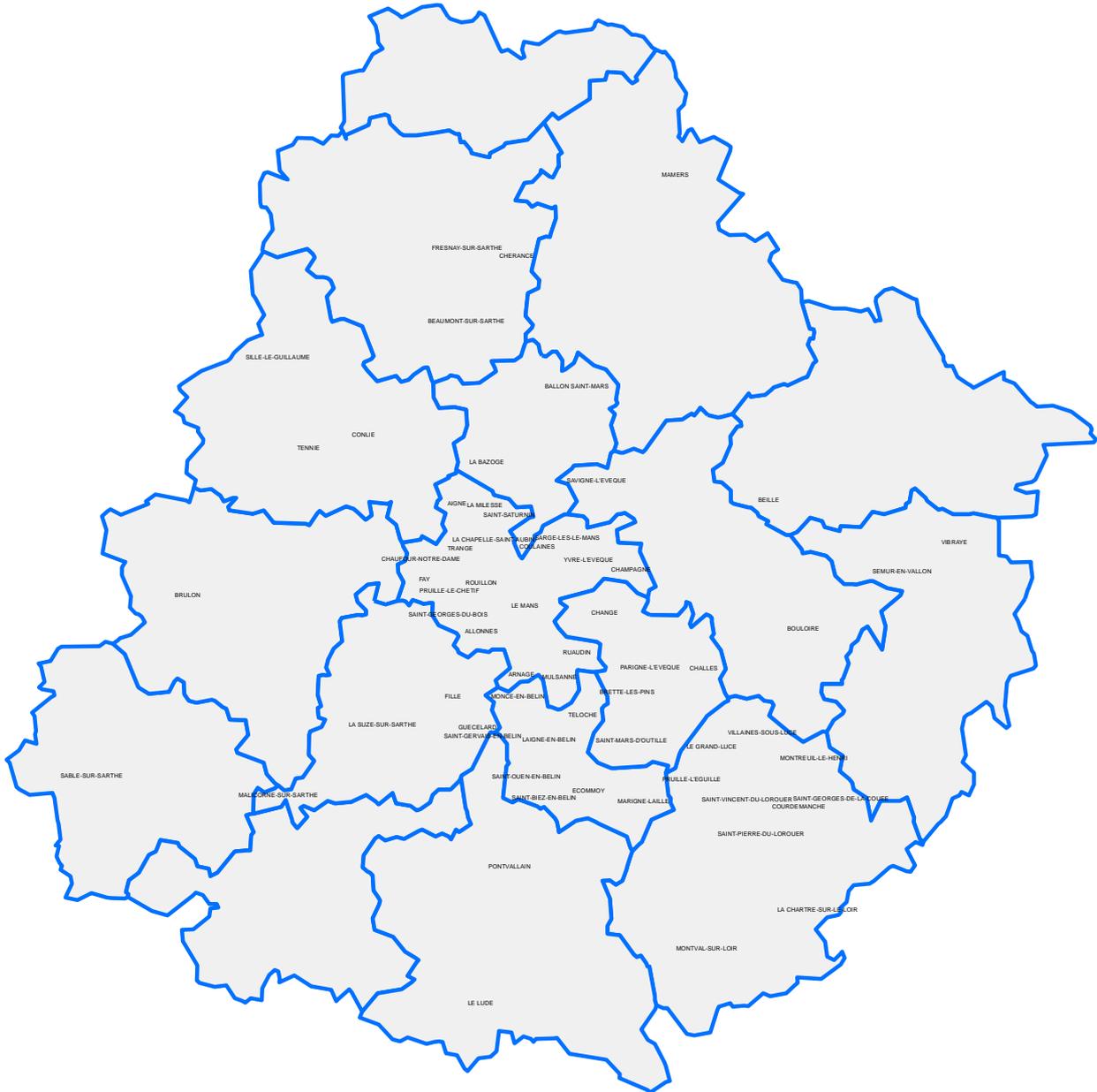
\\srv-prd-sig\F\Projet\Social\DAD\Conférence des Financeurs\Conférence des financeursThématiques 2019.mxd

CONFÉRENCE DES FINANCEURS 2019

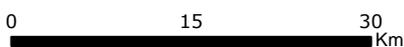
Par thématique

"Lutte contre l'isolement"

9 actions



Sources : CD72, IGN@GEOFLA 12/09/2019



- Lutte contre l'isolement
- Limites des Communautés de Communes

2. Liste des sigles

A

AFA	Agence française de l'adoption ou Association française des aidants
AJ	Accueil de jour
ALD	Affection longue durée
ALMA	Allo maltraitance personnes âgées et/ou personnes handicapées
ANAH	Agence nationale de l'habitat
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APPAMH	Association pour le prêt d'appareillage aux malades handicapés
ARS	Agence régionale de santé
ASH	Aide sociale à l'hébergement
ATH	Association tutélaire Hélianthe

C

CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CARSAT	Caisse assurance retraite et santé au travail
CASA	Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CH	Centre hospitalier
CHM	Centre hospitalier du Mans
CIAS	Centre intercommunal d'action sociale
CICAT	Centre d'information et de conseil sur les aides techniques
CLAND	Comité de Liaison Alimentation Nutrition Départemental
CLIC	Centre local d'information et de coordination
CLS	Contrat local de santé
CLSM	Conseil local de santé mentale
CMU	Couverture maladie universelle
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COSIA 72	Collectif santé inter-associations de la Sarthe
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

D

DCSD	Direction des Circonscriptions de la Solidarité départementale
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DGASD	Direction générale adjointe de la Solidarité départementale
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DIVADOM	Dispositif innovant de vie à domicile
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRDJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DTARS	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

E

EAAR	Equipes d'appui en adaptation et réadaptation
EHPA	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPSMS	Etablissement public de santé mentale de la Sarthe
ESA	Equipe spécialisée Alzheimer
ESMS	Etablissements et services médico-sociaux
ETP	Equivalent temps plein

F

FFB	Fédération française du bâtiment
FINESS	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FSL	Fonds de solidarité pour le logement

G

GIR	Groupe iso-ressources
------------	-----------------------

H

HAD	Hospitalisation à domicile
HT	Hébergement temporaire

I

INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IP	Information préoccupante
IREPS	Institut régional d'éducation et de promotion de la santé
IRSA	Institut inter-régional pour la santé

L

LOM	Loi d'orientation des mobilités
------------	---------------------------------

M

MAIA	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MSA	Mutualité sociale agricole
MSP	Maison de santé pluridisciplinaire
MONALISA	MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés

N

NOTRe	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République
--------------	---

O

ODAS	Observatoire national de l'action sociale
ORS	Observatoire régional de santé

P

PA	Personne âgée
PAD	Portage à domicile
PASA	Pôle d'activités et de soins adaptés
PCH	Prestation de compensation du handicap
PDALHPD	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PH	Personne handicapée
PHV	Personne handicapée vieillissante
PSSL	Pôle santé Sarthe et Loir
PPAF	Projet personnalisé en accueil familial
PRH	Pôle régional du handicap
PRS	Projet régional de santé

R

RP	Recensement de population
RSA	Revenu de solidarité active
RSI	Régime social des indépendants

S

SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SDU ou SU	Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale
SPASAD	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile

U

UCC	Unité cognitivo-comportementale
UDAF	Union départementale des associations familiales
UDCCAS	Union départementale des centres communaux d'action sociale
UHR	Unité d'hébergement renforcé
UPAD	Unité pour personnes âgées désorientées
URPS	Union régionale des professionnels de santé
USLD	Unité de soins longue durée